Rapport annuel de gestion 2003 - 2004

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal

Québec

Le rapport annuel de gestion 2003-2004 est une production du service des communications de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal.

Notes :

L'entrée en vigueur, le 30 janvier 2004, de la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (L.Q. [2003], c. 21) a conduit au changement de dénomination de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal qui est devenue Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Agence » sera utilisé autant pour les activités de l'Agence que pour celles de la Régie.

Dans ce texte, le masculin est pris dans son sens générique et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

À moins d'une mention particulière, les données présentées dans ce document étaient exactes Au 31 mars 2004.

Ce document est disponible :

- aux services documentaires de l'Agence au numéro de téléphone : (514) 286-5604
- à la section « *Documentation* » du site Web de l'Agence : **www.santemontreal.qc.ca**

© Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, 2004
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004
ISBN 2-89510-187-6

105-05793/

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2003-2004

Déposé à la séance ordinaire du conseil d'administration
du 14 novembre 2004

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec
Montréal

Mot du président du conseil d'administration et du président-directeur général

L'année 2003-2004 a marqué le début du processus de transformation du système de santé et de services sociaux lancé par le gouvernement du Québec. Dès le dépôt du projet de Loi 25, à l'automne 2003, nous nous sommes mobilisés afin de soutenir activement cette transformation et en assurer le succès à Montréal. Avec l'adoption, en décembre 2003, de la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, cette mobilisation s'est étendue à l'ensemble du réseau montréalais.

L'Agence a ainsi assumé avec détermination le mandat qui lui était confié : proposer, dans un délai extrêmement court, un modèle d'organisation fondé sur le concept de réseaux locaux et respectant la réalité montréalaise. Une démarche de consultation publique a rapidement été enclenchée, touchant des centaines de citoyens et de citoyennes, d'acteurs et de partenaires du réseau. Production de documents de référence, assemblées publiques dans les différents secteurs de l'île, audiences publiques, comités de travail réunissant des représentants d'établissements : tout a été mis en oeuvre pour offrir une tribune crédible aux personnes et aux groupes désireux d'exprimer leur opinion sur le modèle d'organisation qui permettrait de répondre le mieux possible aux objectifs d'accessibilité, de continuité et de qualité visés par la réforme.

Au 30 avril 2004, un consensus régional se dégageait sur la configuration proposée par l'Agence, soit la création de 12 centres de santé et de services sociaux (CSSS) par le regroupement de plus de 50 établissements (CLSC, CHSLD et CH). Des avis divergents persistaient toutefois sur la pertinence d'intégrer ou non les hôpitaux à vocation communautaire ainsi que certains établissements dédiés à des communautés culturelles ou linguistiques particulières. En juin 2004, la proposition de l'Agence recevait l'aval du gouvernement et 12 CSSS étaient officiellement créés sur l'île de Montréal.

Par ailleurs, on remarquera que la présentation de ce rapport annuel de gestion s'inscrit dans la logique de reddition de comptes qui accompagne et complète l'entente de gestion que l'Agence est dorénavant appelée à conclure chaque année avec le Ministère et qui se traduira dans les ententes de gestion entre l'Agence et les établissements de sa région. Nous croyons fermement à la pertinence de cette approche ainsi qu'au potentiel de l'entente de gestion comme outil de gestion, notamment pour la planification et l'évaluation. Il reste cependant beaucoup à faire pour que cet outil en arrive à refléter adéquatement la performance réelle de l'Agence et des établissements. Les résultats présentés cette année montrent d'ailleurs qu'il subsiste des divergences entre le Ministère et l'Agence, entre autres sur les points de départ. Pour nous, ces divergences révèlent l'importance de développer nos systèmes d'information de gestion et de poursuivre les échanges entre le Ministère et l'Agence en vue d'améliorer ce nouvel outil qu'est l'entente de gestion. Comme par le passé, le Ministère peut être assuré de la collaboration de l'Agence en ce domaine.

En ce qui concerne la situation financière, nous sommes fiers d'annoncer que la cible budgétaire est atteinte et ce, grâce aux efforts conjoints des établissements, de l'Agence et du Ministère. Cette question s'annonce toutefois extrêmement préoccupante pour l'an prochain en raison de la contribution attendue de la région de Montréal à l'effort d'équité interrégionale.

Sans remettre en question le bien-fondé de cette orientation, nous nous interrogeons sur la pertinence de certains indicateurs ou critères utilisés dans le processus de partage des ressources entre les régions. Ainsi, nous croyons que les facteurs propres à un grand centre urbain comme Montréal, – l'isolement social, la délinquance et la toxicomanie, par exemple – doivent être pris en compte pour assurer une réelle équité dans l'allocation des ressources et dans la disponibilité des soins et des services. Pour nous, il est clair que le rythme du développement des services à Montréal sera directement affecté, à court et à moyen terme, par les décisions qui seront prises à ce chapitre.

Nous tenons à souligner les efforts du personnel, des gestionnaires et des médecins du réseau : ils sont des milliers, chaque jour, à mettre leurs compétences et leur savoir-faire au service de la santé et du bien-être de la population. Nous voulons également remercier les centaines de personnes qui oeuvrent bénévolement au sein des établissements et de l'Agence, comme membres de conseil, auprès des usagers ou au sein des commissions ou groupes de travail, et qui, par leur présence, enrichissent la vie de nos établissements. Nous tenons aussi à exprimer notre appréciation aux travailleurs, aux travailleuses et aux bénévoles des groupes communautaires : leur présence est essentielle. Notre sincère gratitude va enfin au personnel et aux cadres de l'Agence pour leur contribution en cette période de grand changement. Que chacun et chacune soit chaleureusement remercié.

David Levine
Président-directeur général

Victor C. Goldbloom
Président

Déclaration sur la fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion et des contrôles afférents

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion de l'exercice 2003-2004 de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de l'Agence;
- présentent les cibles, les résultats attendus, les indicateurs et les résultats obtenus;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

David Levine
Le président-directeur général

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL 1

1.1 La mission 1
1.2 Le portrait sommaire de la population 2
1.3 L'organigramme 3
1.4 Le conseil d'administration 4
1.5 La Commission médicale régionale 5
1.6 La Commission multidisciplinaire régionale 6
1.7 La Commission infirmière régionale 7
1.8 Le Département régional de médecine générale 8
1.9 Le Forum de la population 9
1.10 L'effectif 10
1.11 L'effectif de la Direction de la prévention et de santé publique 10

CHAPITRE 2

LE RÉSEAU MONTRÉALAIS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX 11

2.1 Les établissements 11
2.2 L'effectif du réseau par catégorie d'emploi 14
2.3 L'accès aux services en langue anglaise 15
2.4 Les organismes communautaires 16
2.5 Les volumes d'activités 17

CHAPITRE 3

LES 23 OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'AGENCE EN 2003-2004 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 21

3.1 Réalisations en matière de services aux personnes vulnérables (5 objectifs) 21
3.2 Soutien à domicile et hébergement des personnes âgées (1 objectif) 27
3.3 Suivi des orientations et programmes ministériels au plan de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle (1 objectif) 28
3.4 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière de ressources humaines (4 objectifs) 28
3.5 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière des services (7 objectifs) 31
3.6 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière de ressources informationnelles (5 objectifs) 41
3.7 Autres réalisations et mandats prioritaires en 2003-2004 45

CHAPITRE 4

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE L'AGENCE, DES ÉTABLISSEMENTS ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES **49**

CHAPITRE 5

LES IMMOBILISATIONS ET LES ÉQUIPEMENTS **51**

CHAPITRE 6

LES DONNÉES FINANCIÈRES **57**

6.1 La situation financière générale 57
6.2 Les autorisations d'emprunt 60
6.3 Les organismes communautaires 69
6.4 Le rapport du vérificateur général et les états financiers de l'Agence 92

CHAPITRE 7

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE **113**

ANNEXE :

BILAN DE SUIVI DE GESTION - ENTENTE DE GESTION D'IMPUTABILITÉ – 13E PÉRIODE **119**

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE

TABLEAU 1 : QUELQUES DONNÉES SUR LA POPULATION MONTRÉALAISE 2

TABLEAU 2 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS AU 31 MARS 2004 11

TABLEAU 3 : CENTRES HOSPITALIERS ET INSTITUTS UNIVERSITAIRES 12

TABLEAU 4 : EFFECTIF DU RÉSEAU PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (SELON LA LOI 30) 14

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES PAR SPÉCIALITÉ 15

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS SELON LE LIEU DE PRATIQUE (AU 31 DÉC. 2003) 15

TABLEAU 7 : PLAN D'ACCÈS AUX SERVICES EN LANGUE ANGLAISE ET AUX COMMUNAUTÉS CULTURELLES 16

TABLEAU 8 : VOLUME D'ACTIVITÉS 17

TABLEAU 9 : LES MESURES EN BREF 35

TABLEAU 10 : CHIRURGIE CARDIAQUE (PONTAGE ET VALVE) SANS PÉDIATRIE 36

TABLEAU 11 : HÉMODYNAMIE ET ANGIOPLASTIE (SANS PÉDIATRIE) 36

TABLEAU 12 : RADIO-ONCOLOGIE 37

TABLEAU 13 : CATARACTE (SANS PÉDIATRIE) 38

TABLEAU 14 : GENOU (SANS PÉDIATRIE) 38

TABLEAU 15 : HANCHE (SANS PÉDIATRIE) 39

TABLEAU 16 : CHIRURGIE D'UN JOUR (CATARACTE) AVEC PÉDIATRIE 40

TABLEAU 17 : CHIRURGIE AVEC HOSPITALISATION (PTH - PTG - CHIRURGIE CARDIAQUE) AVEC PÉDIATRIE 40

TABLEAU 18 : PROJETS DE MAINTIEN D'ACTIFS : IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS 51

TABLEAU 19 : INVESTISSEMENTS SPÉCIAUX DU MINISTÈRE 53

TABLEAU 20 : PROJETS D'IMMOBILISATIONS : CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT MÉDICAL SPÉCIALISÉ 54

TABLEAU 21 : SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS 58

TABLEAU 22 : ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS D'EXPLOITATION RÉGIONAL 59

TABLEAU 23 : ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS D'EXPLOITATION DES CENTRES HOSPITALIERS 59

TABLEAU 24 : CIBLE DÉFICITAIRE RÉGIONALE 59

TABLEAU 25 : ENVELOPPE RÉGIONALE COMPARATIVE DES CRÉDITS 60

TABLEAU 26 : SOMMAIRE DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 61

TABLEAU 27 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 - CHSGS PUBLICS 62

TABLEAU 28 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 - CHSLD PUBLICS 62

TABLEAU 29 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 - CLSC 63

TABLEAU 30 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 - CRPDPT 63

TABLEAU 31 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES AUTORISATIONS D'EMPRUNT AU 31 MARS 2004 - CPEJ 63

TABLEAU 32 : LA SITUATION FINANCIÈRE DÉTAILLÉE DES ÉTABLISSEMENTS DE MONTRÉAL 64

TABLEAU 33 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 70

TABLEAU 34 : ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS D'EXPLOITATION 94

TABLEAU 35 : ÉTAT DES SOLDES DU FONDS D'EXPLOITATION, DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES 95

TABLEAU 36 : ÉTAT DES SOLDES DU FONDS D'EXPLOITATION, DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES ET D'IMMOBILISATIONS 96
TABLEAU 37 : BILAN DES FONDS D'EXPLOITATION ET DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES 97
TABLEAU 38 : BILAN DES FONDS D'IMMOBILISATIONS 98
TABLEAU 39 : BILAN COMBINÉ DES FONDS AFFECTÉS 99
TABLEAU 40 : SOLDE DES FONDS AFFECTÉS 100
TABLEAU 41 : ÉTAT D'ALLOCATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE DES CRÉDITS 2003-2004 ET SUIVI DES COMPTES À PAYER NON POURVUS 101
TABLEAU 42 : IMMOBILISATIONS 106
TABLEAU 43 : FONDS BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL 107
TABLEAU 44 : FONDS DES IMMOBILISATIONS 108

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DU FONDS D'EXPLOITATION 93

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AMP :	Activités médicales particulières
CA :	Centre d'accueil
CALACS :	Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles
CAU :	Centre affilié universitaire
CCNU :	Comité de coordination national sur les urgences
CH :	Centre hospitalier
CHR :	Centre hospitalier de réadaptation
CHSGS :	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés
CHSLD :	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CHSP :	Centre hospitalier de soins psychiatriques
CHU :	Centre hospitalier universitaire
CHUM :	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CIR :	Commission infirmière régionale
CJ :	Centre jeunesse
CLSC :	Centre local de services communautaires
CMR :	Commission médicale régionale
CPEJ :	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CR :	Centre de réadaptation
CRDI :	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDP :	Centre de réadaptation en déficience physique
CRPDIPT :	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, physique, toxicomanie
CSST :	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CUSM :	Centre universitaire de santé McGill
DEC :	Diplôme d'études collégiales
DRMG :	Département régional de médecine générale
ETC :	Équivalent temps complet
ETP :	Équivalent temps plein
FCI :	Fondation canadienne pour l'innovation
FMOQ :	Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
FMSQ :	Fédération des médecins spécialistes du Québec
FMR :	Formation ministérielle réseau
GMF :	Groupe de médecine de famille
GTQ :	Groupe des télécommunicateurs du Québec
HMR :	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
IPAC :	Initiative de partenariat en action communautaire
IRM :	Institut de réadaptation de Montréal
MPOC :	Maladie pulmonaire obstructive chronique
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OEMC :	Outil d'évaluation multiclientèle
PACS :	*Picture Archiving and Communication System*
PAPA :	Personnes âgées en perte d'autonomie
PARSP :	Plan d'action régional de santé publique

PIJ :	Programme Intégration Jeunesse
PREM :	Plan régional des effectifs médicaux
PREM :	Programme régional d'expertise multiproblématique
PTG :	Prothèse totale du genou
PTH :	Prothèse totale de la hanche
RAMQ :	Régie de l'assurance maladie du Québec
RI :	Ressources intermédiaires
RREGOP :	Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
RRPE :	Régime de retraite du personnel d'encadrement
RTF :	Ressource de type familial
RTSS :	Réseau de télécommunication sociosanitaire
RUIS :	Réseau universitaire intégré de santé
SACA :	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SGAS :	Système de gestion des accès aux services
SICHELD :	Système d'information sur la clientèle en centre d'hébergement et de soins de longue durée
SICHUM :	Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
SIDA :	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIGDU :	Système d'information de gestion des départements d'urgence
SIIATH :	Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance
SIRTF :	Système d'information sur les ressources de type familial
SOC :	Programme de soutien aux organismes communautaires
SRAS :	Syndrome respiratoire aigu sévère
SRSAD :	Service régional de soins à domicile
TED :	Troubles envahissants du développement
UDI :	Usagers de drogues par injection
UQAM :	Université du Québec à Montréal
VIH :	Virus de l'immunodéficience humaine
VNO :	Virus du Nil occidental

Chapitre 1
L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal

1.1 La mission

Essentiellement responsable de l'amélioration de la santé et du bien-être des Montréalais et des Montréalaises, l'Agence a pour mission :

- d'évaluer l'état de santé et de bien-être de la population;
- d'identifier les besoins et définir l'offre de services sur le territoire;
- d'initier, guider et participer aux efforts de prévention;
- d'assurer l'intégration et la cohérence des services et des soins sur son territoire;
- de faciliter l'accès aux services et la continuité des soins;
- de susciter la participation de la population à la gestion du réseau;
- de soutenir le développement des réseaux universitaires dans les différents volets de leur mission;
- d'évaluer et rendre compte de l'impact des interventions sur la santé et le bien-être de la population.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, l'Agence a aussi pour mission de mettre en place une organisation de services de santé et de services sociaux basée sur le concept de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

1.2 Le portrait sommaire de la population

Deuxième plus grand centre urbain au Canada, l'île de Montréal comptait plus de 1,8 million d'habitants lors du dernier recensement, en 2001. Depuis quelques années, cette population s'accroît au rythme de 15 000 personnes par an. Comme dans les autres grandes villes, elle se renouvelle aussi constamment et on observe que plus de 20 % des personnes qui y résident aujourd'hui n'y vivaient pas il y a cinq ans. Les phénomènes démographiques qui façonnent l'évolution des populations (fécondité, mortalité, migration) se traduisent, dans la région de Montréal, par une hausse de l'importance relative des immigrants qui comptaient, en 2001, pour 28 % de la population ainsi que par une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus (15 %). En bref, la population de Montréal s'accroît, se diversifie et vieillit.

Tableau 1 : Quelques données sur la population montréalaise

	Ensemble du Québec	Montréal
Population [1]	7 237 479	1 812 723
Personnes de 65 ans et + [1]	13,3 %	15,3 %
Personnes de moins de 18 ans [1]	22,9 %	20,2 %
Personnes de 65 ans et + vivant seules [1]	31,1 %	35,6 %
Familles monoparentales, parmi les familles avec enfants [1]	26,5 %	33,0 %
Immigrants [1]	9,9 %	27,6 %
Personnes de 20 ans et plus ayant un diplôme universitaire [1]	15,1 %	23,1 %
Personnes de 20 ans et plus ayant moins de 9 ans de scolarité [1]	15,9 %	14,7 %
Taux de chômage, population de 15 et plus (2003) [2]	9,1 %	11,5 %
Personnes prestataires de l'assistance-emploi (mars 2003) [3]	8,4 %	12,7 %
Revenu médian des ménages [1]	40 468 $	35 910 $

Sources :
(1) Statistique Canada, recensement de 2001
(2) Institut de la statistique du Québec, site Internet www.stat.gouv.qc.ca
(3) Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

1.3 L'organigramme

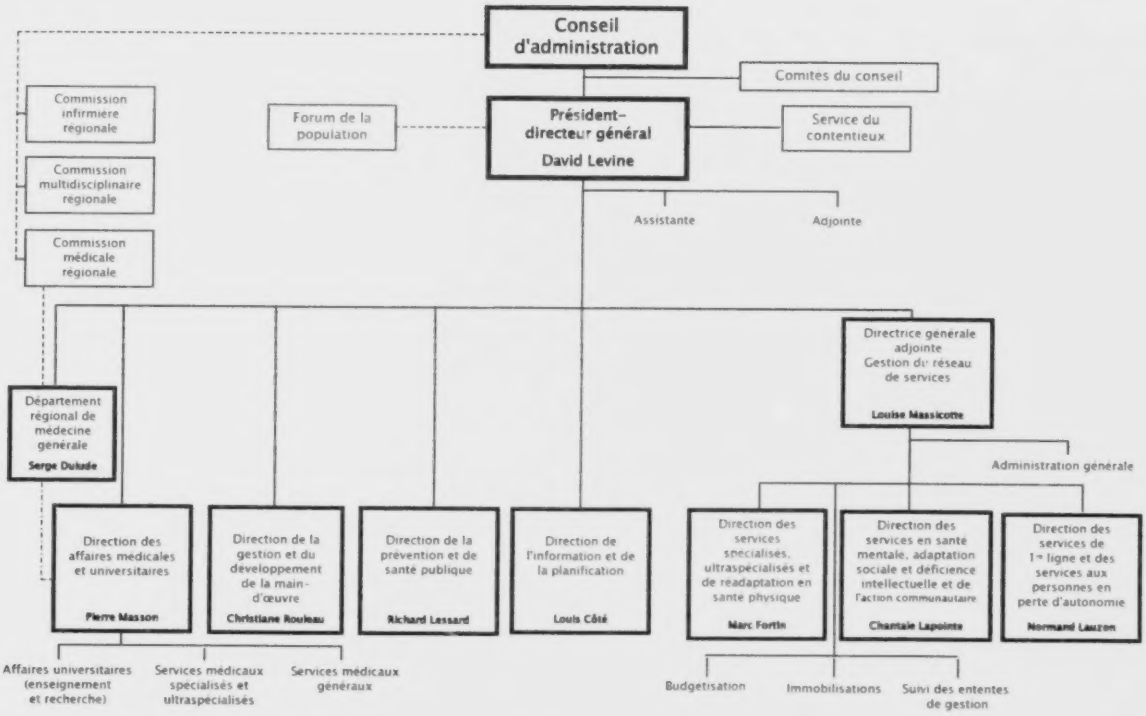

1.4 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration administre les affaires de l'Agence et en exerce tous les pouvoirs. Le conseil a pour principales fonctions :

- d'identifier les priorités en fonction des besoins de la population à desservir et aux services à lui offrir;
- de répartir les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition;
- de nommer les cadres supérieurs et le commissaire régional à la qualité des services;
- d'édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires de l'Agence et à l'exercice de ses responsabilités.

Trois comités du conseil d'administration ont pour mandat d'étudier des dossiers spécifiques et de faire des recommandations au conseil : le comité de vérification, le comité de planification et d'évaluation et le comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion.

La Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, adoptée et sanctionnée en décembre 2003, a redéfini la composition du conseil d'administration. En janvier 2004, 16 membres étaient nommés par le Ministre.

Composition du conseil en décembre 2003	Composition du conseil au 31 mars 2004
Le président : Dr Victor C. Goldbloom	Le président : Dr Victor C. Goldbloom
Le vice-président : M. Réginald Lavertu	Le vice-président : M. Yvon Lamarre
Le secrétaire : M. David Levine	Le secrétaire : M. David Levine
M. Claude Benjamin	M. Alban Asselin
Dr Louis Bouchard	Dr Louis Bouchard
Mme Clémence Brunette-Mallette	Mme Clémence Brunette-Mallette
M. Jacques Desmarais	Mme Christine A. Carron
M. Claude Gagnon	M. Jacques Desmarais
M. Michel Gravel	M. Michel Gravel
M. Jean-Vianney Jutras	M. Jean-Vianney Jutras
Mme Elisabeth Khabar-Dembil	Mme Élisabeth Khabar-Dembil
M. Yvon Lamarre	Mme Ann Langley
Mme Ann Langley	M. Pierre Thomas Léger
M. Pierre Thomas Léger	Mme Josée Prud'Homme
Mme Josée Prud'Homme	Mme Nicole Rouillier
Mme Renée Voisard	Mme Renée Voisard
Mme Kathleen Weil	

1.5 La Commission médicale régionale

La Commission est responsable envers le conseil d'administration de l'Agence :

- de donner son avis sur la qualité de l'organisation des services médicaux sur le territoire ainsi que sur l'accessibilité à ces services et sur leur coordination;

- de donner son avis sur les modes de rémunération et l'organisation de la pratique des médecins qui sont susceptibles de répondre le mieux aux besoins de la région.

Président : Dr Louis Bouchard
Vice-président : Dr Michel Vachon

Dr Martin Juneau
Dr Alain Beaupré
Dr Nabil Attié
Dr Ewa Sidorowicz
Dr Alan Pavilanis
Dr Micheline Ste-Marie
Dr Ayda Bachir
Dr Guillaume Dumont
Dr Samuel Benaroya
Dr Louise Authier
Dr Guy Breton
Dr Bruno J. L'Heureux
Dr Christiane Richard
Dr Harold Dion
Dr Gilles Liboiron
Dr Benoit L. Poulin
Dr Richard Lessard

Activités de la Commission médicale régionale

En plus des activités définies dans son mandat auprès du conseil d'administration de l'Agence, les travaux de la Commission médicale régionale ont principalement porté sur la concentration des activités chirurgicales pour diminuer les listes d'attente, particulièrement en arthroplastie et en ophtalmologie. De par une volonté ministérielle, les travaux du comité de la lutte contre le cancer ont pris un nouvel essor et la Commission médicale régionale a pu suivre de près ce dossier à travers son président, membre délégué au sein de ce comité.

Dans le cadre de la loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, la CMR a pris position sur les besoins de base nécessaires à la réussite des nouvelles instances locales. Les conditions mises de l'avant par la CMR étaient entre autres de rendre prioritaire l'informatisation du réseau et de rendre accessibles les services de laboratoire et de radiologie, ainsi que les consultations spécialisées pour essayer de réorganiser les soins sur notre territoire. La possibilité d'avoir un fichier unique pour le patient à travers le Québec a fait aussi partie des préoccupations de la CMR.

La restructuration du réseau a amené des réflexions au sein de la CMR quant à son rôle, sa composition et ses tâches futures, le tout en harmonie avec les responsabilités de l'ensemble des entités en place et à venir, telles que la Direction des affaires médicales et universitaires, le Département régionale de médecine générale, le Département de médecine spécialisée, etc., dans un contexte de réforme structurelle et de projet clinique.

1.6 La Commission multidisciplinaire régionale

La Commission multidisciplinaire régionale est responsable envers le conseil d'administration de l'Agence de donner son avis sur :

- l'organisation, la distribution et l'intégration des services sur le territoire et sur la planification de la main-d'oeuvre, à la lumière des plans régionaux d'organisation de services;
- certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services dans la région;
- les approches novatrices de soins et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population.

Présidente : Mme Renée Voisard
Vice-présidente : Mme Marguerite Deschamps

Mme Viviane Brunet
M. Charles Dion
M. Robert Doré
M. Robert Dykes
Mme Claudette Hudon
M. Pierre Keable
M. André Larouche
Mme Sylvie Masson
Mme Lyne Nayel
Mme Michèle Quinn
M. Peter Ross
Mme Christiane Rouleau
Mme Carole St-Pierre
M. Camillo Zacchia

Activités de la Commission multidisciplinaire régionale

Au cours de l'année 2003-2004, les membres de la Commission multidisciplinaire régionale se sont intéressés à l'évolution des services de santé et des services sociaux de la région de Montréal depuis les quinze dernières années afin de dégager des éléments de prévision pour une nouvelle organisation de services. Ils ont également passé en revue les modalités de planification et d'implantation des groupes de médecine familiale (GMF). Ils ont aussi inventorié différentes façons de concevoir et de rendre opérationnel les rôles d'intervenant pivot et de gestionnaire de cas. De plus, ils ont questionné la composition et le rôle des Réseaux universitaires intégrés en santé (RUIS).

Par ailleurs, ils ont procédé à l'analyse du plan montréalais d'amélioration de la santé et du bien-être 2003-2006, « La santé en actions », et déposé un avis à cet effet au conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Enfin, les membres de la Commission ont participé à la consultation relative au développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux à Montréal et transmis un avis au conseil d'administration de l'Agence.

1.7 La Commission infirmière régionale

La Commission infirmière régionale est responsable envers le conseil d'administration de l'Agence de donner son avis sur :

- l'organisation, la distribution et l'intégration des soins infirmiers sur le territoire et sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, à la lumière des plans régionaux d'organisation de services;
- certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services dans la région et qui impliquent les soins infirmiers;
- les approches novatrices de soins et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population.

Présidente : Mme Lucie Tremblay
Vice-présidente : Mme Suzie Tremblay

Mme Aline Bourgon	Mme France Desjardins	Mme Louise Potvin
Mme Gisèle Besner	M. Raymond Grenier	Mme Hélène Racine
Mme Lucie Bolduc	Mme Andrée Lalonde	Mme Christiane Rouleau
Mme Clémence Brunette-Mallette	Mme Linda Morneault	Mme Lise Therrien

Activités de la Commission infirmière régionale

En plus des activités définies dans son mandat auprès du conseil d'administration de l'Agence, les travaux de la Commission infirmière régionale ont principalement porté sur la préparation d'un avis présenté dans le cadre de la création des réseaux locaux de santé et de services sociaux à Montréal.

De plus, la Commission infirmière régionale a poursuivi les travaux sur la définition des indicateurs de qualité des soins infirmiers dans les établissements de soins généraux et spécialisés et de soins psychiatriques et déposé son rapport au président-directeur général de l'Agence.

Compte tenu la pénurie de main-d'œuvre en soins infirmiers, la Commission infirmière régionale a pris connaissance des stratégies de coordination régionale du déploiement de la main-d'œuvre infirmière, des activités de coordination régionale des stages, des impacts liés à l'application de la Loi C 33 ainsi que de l'évolution du dossier d'infirmière praticienne en spécialité.

1.8 Le Département régional de médecine générale

Sous l'autorité du PDG de l'Agence, le Département régional de médecine générale (DRMG) est responsable :

- de définir et proposer un plan régional des effectifs médicaux et d'assurer la mise en place et l'application de la décision de l'Agence;
- de définir et proposer le plan régional d'organisation des services médicaux généraux et d'assurer la mise en place et l'application de la décision de l'Agence;
- de définir et proposer un réseau d'accessibilité aux soins médicaux généraux et d'assurer la mise en place et la coordination de la décision de l'Agence;
- d'évaluer et de donner son avis sur les programmes prioritaires de l'Agence et d'assurer la mise en place de la décision de l'Agence;
- d'évaluer et de donner son avis sur les activités médicales particulières (AMP) et d'assurer la mise en place de la décision de l'Agence;
- d'évaluer l'atteinte des objectifs relativement au plan régional d'organisation des services médicaux généraux et à la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens;
- de donner son avis sur tout projet concernant la dispensation des services médicaux généraux.

Chef du DRMG : Dr Serge Dulude
Chef adjoint : Dr Michel Bichai

Dr Louise Authier
Dr Albert Benhaïm
Dr Richard Bergeron
Dr Lise Dauphin
Dr Julie Lajeunesse
Dr Théodore Leibovici
Dr Pierre Masson
Dr Marie-France Pelland
Dr Gérald Poirier
Dr Mark Roper
Dr Mario Zummo

Activités du Département régional de médecine générale

En plus des activités définies dans son mandat auprès du conseil d'administration de l'Agence, les travaux du Département régional de médecine générale ont principalement porté sur la mise en place des groupes de médecine de famille, la mise en application de l'entente sur les activités médicales particulières et de l'entente sur le plan régional des effectifs médicaux.

Le DRMG a également consolidé la garde infirmière et médicale associée pour les clientèles vulnérables.

De plus, le DRMG a participé au processus de consultation sur le projet de loi 25 et a préparé un avis dans le cadre de cette consultation. Finalement, il a apporté sa participation au processus de mise en œuvre des centres médicaux associés.

1.9 Le Forum de la population

Le Forum de la population est responsable envers le conseil d'administration de l'Agence :

- d'assurer la mise en place de différents moyens de consultation de la population sur les enjeux de santé et de bien-être;
- de formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services de santé et des services sociaux disponibles et pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de ces services.

M. Noel Alexander
M. Denis Aumais
Mme Hélène Bohémier
M. Sylvain Bouffard
Mme Vera Danyluk
Mme Claudette Demers-Godley
M. Pietro Gasparrini
M. Jean-Pierre Girard
Mme Sophie Gravel
Mme Christine Lao
M. Gilles Larocque
M. David Levine, président d'office
Mme Nicole Loubert
Mme Niki Messas
M. Pierre Mitchell
Mme Carol Robertson
Mme Nancy Schmidt
M. David Tordjman
M. John-Richard Walker

Activités du Forum de la population

Les membres du Forum ont soumis leur avis sur le plan montréalais d'amélioration de la santé et du bien-être 2003-2006, « La santé en actions ».

Plus récemment, le Forum a contribué et participé activement aux diverses activités de consultation organisées par l'Agence dans le cadre du projet de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Dans un premier temps, le Forum a recommandé à l'Agence différents moyens à mettre en place pour consulter la population montréalaise. Par la suite, des représentants du Forum de la population ont été présents aux 11 rencontres d'information et de consultation qui ont permis aux citoyens de Montréal de s'exprimer devant les représentants de l'Agence. Les membres du Forum ont aussi participé à toutes les activités de consultation destinées aux différents publics visés par le projet de création des réseaux locaux. Enfin, le 27 avril 2004, l'*Avis du Forum de la population sur la proposition de création de 12 réseaux locaux de services de santé et de services sociaux sur le territoire de l'Île de Montréal* a été présenté au conseil d'administration de l'Agence.

1.10 L'effectif

	2002-2003		2003-2004	
	Nombre	ETC	Nombre	ETC
Les cadres				
Temps complet	42	42,0	42	42,0
Temps partiel	1	0,8	0	0,0
Nombre de cadres en stabilité d'emploi	5	5,0	5	4,8
Sous-total	**48**	**47,8**	**47**	**46,8**
Les employés				
Temps complet permanent	192	192,0	188	188,0
Temps partiel permanent	7	4,8	8	5,5
Nombre d'employés en sécurité d'emploi	0	0,0	0	0,0
Sous-Total	**199**	**196,8**	**196**	**193,5**
TOTAL 1	**247**	**244,6**	**243**	**240,3**
Les occasionnels				
Nombre d'heures rémunérées au cours de l'année	82 335	45,1	81 192	44,5
TOTAL 2		**289,71**		**284,79**

1.11 L'effectif de la Direction de la prévention et de santé publique

	Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Centre universitaire de santé McGill	Agence	TOTAL
Cadres	7	2	3	**12**
(Cadres-médecins)	(1)	(1)	(1)	**(3)***
Professionnels	59,6	44,4	13	**117**
Médecins	48	50	1	**99**
Techniciens	14	6,2	2	**22,2**
Personnel de soutien	18,6	29	4	**51,6**
TOTAL	**147,2**	**131,6**	**23**	**301,8**

* Sont comptabilisés dans la catégorie Médecins.

Chapitre 2
Le réseau montréalais de la santé et des services sociaux

Au 31 mars 2004, le réseau montréalais de la santé et des services sociaux comprenait 139 établissements[1], plus de 400 cabinets ou cliniques médicales, 11 groupes de médecine de famille (dont trois en voie d'accréditation) ainsi que 579 organismes communautaires subventionnés par l'Agence. Plus de 90 000 personnes y travaillent quotidiennement, dont 3 293 médecins spécialistes, 2 223 omnipraticiens, 21 640 infirmières et 8 000 autres professionnels.

Avec un budget annuel de 4,1 milliards de dollars, ce réseau complexe et diversifié doit répondre aux besoins tout aussi complexes et diversifiés des Montréalais et des Montréalaises en matière de santé et de services sociaux. En raison de la présence de quatre des grandes universités québécoises et de nombreux établissements à mission universitaire, le réseau montréalais offre également un large éventail de services ultraspécialisés à la population des autres régions du Québec, ainsi que des milieux de formation à une forte proportion des médecins et des professionnels de la santé qui oeuvreront sur l'ensemble du territoire québécois.

2.1 Les établissements

Les 139 établissements de la région offrent des services dans quelques 356 installations.

Tableau 2 : Nombre d'établissements au 31 mars 2004

	Privé	Public	Total
CLSC	-	29	29*
Centres hospitaliers	4	23	27
Centres d'hébergement et de soins de longue durée	33	30	63
Centres de réadaptation	6	12	18
Alcoolisme et toxicomanie (2)			
Déficience intellectuelle (6)			
Déficience physique (5)			
Jeunes en difficulté d'adaptation (4)			
Mères en difficulté d'adaptation (1)			
Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	-	2	2
Total des établissements	43	96	139

* Inclut les établissements qui exploitent les missions CLSC-CHSLD et la Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles.
Tiré du Système référentiel établissements, Services documentaires et des technologies de la gestion de l'information.

[1] Avec la création des 12 centres de santé et de services sociaux sur le territoire montréalais, le nombre d'établissements est passé à 97 en juin 2004.

Tableau 3 : Centres hospitaliers et instituts universitaires

Établissements	Affiliations	Université de Montréal	Université McGill	UQAM
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Centres hospitaliers universitaires (CHU)	X		
- Centre universitaire de santé McGill			X	
- Hôpital Sainte-Justine		X		
- CLSC Nord de l'Île	Centres affiliés universitaires (CAU)	X		
- CLSC Côte-des-Neiges			X	
- CLSC des Faubourgs		X		
- CLSC René-Cassin		X		X
- Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal		X		
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont		X		
- Institut de cardiologie de Montréal (médecine vasculaire et cardiologie)	Instituts universitaires	X		
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal (gériatrie)		X		
- Le Centre jeunesse de Montréal (violence chez les jeunes)				X

Conformément aux articles 88, 89, 90 et 91 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chap. S-4.2).

Source: Système référentiel établissements
Services documentaires et des technologies de la gestion de l'information.

Établissements ayant une vocation suprarégionale

- Centre de réadaptation Constance-Lethbridge :
  - Adaptation complexe de véhicules automobiles
  - Évaluation des capacités de travail pour des clientèles ayant des profils cliniques complexes
  - Services aux adultes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral et présentant un trouble grave du comportement
  - Services à la clientèle présentant des affections rhumatologiques sévères

- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau :
  - Services aux blessés médulaires
  - Services aux personnes tétraplégiques à dépendance respiratoire

- Institut de réadaptation de Montréal :
  - Services aux blessés médulaires
  - Services aux personnes tétraplégiques à dépendance respiratoire

- Institut Raymond-Dewar :
  - Services surspécialisés à la clientèle ayant reçu un implant cochléaire et à la clientèle sourde-aveugle
  - Services pour les personnes sourdes utilisant le langage gestuel et les aides de suppléance à l'audition

- Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal :
  - Services aux blessés médulaires
  - Services aux personnes tétraplégiques à dépendance respiratoire

- Manoir Cartierville :
  - Mandat d'admission d'usagers avec une déficience auditive
  - Services surspécialisés pour les clientèles sourdes et sourdes-aveugles en regard de la communication

Conformément à l'article 112 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chap. S-4.2).

Source : Système référentiel établissements
Services documentaires et des technologies de la gestion de l'information.

2.2 L'effectif du réseau par catégorie d'emploi

Plus de 90 000 personnes travaillent quotidiennement dans le réseau montréalais de la santé et des services sociaux, dont 3 293 médecins spécialistes (selon le plan d'effectifs médicaux fixé par le ministère de la Santé et des Services sociaux), 2 223 médecins omnipraticiens (1 937,6 ETP1), 21 700 infirmières et 8 000 autres professionnels de la santé.

Tableau 4 : Effectif du réseau par catégorie d'emploi (selon la Loi 30)

Catégorie d'emploi	Sous catégorie emploi	Nombre de personnes
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Employé de bureau	10 347
	Professionnel	836
	Technicien	1 479
Personnel d'encadrement	Cadre intermédiaire	2 977
	Cadre médecin	47
	Cadre supérieur	402
	Hors-cadres	140
	Temporaire en situation de gestion	190
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Externe en inhalothérapie	15
	Externe en soins infirmiers	91
	Infirmière	12 619
	Infirmière auxiliaire	3 559
	Infirmière bachelière	5 461
	Inhalothérapeute	989
	Perfusioniste	44
Personnel non visé par la Loi 30	Autres	12
	Biochimiste clinique	49
	Étudiant	363
	Pharmacien	506
	Physicien	50
	Sage femme	20
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Autres paratechnique	2 822
	Auxiliaire familiale	1 354
	Métiers	624
	Préposé aux bénéficiaires	13 570
	Services auxiliaires	9 733
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Professionnel de la santé	2 937
	Professionnel services sociaux	3 815
	Technicien de la santé	5 254
	Technicien services sociaux	4 474
	Total	**84 779**

Source : Les données sur la répartition des effectifs sont tirées de la banque de données R-22 annuelle au 31 mars 2003.

Tableau 5 : Répartition des médecins spécialistes par spécialité

Spécialités	Plan d'effectifs médicaux pour 2004	Spécialités	Plan d'effectifs médicaux pour 2004
Allergie-immunologie	30	Microbiologie	75
Anatomo-pathologie	76	Néphrologie	79
Anesthésiologie	227	Neurologie	106
Biochimie médicale	18	Neuro-chirurgie	27
Cardiologie	191	Obstétrique-gynécologie	156
CCVT	31	Ophtalmologie	114
Chirurgie générale	163	Oto-rhino-laryngologie	60
Chirurgie orthopédique	85	Pédiatrie	237
Chirurgie plastique	47	Physiatrie	40
Dermatologie	66	Pneumologie	103
Endocrinologie	90	Psychiatrie	450
Gastro-entérologie	89	Radiologie diagnostique	175
Génétique médicale	16	Radio-oncologie	36
Gériatrie	29	Rhumatologie	46
Hématologie	111	Santé communautaire	40
Médecine interne	119	Soins intensifs	25
Médecine nucléaire	32	Urologie	57
Médecine d'urgence	47		
Total			**3 293**

Source : Conciliation du MSSS avec l'Agence de Montréal et la FMSQ, février 2004.

Tableau 6 : Répartition des médecins omnipraticiens selon le lieu de pratique (au 31 décembre 2003)

Lieu de pratique	Nombre	ETP
Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)	259	101,42
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse	5	0,82
Centre de réadaptation	25	13,75
Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	900	566,23
Centre hospitalier de soins psychiatriques	62	39,73
Centre local de services communautaires (CLSC)	403	228,72
Clinique ou cabinet privé	1 462	967,15
URGENCES-SANTÉ	46	19,82
Total	**2 223**	**1 937,64**

Source : RAMQ (Trimestre du 30 décembre 2003).

2.3 L'accès aux services en langue anglaise

Dans l'ensemble du réseau montréalais, 37 établissements sont désignés pour offrir l'ensemble de leurs services en anglais; 45 autres établissements doivent offrir certains de leurs services en anglais.

Le Programme d'accès aux services de langue anglaise est en vigueur depuis 1989. Il a été révisé en 1996 et un nouveau programme a été approuvé par le gouvernement en 1999.

Tableau 7 : Plan d'accès aux services en langue anglaise et aux communautés culturelles

	CH	CLSC	CPEJ	CHSLD	CR	Total
Désignés	13	0	1	13	10	37
Indiqués	7	26	0	7	5	45
Établissements avec programme d'accès aux communautés culturelles	6	9	2	2	2	21

2.4 Les organismes communautaires

En 2003-2004, l'Agence a soutenu l'action de 579 organismes communautaires en allouant 74,8 M$, dont 60,8 M$ à 468 organimes par le Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC), et 14 M$ à 111 organismes par le biais d'autres programmes.

Les 28 catégories du programme SOC:

- Alcoolisme et autres toxicomanies (10)
- Centres communautaires de quartier (4)
- Centres d'action bénévole (6)
- Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (5)
- Centres de femmes (27) et autres ressources pour femmes (6)
- Famille (8)
- Maisons de jeunes (25) et autres ressources pour jeunes (41)
- Maisons d'hébergement dépannage pour les jeunes en difficulté (15)
- Maisons d'hébergement pour les femmes violentées ou en difficulté (27)
- Organismes multiclientèles (8)
- Organisme d'assistance et d'accompagnement (1)
- Organismes d'intervention auprès des conjoints violents (5)
- Organisme d'intervention auprès des hommes en difficulté (2)
- Organismes de justice alternative (2)
- Personnes ayant des problèmes de santé physique (5)
- Personnes démunies (32)
- Personnes des communautés culturelles et autochtones (26)
- Personnes handicapées (déficience intellectuelle) (17)
- Personnes handicapées (déficience physique) (19)
- Ressources de dépannage pour clientèles en difficulté (5)
- Services adaptés à une population spécifique (2)
- Concertation et consultation régionales (5)
- Maintien à domicile (68)
- Santé mentale (87)
- SIDA (15)
- Autres (2)

* Sept (7) organismes sont subventionnés dans plus d'une catégorie.

2.5 Les volumes d'activités

Les activités d'un établissement comprennent les opérations qui découlent de la prestation des services fournis par ce dernier et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission dans le cadre de son budget de fonctionnement. Le tableau qui suit présente, pour chaque type d'établissement, un certain nombre d'activités qui se veulent les plus représentatives du réseau montréalais.

Tableau 8 : Volumes d'activités

Volumes d'activités	2002-2003[2]	2003-2004
Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés		
• **Courte durée physique**		
Soins infirmiers		
Admissions	155 913	159 304
Jours-présence	1 481 412	1 497 329
Urgence		
Total des visites	837 985	822 253
Consultations externes		
Visites totales	2 376 809	2 406 835
Bloc opératoire		
Nombre d'usagers (chirurgies d'un jour)	88 460	88 541
Nombre d'usagers (hospitalisés)	69 393	73 387
Natalité		
Accouchements	23 131	24 369
• **Santé mentale**		
Unités de soins pour jeunes		
Jours-présence	10 479	9 970
Services externes pour enfants et adolescents		
Jours-présence	10 479	9 970
Usagers	4 053	5 319
Unités de soins pour adultes		
Jours-présence	151 555	151 618
Services externes pour adultes		
Usagers	33 303	32 939
• **Services diagnostics et thérapeutiques**		
Laboratoires		
Procédures pondérées	195 543 363	211 631 778
Hémodynamique		
Unités techniques provinciales (incluant angio cardiaque depuis 2002-2003)	2 810 210	2 871 180
Endoscopie		
Examens	135 007	138 468
Médecine nucléaire		
Unités techniques provinciales	14 690 839	15 214 436
Hémodialyse en milieu hospitalier		
Traitements	187 050	196 063
Imagerie médicale		
Total des unités techniques provinciales	46 328 984	44 858 306
Radio-oncologie		

[2] Certaines données de l'exercice 2002-2003 ont été reclassées à des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant.

Volumes d'activités	2002-2003[2]	2003-2004
Unités techniques provinciales	9 677 225	9 238 589
Hémato-oncologie		
Traitements	91 156	96 252
Centres hospitaliers de soins psychiatriques		
• **Services aux usagers admis**		
Unités de soins pour jeunes		
Jours-présence	30 706	31 701
Unités de soins pour adultes		
Jours-présence	267 656	233 660
Unités de soins pour personnes âgées		
Jours-présence	49 416	49 431
Psychiatrie légale		
Jours-présence	86 219	91 055
• **Services ambulatoires**		
Urgence		
Visites	8 835	9 231
Hôpital de jour		
Présences	29 828	26 204
Services externes pour enfants, adolescents et adultes		
Usagers	18 161	18 093
Réinsertion et intégration sociale		
Usagers	1 014	1 244
Centres hospitaliers de réadaptation et Unités de réadaptation fonctionnelle intensive en centres d'hébergement et de soins de longue durée		
• **Services aux usagers admis**		
Soins infirmiers de courte durée aux adultes et aux enfants		
Admissions	7 327	8 496
Jours-présence	213 553	218 207
Soins infirmiers et d'assistance en Unités de réadaptation fonctionnelle intensive		
Admissions	1 330	1 627
Jours-présence	61 767	76 496
• **Services ambulatoires**		
Soins infirmiers et d'assistance en Unités de réadaptation fonctionnelle intensive		
Consultations externes spécialisées		
Visites	12 835	13 924
CLSC		
Nombre de personnes desservies aux Services de santé courants	392 102	359 431
Nombre de personnes desservies aux Soins infirmiers à domicile	46 841	49 580
Nombre de personnes desservies aux services de Santé parentale et infantile	48 158	57 420
Nombres d'appels reçus Info-Santé CLSC	556 609	554 655

Volumes d'activités	2002-2003[2]	2003-2004
Centres jeunesse		
• **Volet Centres jeunesse**		
Signalements non retenus	5 233	4 788
Signalements retenus	5 244	5 678
Total	10 477	10 466
Données ventilées par la Loi		
1- Loi sur les jeunes contrevenants		
Usagers ayant fait l'objet d'une intervention	3 679	3 286
2- Loi sur la protection de la jeunesse		
Usagers ayant fait l'objet d'une intervention	13 766	13 095
3- Loi sur les services de santé et les services sociaux		
Usagers ayant fait l'objet d'une intervention	6 187 *	5 991
• **Volet Centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation**		
Assistance et support aux jeunes et à la famille		
Nombre d'usagers	11 509 *	10 412
1- Unités de vie		
Au début de l'année	792	792
Nouveaux usagers durant l'année	1 385	1 323
2- Foyers de groupe		
Au début de l'année	332	309
Nouveaux usagers durant l'année	484	382
3- Ressources de type familial (RTF)		
Au début de l'année	2 473	2 376
Nouveaux usagers durant l'année	996	1 002
4- Ressources intermédiaires		
Au début de l'année	224	234
Nouveaux usagers durant l'année	92	105

* Suite à des problèmes techniques, les données pour les Centres jeunesse Batshaw n'étaient pas disponibles pour l'année 2002-2003. Les données de 2001-2002 avaient été répétées pour ces deux sous-catégories.

Centres d'hébergement et de soins de longue durée (privés et publics)		
• **Services à la clientèle hébergée**		
Soins infirmiers et d'assistance		
Heures travaillées*	14 558 509	14 685 354
Jours présence	5 041 018	5 054 817
Moyenne	2,89	2,91
Services professionnels		
Heures travaillées	1 083 808	1 051 283
Jours présence	4 781 271	4 751 376
Moyenne	0,23	0,22
Pourcentage d'occupation moyenne	96,53%	96,62%

* Comprend les soins infirmiers dans les unités de soins de longue durée des CHSGS.

Volumes d'activités	2002-2003[2]	2003-2004
Centres de réadaptation en déficience intellectuelle		
• **Inscriptions**		
Usagers inscrits en fin d'année	5 295	5 595
• **Programmes**		
Soutien	9 308	9 455
Socio-professionnel	3 240	3 428
Résidentiel	2 716	2 716
Centres de réadaptation en déficience physique		
• **Admissions dans les installations**	326	313
Inscriptions		
Nombre d'usagers desservis dans l'année	16 659	18 089
• **Programmes**		
Nombre d'usagers en réadaptation	16 481	17 976
Nombre d'usagers résidentiel	103	96
Centres de réadaptation en toxicomanie		
A) Services internes		
Usagers admis en internat		
Au début de l'année	176	174
Admissions durant l'année	1 258	1 441
Total	1 434	1 615
Placements en ressources de type familial - Adultes et personnes âgées		
Placés au début de l'année	25	25
Placés durant l'année	0	5
Total	25	30
B) Usagers inscrits en centres de jour et en externe		
Usagers au début de l'année	3 186	3 459
Nouveaux usagers durant l'année	4 555	4 374
Total	7 741	7 833

Source : Rapports financiers (AS-471) et statistiques (AS-478, AS-484) annuels des établissements.

Chapitre 3
Les 23 objectifs prioritaires de l'Agence en 2003-2004 : présentation des résultats

3.1 Réalisations en matière de services aux personnes vulnérables (5 objectifs)

Objectif 1 : Augmenter le nombre de personnes aux prises avec des troubles envahissants du développement ayant reçu des services

Résultats attendus
1. Augmenter le nombre d'enfants recevant des services d'intervention comportementale intensive
2. Augmenter le nombre d'heures de services d'intervention comportementale intensive aux enfants de moins de six ans
3. Augmenter le nombre d'enfants recevant des services de soutien
4. Augmenter les montants versés aux familles
5. Augmenter le nombre d'adultes recevant des services spécialisés

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Nombre total d'enfants différents ayant reçu des services d'intervention comportementale intensive depuis le début de l'année	72	119	181
2. Nombre moyen d'heures de services d'intervention comportementale intensive reçu par enfant de moins de six ans au cours de l'année		N/D *	17 heures/enfant
3. Nombre d'enfants différents recevant des services de soutien depuis le début de l'année	374	404	497
4. Montants versés aux familles	328 974 $	744 349 $	1 475 068 $
5. Nombre d'adultes différents recevant des services spécialisés depuis le début de l'année	265	282	318

* La cible théorique est de 20 heures/semaine/enfant. Cette cible est considérée atteinte compte tenu que les modalités de cueillette des données sur une base annuelle ne permettent pas de vérifier la validité et fiabilité des informations.

Résultat
Toutes les cibles ont été atteintes.

Commentaires
L'année 2003-2004 est la première année de mise en œuvre du plan d'action pour les personnes ayant des troubles envahissants du développement (TED). La région de Montréal s'est vue attribuer un budget de développement de 2 693 607 $ qui sera annualisé à 4 621 202 $. Un budget de 390 908$ disponible l'année précédente a été reconduit.

Cette année, l'Agence a d'abord mandaté les centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) pour dispenser les services de réadaptation à cette clientèle, qu'elle ait ou non une déficience intellectuelle. Un nombre important d'intervenants des CRDI a reçu une formation de base en intervention comportementale intensive auprès notamment des enfants.

Les CRDI ont atteint l'ensemble des cibles de service qui leur étaient attribuées auprès des enfants de moins de 6 ans, des jeunes d'âge scolaire et des adultes. Les familles ont reçu un soutien accru grâce aux ajouts au programme de soutien à la famille géré par les CLSC et à l'organisme communautaire Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM).

Les travaux visant à améliorer et à standardiser l'offre de service d'évaluation diagnostique se sont poursuivis avec les quatre centres hospitaliers mandatés, soit l'Hôpital de Montréal pour enfant, l'Hôpital Sainte-Justine, l'Hôpital Rivière-des-Prairies et l'Hôpital Douglas.

Objectif 2 : Diminuer le nombre d'enfants dysphasiques en attente de services

Résultats attendus
1. Augmenter le nombre de jeunes ayant reçu des services
2. Réduire le nombre de jeunes en attente de services

Indicateurs	**Point de départ Résultats 2002-2003**	**Cibles 2003-2004**	**Point d'arrivée Résultats 2003-2004**
1. Nombre de jeunes différents ayant reçu des services depuis le début de l'année	1 107	1 267	1 294
2. Nombre de jeunes en attente de services à la 13e période	439	349	412

Résultat
Une cible sur deux est atteinte.

Commentaires
La cible relative à l'augmentation du nombre de jeunes ayant reçu des services a été atteinte.

La cible de réduction du nombre de jeunes en attente de services n'a pas été atteinte, notamment en raison d'une augmentation de 35% des nouvelles demandes en cours d'année à l'Institut Raymond-Dewar (142 vs 192) et de 130% au Centre de réadaptation MacKay (59 vs 136). Dans ce cas, on constate un élargissement de sa clientèle, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre de références. L'hôpital Sainte-Justine a, quant à lui, augmenté le nombre de disciplines professionnelles impliquées auprès d'un même enfant lorsque requis (ergothérapie et psychologie), ce qui a également eu pour effet de limiter la réduction du nombre de jeunes en attente. Enfin, une amélioration des systèmes de collecte de données a permis de mieux répertorier les jeunes en attente de service.

Le deuxième indicateur comporte une faiblesse importante puisqu'il est impossible de prévoir avec précision l'augmentation des demandes dans un domaine pour lequel les services offerts restent encore très limités.

Un montant de 359 958 $ a été alloué en 2003-2004, lequel sera annualisé à 640 742 $.

Objectif 3 : Diminuer le nombre de jeunes en difficulté en attente de services

Résultats attendus
1. Réduire la liste d'attente reelle à l'evaluation
2. Réduire la liste d'attente à l'application des mesures
3. Réduire le taux d'engorgement réel

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
CENTRE JEUNESSE de MONTRÉAL			
1. Liste d'attente réelle à l'évaluation	21	21 *	59
2. Liste d'attente à l'application des mesures	63	63	46
3. Taux d'engorgement réel	7,2%	6,0%	0,32%
CENTRE JEUNESSE BATSHAW			
1. Liste d'attente réelle à l'évaluation	45	45	75
2. Liste d'attente à l'application des mesures	17	17	34
3. Taux d'engorgement réel	0,0%	0,0%	0,0%

* La cible pour la liste d'attente réelle à l'évaluation pour le CJ Montréal est de 21, cible qui correspond à la moyenne annuelle de l'année de référence 2002-2003 et ce, à l'instar des Centres jeunesse Batshaw.

Commentaires

1. Réduire la liste d'attente réelle à l'évaluation

Les deux centres jeunesse n'ont pas réussi à atteindre la cible pour les raisons suivantes :

Centre jeunesse de Montréal
Le nombre de signalements retenus a enregistré une hausse de 17 % au cours de l'année. De plus, de nombreux postes ont été vacants au service évaluation-orientation tout au cours de l'année en raison de la difficulté que représentent le recrutement et la rétention du personnel dans ce service.

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
Bien que le nombre de signalements ait diminué de 7,9 %, la cible n'a pu être atteinte en raison d'un problème chronique de vacance des postes au service évaluation-orientation. Ce problème est dû à la difficulté de recruter et de retenir le personnel clinique dans le service.

Une somme de 30 000 $ récurrente a été versée à chacun des deux centres jeunesse.

2. Réduire la liste d'attente à l'application des mesures

Centre jeunesse de Montréal
La cible a été atteinte.

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
La cible n'a pu être atteinte en raison de la difficulté chronique à combler les postes dans ce service, comme c'est le cas au service évaluation-orientation. De plus, les efforts déployés par les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw pour réduire la liste d'attente à l'évaluation entraînent une augmentation des demandes à l'étape de l'application des mesures.

3. Diminuer les taux d'engorgement

La cible a été atteinte par le Centre jeunesse de Montréal, seul établissement visé.

Les deux centres jeunesse sont aux prises avec des difficultés structurelles pour assurer la rétention et le recrutement du personnel affecté à l'évaluation/orientation. Cette problématique a été soumise à l'attention du Ministère via la Table provinciale des ressources humaines. Les deux centres jeunesse ont une capacité théorique inférieure à la capacité théorique réelle signifiée par le Ministère (indice basé sur un plan de postes qui ne tient pas compte des ressources humaines réellement disponibles). Le Centre jeunesse de Montréal a connu une augmentation de 5,1% des signalements reçus, de 17,2% des signalements retenus et de 5,8% du taux de rétention des signalements pour évaluation/orientation. Les deux centres jeunesse ont déployé des efforts soutenus en vue de recruter le personnel requis. Le problème de dotation du personnel à l'évaluation demeure entier et n'est pas exclusif à la région.

Objectif 4 : Augmenter le financement et les services aux enfants dans les maisons et les centres d'hébergement pour femmes victimes de violence

Résultats attendus
1. Augmentation du nombre d'enfants ayant reçu des services d'une intervenante « enfant » dans chacune des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence
2. Augmentation du niveau de financement de base moyen des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec
3. Augmentation du niveau de financement de base moyen des centres de femmes

Indicateurs	**Point de départ Résultats 2002-2003**	**Cibles 2003-2004**	**Point d'arrivée Résultats 2003-2004**
1. Nombre d'enfants différents ayant reçu des services d'une intervenante « enfant » dans chacune des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence	1 378	N/D	1 514
2. Augmentation du niveau de financement de base moyen des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec	283 963 $	310 179 $	335 568 $
3. Augmentation du niveau de financement de base moyen des centres de femmes	91 430 $	100 791 $	101 261 $

Résultat
Les cibles ont été atteintes.

Commentaires
Une somme de 1 737 749 $ récurrente a été répartie entre les 29 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et les 29 centres de femmes de la région de Montréal.

1. *Augmenter le nombre de d'enfants ayant reçu des services*
   Les subventions ont permis d'augmenter le nombre de services d'intervenantes « enfant » auprès des enfants hébergés dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence par rapport à 2002-2003. Cependant, le résultat 2003-2004, 1 514 enfants, ne peut être validé en raison du fait qu'au départ, aucune cible n'avait pu être déterminée car les budgets de développement n'ont été versés qu'en décembre 2003. De plus, la compilation et l'interprétation des données diffèrent selon les maisons.

2. *Augmentation du financement des maisons d'hébergement*
   Le financement de base moyen des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence est passé de 283 963 $ en 2002-2003 à 335 568 $ en 2003-2004, soit une augmentation moyenne de 51 605$ par maison d'hébergement.

3. *Augmentation du financement des centres de femmes*
   Le financement de base moyen des centres de femmes est passé de 91 430 $ à 101 261 $.

Objectif 5 : Rehausser les services en santé mentale et diminuer le nombre de personnes en attente de ces services

Résultats attendus	
1.	Augmenter le nombre d'adultes ayant reçu des services de soutien continu ou intensif dans la communauté
2.	Réduire le nombre de jeunes en attente d'évaluation
3.	Réduire le nombre de jeunes en attente de traitement en pédopsychiatrie
4.	Augmenter le nombre de jeunes recevant des services sociaux courants et des services en CLSC pour des problèmes de santé mentale
5.	Réduire les durées de séjour sur des civières dans les salles d'urgence pour les personnes présentant des problèmes de santé mentale

Indicateurs		Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1.	Nombre d'adultes différents ayant reçu des services de soutien continu ou intensif dans la communauté depuis le début de l'année	N/D	N/D	3 581
2.	Nombre de jeunes en attente d'évaluation	566	566*	1 007
3.	Nombre de jeunes en attente de traitement en pédopsychiatrie.	336	336*	144
4.	Nombre de jeunes différents recevant des services sociaux courants et des services en CLSC pour des problèmes de santé mentale depuis le début de l'année	1 342	1 362*	273
5.	Durée moyenne de séjour à la salle d'urgence des personnes présentant un problème de santé mentale	36,2	28 heures	30,5
*	Outre l'indicateur 5 « Urgence », les données de départ relatives aux autres indicateurs ne peuvent être validées et conséquemment, la cible signifiée pour 2003-2004 ne peut l'être non plus. Ces données ne peuvent être comparées n'ayant pas été colligées selon une même base.			

Résultat
Deux cibles sur cinq sont considérées atteintes.

Commentaires

1. *Nombre d'adultes différents ayant reçu des services de soutien continu ou intensif dans la communauté*
   La cible est atteinte. La cible fixée pour l'année était de desservir 20 usagers de plus. Les deux organismes communautaires mandatés pour desservir ces nouveaux usagers en provenance des ressources de type familial et des ressources intermédiaires (RTF-RI) ont complété leur mandat.

   Il est cependant impossible de valider de façon formelle la donnée transmise puisqu'elle intègre, pour certains établissements, des usagers hébergés dans des RTF-RI mais qui sont inscrits dans un processus de réinsertion sociale. Cet indicateur a fait l'objet de nombreuses interprétations au cours de l'année et reste à être balisé à nouveau afin de réduire les risques d'interprétations.

2. *Nombre de jeunes en attente d'évaluation*
   Des 1 007 jeunes en attente d'une évaluation, 314 sont en attente d'une évaluation pour des troubles envahissants de développement (TED). Il serait pertinent d'isoler ce groupe de jeunes considérant que l'évaluation pour une présomption de TED nécessite plus de temps en raison de la contribution d'expertises spécialisées diverses. Ces demandes d'évaluation devraient être comptabilisées de façon distincte d'autant que le Ministère a identifié des cibles particulières pour les TED.

3. *Nombre de jeunes en attente de traitement en pédopsychiatrie*
   Sept (7) établissements sur 10 n'ont pas de listes distinctes pour les jeunes en attente d'évaluation et pour ceux en attente de traitement. Le processus de traitement débute dès que le jeune s'inscrit dans le processus d'évaluation. Les données de l'Hôpital Rivière-des-Prairies ne sont pas disponibles.

4. *Nombre de jeunes recevant des services sociaux courants et des services en CLSC*
   L'indicateur est à ajuster. Il n'a pas été possible de valider les informations transmises par les CLSC parce que les notions «santé mentale menacée» et «jeunes aux prises avec des troubles mentaux transitoires ou graves» ne sont pas clairement balisées, ce qui a laissé place à interprétation lors de la collecte des données.

5. *Durée moyenne de séjour à la salle d'urgence (santé mentale)*
   La cible n'est pas atteinte. La durée moyenne de séjour à la salle d'urgence a cependant été réduite de près de 6 heures, passant de 36,2 heures à 30,5 heures. Les deux centres hospitaliers de soins psychiatriques, Louis-H. Lafontaine et Douglas, contribuent à maintenir la durée moyenne de séjour au-dessus de la cible alors que les deux centres hospitaliers pédiatriques ainsi que la très grande majorité des hôpitaux ayant un département de psychiatrie démontrent une très bonne performance. Certaines mesures correctrices ont été mises de l'avant : intensification des services en centres de crise en santé mentale, ouverture de 37 places en hébergement transitoire pour les clientèles en attente d'hébergement, infirmière de liaison en santé mentale, développement de 10 unités de logement social, intégration de trois personnes déficientes intellectuelles séjournant dans des lits de courte durée au réseau de la déficience intellectuelle et mise sur pied d'un projet de soins partagés avec un centre hospitalier de courte durée. Un soutien apporté à d'autres ressources résidentielles a permis d'accommoder 239 personnes.

3.2 Soutien à domicile et hébergement des personnes âgées (1 objectif)

Objectif 6 : Rehausser les services et augmenter le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie desservies

Résultats attendus
1. Augmenter le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA) recevant des services à domicile
2. Augmenter le nombre moyen d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (PAPA)
3. Augmenter le nombre de personnes (autres que PAPA) desservies recevant des services à domicile
4. Augmenter le nombre moyen d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (autres que PAPA)
5. Augmenter le nombre total d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en soins infirmiers et d'assistance
6. Augmenter le nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en services professionnels

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA) recevant des services à domicile	41 246	42 846	42 826
2. Nombre moyen d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (PAPA)	25	25	26
3. Nombre de personnes (autres que PAPA) desservies recevant des services à domicile	24 107	24 203	45 220
4. Nombre moyen d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (autres que PAPA)	13,31	13,31	17,6
5. Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en soins infirmiers et d'assistance	2,67	2,67	2,9
6. Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en services professionnels	0,2	0,2	0,2

Résultat
Toutes les cibles ont été atteintes.

Commentaires
Le montant de 3 474 874 $ alloué cette année a permis de desservir 1 676 personnes de plus que l'an passé et d'augmenter l'intensité des services. On notera que le nombre de personnes (autres que PAPA) desservies recevant des services à domicile (45 220) ne représente pas un écart positif de plus de 21 000 usagers par rapport à la cible car cette donnée est le résultat d'un mode de calcul de l'Agence différent de celui du Ministère.

3.3 Suivi des orientations et programmes ministériels au plan de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle (1 objectif)

Objectif 7 : Veiller à l'application de la loi sur la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux pour tous les établissements

Résultat
L'objectif a été atteint.

Commentaires
Au cours de l'année 2003-2004, l'Agence a mis en place la structure requise pour faire appliquer la loi. Elle a notamment procédé à l'identification des responsables locaux de l'application de la loi 71 dans l'ensemble des établissements. Une journée d'information à leur l'intention a permis une mise à niveau des rôles et responsabilités de l'Agence et des établissements au regard des nouvelles exigences découlant de la loi.

De plus, l'Agence a transmis à tous les établissements de la région une grille de suivi développée par le Ministère sur la mise en application de la loi. Cet outil a pour but de faire un bilan de leurs réalisations, de voir où ils en sont dans le processus et de mesurer leur degré de conformité. Au 31 mars 2004, 54 établissements avaient terminé cette étape, mais une compilation ultérieure totalisait une centaine de réponses. L'Agence doit procéder à la compilation des données et assurer le suivi auprès du Ministère.

3.4 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière de ressources humaines (4 objectifs)

Objectif 8 : Réviser la liste des activités médicales particulières

Dans le cadre de la loi 142 qui vise à diriger la pratique médicale vers les grandes priorités nationales, l'Agence devait mettre en application les règles établies par les parties négociantes (MSSS et FMOQ). Pour ce faire, elle devait réviser la liste des activités médicales particulières en s'assurant que les services sont couverts.

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
L'Agence a procédé à la mise en place des systèmes de gestion des cohortes de médecins. La gestion des activités médicales particulières (AMP) et des plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) exigeait le développement de systèmes informatiques permettant de relier les exigences du PREM et des AMP, compte tenu d'un nombre important de médecins dans la région de Montréal (au-delà de 2 050). Ces outils ont été mis en place à l'automne 2003 avant le démarrage des émissions d'avis de conformité. Les parties négociantes ont convenu de fractionner en quatre cohortes le processus de reconnaissance pour tous les médecins omnipraticiens de leur profil personnel de pratique. La première cohorte de médecins affectait les nouveaux facturants et s'est terminée, comme prévu, en février 2004. La deuxième cohorte, qui s'applique à 424 médecins, est en cours et la date cible pour compléter les avis de

conformité avait été fixée au 31 août. À ce jour, pour cette deuxième cohorte, 358 médecins ont déposé leur demande et 213 ont déjà reçu leur avis de conformité.

La rupture de services dans les secteurs d'activités particulières a été évitée. L'émission des avis de conformité pour les PREM et les AMP a été faite dans le respect des obligations et des délais prescrits.

Objectif 9 : Élaborer un plan de main-d'œuvre régional

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Le réseau montréalais de la santé et des services sociaux continue de composer avec des pénuries de main-d'œuvre et avec une rareté de ressources humaines pour certains titres d'emploi. L'élaboration d'un plan de main-d'œuvre comprend le développement de différentes stratégies visant à pallier les problématiques de disponibilité de main-d'œuvre.

Planification de la main-d'œuvre
L'Agence a sensibilisé les différents intervenants concernés sur la situation de la main-d'œuvre montréalaise au moyen d'un portrait régional, par mission et par établissement, et de portraits locaux de main-d'œuvre de l'ensemble des établissements.

L'Agence a aussi sensibilisé différents établissements aux stratégies ou aux réalisations découlant du plan d'action régional sur la planification de la main-d'œuvre en soins infirmiers.

L'objectif d'assurer une plus grande stabilité du personnel clinique (infirmières, inhalothérapeutes, infirmières-auxiliaires et préposé(e)s aux bénéficiaires) durant les périodes problématiques était aussi visé par l'Agence. Une quarantaine d'établissements ciblés parmi les plus en difficulté ont pu accorder certaines primes au personnel concerné par les mesures administratives grâce au soutien financier de près de 4 M $ du Ministère. Cette mesure a entraîné une diminution de 19 % des absences à court terme (5 jours et moins), une diminution de 2 % du recours à la main-d'œuvre indépendante et une augmentation de 3 % des heures effectuées en temps supplémentaire. De plus, de l'avis des établissements, la mise en place d'incitatifs a notamment permis d'éviter une rupture de service.

Stages
Une table de concertation sur les stages, formée de décideurs du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, a été constituée dans le but d'assurer la recherche commune de solutions innovatrices aux problématiques suivantes : DEC-Baccalauréat et la refonte du baccalauréat, les volets « santé mentale » et « système d'information ». Principalement, la Table a défini son mandat, établi un consensus sur les priorités et les pistes de solution et réalisé un état de situation.

Mentorat
L'Agence a élaboré et implanté un programme régional de mentorat, une première en son genre. Deux groupes pilotes ont démarré. Avec un ratio mentor/mentorés de 1/7, on compte 22 mentors pour 154 mentorés dans les établissements les plus en difficulté en matière de pénurie d'infirmières (CHUM, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Sacré-Cœur, Verdun et Louis-H. Lafontaine).

Les impacts du programme sur le niveau de l'engagement, la rétention et la présence au travail seront mesurés. Des suivis périodiques indiquent déjà que le programme répond aux besoins et que les participants sont très satisfaits.

Programmes de relève en gestion
La progression du nombre de cadres âgés de 50 ans et plus atteint des niveaux inquiétants : 45 % des cadres intermédiaires et 59 % des cadres supérieurs ont plus de 50 ans et 20 % des cadres intermédiaires et 25 % des cadres supérieurs ont 55 ans et plus. Deux programmes de relève des cadres ont été mis sur pied par l'Agence.

Un programme à l'intention des cadres supérieurs d'une durée d'un an a accueilli 28 participants. Un programme destiné aux cadres intermédiaires, mis en place par la région de Montréal et ensuite adopté par 10 autres régions, a rejoint 462 candidats. L'Agence a aussi subventionné plus de 160 évaluations de potentiel de nouveaux candidats repérés par les établissements afin d'assurer l'édition 2004-2005.

Développement des compétences
L'Agence a procédé à l'identification des besoins de formation dans le cadre de la Formation ministérielle réseau (FMR) et y a répondu par la planification d'activités de formation : 18 projets et 297 sessions de formation pour une participation enregistrée de 4 877 personnes.

Dans le cadre de la Loi 90, l'Agence a initié une concertation intersectorielle dans le but d'assurer la mise à niveau des connaissances de quelque 3 000 infirmières-auxiliaires.

Organisation du travail
L'Agence avait l'objectif de rejoindre le plus grand nombre d'établissements avec le programme régional élargi afin que les établissements ciblés sont engagés dans un projet au plus tard en mars 2006. Tous les établissements de courte durée, les deux-tiers des CLSC et la moitié des CHSLD sont engagés dans au moins un projet.

Objectif 10 : Ramener le ratio des heures en assurance-salaire sur les heures travaillées pour la région à 5,33 % pour l'année 2003-2004

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Le ratio est actuellement de 5,28 %. Il s'agit d'une tendance. En raison de problèmes informatiques, quelques établissements n'ont pas fourni les données pour la période 9.

Au chapitre du mieux-être et de la présence au travail, l'Agence a proposé un programme afin de susciter l'intérêt des établissements à développer et à mettre en place des moyens novateurs visant à améliorer la santé psychologique. Dans le cadre de ce programme régional, elle a financé, pour un montant de 100 000 $, 10 projets à caractère préventif auprès d'établissements visant à réduire les coûts de l'assurance-salaire et à encourager la gestion de la présence au travail (5 projets en courte durée dans les hôpitaux, 4 en CHSLD et 1 en CLSC). Le nombre de projets soumis (27) ainsi que la qualité des projets indiquent que ce programme a répondu à un besoin réel. Pour un montant légèrement supérieur, le Ministère a aussi financé des projets visant à favoriser la présence au travail dans la région de Montréal.

Objectif 11 : S'assurer que 90 % des établissements auront produit un état de situation au 31 mars 2004 sur la mobilisation de leur personnel

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Cet objectif a été modifié à la suite d'une révision des orientations concernant la mobilisation en novembre 2003 et les activités qui y sont reliées ont été en partie reportées à une date indéterminée.

Cependant, la partie relative à la démarche diagnostique sur le climat de travail a été réalisée. La stratégie régionale sur la mobilisation a été développée puis diffusée. Les outils développés à l'intention des établissements – des guides thématiques pour faciliter la démarche de mobilisation - ont aussi été présentés et des sessions d'instrumentation ont été offertes aux établissements, au Ministère et à d'autres régions.

3.5 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière des services (7 objectifs)

Objectif 12 : Implanter l'outil d'évaluation multiclientèle (OÉMC) pour le 31 octobre 2003

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
L'Outil d'évaluation multiclientèle sert à évaluer, au plan clinique, toutes les demandes de services à domicile ainsi que toutes les demandes d'hébergement en milieux substituts de longue durée et à assurer la continuité des soins à l'intérieur des réseaux de services.

En mars 2002, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait l'implantation de l'outil dans tous les établissements du Québec et son utilisation par tous les intervenants du réseau qui ont à évaluer des personnes en perte d'autonomie. L'implantation de l'OÉMC devenait alors un objectif prioritaire.

Au 27 novembre 2003, l'objectif de former 2 109 intervenants était dépassé :
2 353 personnes avaient participé aux sessions de formation à l'OÉMC. Entre décembre 2003 et le 31 mars 2004, deux (2) autres sessions ont rejoint 24 autres intervenants. Au total, 2 377 personnes ont été formées.

Objectif 13 : Préparer le plan régional en santé publique avant le 31 décembre 2003 et approuver les plans locaux par l'Agence avant le 31 mars 2004

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Suite à une vaste consultation auprès de l'ensemble des partenaires au printemps 2003, le premier plan d'action régional de santé publique (PARSP) « *La prévention en actions* » est adopté en septembre 2003 par le conseil d'administration. Piloté par un comité de gestion, formé de directeurs de l'Agence et des CLSC, ce plan énonce des principes directeurs devant guider la mise en œuvre des services de santé publique. Il précise également un ensemble d'objectifs et de cibles balisant l'offre de services préventifs pour la période 2003-2006.

Suite à une démarche de priorisation effectuée, d'une part, par les CLSC et, d'autre part, par la Direction de santé publique, le plan d'action de l'an 1 (2003-2004) de la *Prévention en actions* est déposé en octobre 2003 au conseil d'administration et adopté. Les quatre priorités retenues sont : les tout-petits, les jeunes, la mobilisation du réseau en cas d'urgence et le développement social.

Par ailleurs, depuis novembre 2003, le comité de gestion du PARSP et le Regroupement des CLSC collaborent étroitement pour accompagner la démarche d'élaboration des plans d'action locaux en santé publique. Bien que le nouveau cadre législatif modifie considérablement le paysage institutionnel du réseau de la santé, il a tout de même été décidé que chaque CLSC serait responsable de produire son plan d'action local et qu'un porteur de dossier local serait responsable d'animer la démarche sur son territoire.

Pour supporter les travaux, une cadre de référence est développé pour harmoniser le processus d'élaboration des plans; une analyse des données socio-sanitaires est produite pour tracer un portrait de l'état de santé dans chaque territoire, des rencontres d'information sont tenues à l'intention des 29 responsables des plans d'action locaux et un forum interactif sur Internet est spécialement créé par la Direction de santé publique à leur intention.

Compte tenu du processus de transformation en cours dans le réseau, les plans locaux prévus à l'origine pour la fin de mars 2004 sont maintenant attendus pour la fin de juin. Une analyse suivra pour vérifier la concordance et la vraisemblance avec le Programme national de santé publique et le Plan d'action régional et identifier le lien entre les actions et les résultats prévus et dégager les spécificités locales.

Objectif 14 : Réaliser les activités nécessaires à la régionalisation du système de sang avant le 31 mars 2004

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Tous les centres hospitaliers désignés ont reçu officiellement leur désignation. Tous les centres hospitaliers associés ont signé leur entente avec leur centre hospitalier désigné, sauf les centres hospitaliers du Grand Nord et le CUSM (CH désigné). L'hôpital Louis-H. Lafontaine est

passé de centre associé à centre affilié avec l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. La désignation des centres hospitaliers affiliés est reportée après la mise en place des centres de santé et de services sociaux. En collaboration avec le Secrétariat du système du sang au Ministère, les visites effectuées auprès des centres désignées (CHUM, CUSM, Hôpital du Sacré-Cœur, Sainte-Justine, Hôpital Général Juif) ont permis d'expliquer les attentes du Ministère relativement aux postes créés : adjoint au chef technologiste et chargés de médecine transfusionnelle.

Objectif 15 : Identifier les priorités régionales en matière d'organisation des services préhospitaliers d'urgence avant le 31 mars 2004

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Cette responsabilité est attribuée à la Corporation d'Urgences-santé. Cette dernière est en processus de planification stratégique et compte associer tous ses partenaires à la réalisation de sa mission.

En juin 2003, l'Agence recommandait que son directeur des services spécialisés, ultraspécialisés et de réadaptation en santé physique soit membre du conseil d'administration d'Urgences-Santé. En avril 2004, un décret gouvernemental confirmait sa nomination.

Objectif 16 : Déposer le Plan régional d'intervention et de services intégrés de lutte contre le cancer avant le 31 mars 2004

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Afin d'établir les assises du Programme québécois de lutte contre le cancer lancé en 1998 par le gouvernement du Québec, l'Agence avait le mandat d'élaborer un plan régional d'intervention et de services intégrés de lutte contre le cancer pour la fin de l'année 2003-2004.

Le conseil d'administration adoptait en juin 2004 le Plan d'action de lutte contre le cancer – Montréal – 2004-2007.

Les objectifs généraux du plan d'action 2004-2007 prennent en considération les besoins des personnes atteintes et de leurs proches ainsi que les lacunes identifiées dans l'organisation actuelle des services en oncologie. Les objectifs sont :

- ⇨ mettre en place un réseau de services en oncologie comprenant un continuum de services de la prévention aux soins palliatifs;
- ⇨ corriger les lacunes identifiées afin d'offrir et maintenir un service de meilleure qualité aux personnes atteintes et leurs proches;

- ⇨ évaluer les résultats du programme de lutte contre le cancer quant à l'évolution du cancer sur le territoire montréalais;
- ⇨ augmenter la satisfaction de la clientèle à l'égard des services en oncologie.

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en place du plan d'action, un groupe de travail sera formé afin de développer les outils de suivi et d'évaluation. Finalement, des mécanismes d'assurance de la qualité sont prévus afin d'offrir des hauts standards de qualité dans les pratiques courantes de soins et de services.

Objectif 17 : Coordonner le plan d'action pour les salles d'urgence devant être réalisé par les établissements

Résultats attendus
1. Réduire le séjour moyen de la clientèle sur civière
2. Réduire la proportion de patients qui demeurent 48 heures ou plus sur des civières
3. Réduire le séjour moyen sur civière des personnes admises

Indicateurs	Point de départ Résultats 2003-2004	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Durée moyenne de séjour en heures	21,5h	18,5h	20,5h
2. Pourcentage de plus de 48 heures	11,6%	9,3%	10,8%
3. Séjour moyen sur civière dans les unités d'urgence en heures (personnes admises)	34h	26,3h	31,8h

Résultat
Les cibles ne sont pas atteintes.

Commentaires
Globalement, la situation des salles d'urgence s'est améliorée en 2003-2004. Malgré le fait que les cibles n'aient pas été atteintes, il est important de noter qu'il y a eu une amélioration des trois indicateurs entre 2002-2003 et 2003-2004. En effet, la durée moyenne de séjour a pratiquement baissé d'une heure (-4,2%), le taux de plus de 48 heures a baissé de 0,8% (-7%) et la durée moyenne de séjour des personnes admises a baissé de 2,2 heures (-6,5%). En début d'année, des plans d'action ont été élaborés pour des centres hospitaliers ciblés en raison des problématiques particulières d'engorgement de leur salle d'urgence (Fleury, Lakeshore, Santa Cabrini, Sacré-Cœur, Maisonneuve-Rosemont, CHUM). Un plan plus global a également été élaboré pour tous les hôpitaux de Montréal avec un suivi régulier. Un autre plan spécifique à trois établissements (Maisonneuve-Rosemont, Sacré-Cœur, CHUM) a été mis en application à l'automne 2003 compte tenu du niveau problématique d'engorgement de ces trois centres, en collaboration avec le Comité de coordination national sur les urgences (CCNU). Depuis janvier 2004, le suivi a été accentué auprès des hôpitaux Lakeshore, Santa Cabrini et Verdun qui montraient une détérioration de leur unité d'urgence.

Au cours de l'année 2003-2004, diverses mesures ont été mises en place afin de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des salles d'urgence et des hôpitaux de Montréal. Dans le cadre du Plan de désengorgement des urgences 2003-2004, 32,2M$ ont été investis

notamment pour orienter la clientèle vers la ressource la plus appropriée et ainsi libérer les lits de courte durée et en augmenter l'accessibilité pour la clientèle de l'urgence. Parallèlement à ces mesures, les établissements ont instauré des changements significatifs de fonctionnement et de culture.

Tableau 9 : Les mesures en bref

32,2 M $

Santé physique	• Lits de convalescence active à court terme • Lits de convalescence active à moyen terme (4,4 M$) • Intensification des services à domicile pour l'urgence • SRSAD – MPOC : HMR • Plateaux techniques (4 CHSGS) • Mesures locales (15 CHSGS et 2 CH psychiatriques)	**18,4 M $**
Santé mentale	• Hébergement transitoire – MIR • Intensification des services des 7 centres de crise • Intégration d'un patient en CRDI • Infirmière de liaison • Logement social pour 10 patients • Soins partagés	**1,8 M $**
Perte d'autonomie liée au vieillissement	• Achats de places en CHSLD privés et 2 CHSGS (volet CHSLD) • Ouverture de 2 ressources alternatives • Développement de 100 places de soutien intensif à domicile longue durée	**11,7 M $**
Mesures de gestion	• Support d'experts de l'Agence aux hôpitaux en difficulté • Suivi quotidien de la situation et intervention préventive • Collaboration entre l'Agence et Urgences-santé • Amélioration des lieux physiques dans certaines urgences • Amélioration du système d'information sur les urgences	**0,3 M $**

De plus, des projets de réaménagement des salles d'urgence en cours et prévues totalisant 111,5 M $ contribuent à l'amélioration de la situation.

Objectif 18 : Diminuer les listes d'attente en chirurgie spécialisée et augmenter le nombre de chirurgies

En juin 2003, l'Agence annonçait un plan d'action afin de contrer les délais d'attente indus en chirurgie, tout particulièrement pour les chirurgies de la cataracte et en arthroplastie de la hanche et du genou. Ce plan prévoyait un budget de 22,7 millions $ par an afin d'augmenter le nombre d'interventions réalisées à Montréal et concentrer une large part des volumes additionnels dans certains établissements dédiés.

Résultat
L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires
Au cours de l'année 2003-2004, le montant reçu par l'ensemble des établissements est 22 680 415 $. Les établissements qui n'ont pas atteint les volumes ciblés en 2003-2004 devront réaliser ces volumes résiduels en 2004-2005 avant la réalisation des volumes additionnels de l'année 2004-2005.

Au chapitre des volumes de production (nombre de chirurgies), la majorité des cibles sont atteintes et celles qui le sont partiellement présentent un pourcentage d'atteinte de l'objectif très élevé.

Les résultats relatifs à la diminution des listes d'attente en chirurgie nécessitent une interprétation nuancée. Si les objectifs ne sont pas atteints à ce chapitre, c'est principalement pour des raisons techniques qui limitent l'élaboration d'un portrait juste de la situation. Pour ce qui est des listes d'attente et des « hors délais », l'extraction de données pour fin de calcul est différente entre le Ministère et l'Agence. Le volume important des « hors délais » peut s'expliquer non seulement par l'utilisation de différents systèmes de collecte de données, mais également par la non-épuration régulière des listes d'attente (interventions annulées, patient non disponible, erreur dans la saisie de données, pratique médicale, etc).

Ce problème de contrôle des données fait actuellement l'objet de mesures correctrices. La recherche de solutions à moyen terme est identifiée comme objectif dans l'entente de gestion 2004-2005 entre le Ministère et l'Agence et entre l'Agence et les établissements concernés.

Tableau 10 : Chirurgie cardiaque (pontage et valve) sans pédiatrie

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personne en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 3 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies cardiaques

Indicateurs	**Point de départ Résultats 2002-2003**	**Cibles 2003-2004**	**Point d'arrivée Résultats 2003-2004**
1. Total en attente	380	345	404
2. 3 mois – total hors délais	81	46	113
3. Nombre de chirurgies	5 011	5 046	5 049

Commentaires
L'objectif d'augmenter le nombre de chirurgies est atteint avec un léger dépassement de la cible. Toutefois, le CHUM et l'Hôpital général juif n'ont pas atteint les cibles fixées alors que les autres centres hospitaliers les ont dépassées.

Tableau 11 : Hémodynamie et angioplastie (sans pédiatrie)

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de deux mois
3. Augmenter le nombre de procédures

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	674	674	794
2. 2 mois – total hors délais	102	102	225
3. Nombre de procédures	14 005	14 005	14 005 *

* Selon les données de la RAMQ (14 005), on enregistre aucune augmentation du nombre de procédures. Cependant, si on utilise les données fournies par les établissements (système de collecte de données RADIMAGE, SGAS ou autres systèmes), le nombre d'actes, de procédures ou d'usagers est de 23 679 en 2002-2003 et de 24 033 en 2003-2004, ce qui représente une hausse de 354. L'Agence estime donc que le résultat en 2003-2004 serait à la hausse par rapport à la cible fixée.

Commentaires

Outre le CHUM, tous les établissements ont dépassé le volume cible établi, soit 354 cas de plus qu'en 2002-2003.

L'augmentation du nombre de procédures par rapport à la cible s'explique en partie par les modifications de pratiques qui préconisent l'hémodynamie et l'angioplastie invasive plutôt que la chirurgie cardiaque.

Tableau 12 : Radio-oncologie

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 3 mois
3. Augmenter le nombre de cas traités

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	597	597	581
2. 3 mois – total hors délais	54	54	61
3. Nombre de cas traités	N/A	N/A	10 691

Commentaires

Pour l'indicateur « Total en attente », le nombre de patients correspond aux patients prêts à recevoir leurs traitements. Il y a 7 patients de plus « hors délai » malgré l'accroissement des activités. En 2002-2003, les établissements de la région de Montréal ont traité 10 401 cas et 10 691 en 2003-2004. Les établissements ont offert 161 589 traitements en 2002-2003 et 170 602 en 2003-2004. Les corridors de services intra et interrégionaux mis en place, le prolongement des heures de travail et l'arrivée de la nouvelle cohorte de médecins vont permettre de diminuer à environ 27 le nombre de patients dont l'attente est de plus de 3 mois.

On notera que les sommes allouées à la radio-oncologie ne proviennent pas du budget attribué au plan d'action visant à diminuer les délais d'attente (22,7M$), mais plutôt du programme de rehaussement « radio-oncologie ».

Tableau 13 : Cataracte (sans pédiatrie)

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 6 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	7 973	4 705	6 155
2. 6 mois – total hors délais	2 202	0	1 626
3. Nombre de chirurgies	20 706	23 974	23 447

Commentaires
Le volume total atteint est de 98% du volume attendu pour cette année. Il s'agit d'une augmentation de 2 741 par rapport à 2002-2003.

Le nombre de personnes en attente ainsi que les « hors délais » ont baissé par rapport à 2002-2003 : 1 818 personnes de moins en attente et 576 personnes de moins qu'en 2002-2003 attendent plus de six mois.

Tableau 14 : Genou (sans pédiatrie)

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 3 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	1 582	1 159	1 179
2. 3 mois – total hors délais	1 101	678	811
3. Nombre de chirurgies	1 237	1 660	1 706

Commentaires
En arthroplastie (genou et hanche), la cible fixée est atteinte avec un volume total atteint de 99% du volume prévu cette année.

Au chapitre des listes d'attente, les cibles ne sont pas atteintes, mais le nombre total de personnes en attente ainsi que le nombre de personnes en attente depuis plus de trois mois (« hors délais ») ont baissé par rapport au point de départ avec des diminutions respectives de 403 et de 290.

Le dépassement du nombre de chirurgie du genou par rapport à la cible est dû à la propension, dans certains établissements, à faire plus de chirurgie du genou que de la hanche et à une liste d'attente plus importante pour cette dernière chirurgie.

Tableau 15 : Hanche (sans pédiatrie)

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 3 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	957	612	808
2. 3 mois – total hors délais	575	230	477
3. Nombre de chirurgies	1 394	1 739	1 634

Commentaires
La cible pour le nombre de chirurgies est atteinte à 94%. Par rapport à 2002-2003, 240 chirurgies supplémentaires ont été réalisées.

Si les objectifs ne sont pas atteints pour les listes d'attente, le nombre total de personnes en attente ainsi que le nombre de personnes qui attendent plus de trois mois («hors délais») ont baissé par rapport au point de départ : respectivement 149 et 98 personnes de moins qu'en 2002-2003.

Afin de réduire la durée de séjour (en CH et en CHR) et d'augmenter les retours à domicile suite au congé hospitalier après une chirurgie, un cadre de référence précisant les modalités d'articulation entre les CHSGS, les CLSC, les centres hospitaliers de réadaptation et les médecins a été élaboré. Un guide d'enseignement de soins et de services à la clientèle a aussi été conçu. Ces outils, implantés en décembre 2003, précisent les mécanismes d'articulation de la phase préadmission au retour à domicile afin de favoriser la réduction des listes d'attente en chirurgie orthopédique.

Tableau 16 : Chirurgie d'un jour (cataracte) avec pédiatrie

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 6 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	24 055	21 593	29 791
2. 6 mois – total hors délais	9 492	7 030	10 140
3. Nombre de chirurgies	82 160	88 080	87 527

Commentaires
Globalement, l'analyse des écarts illustre une hausse importante du volume des activités en chirurgie d'un jour comparativement aux volumes enregistrés en 2002-2003. Le pourcentage d'accroissement de 6% en chirurgie d'un jour par rapport au point de départ permet de conclure que la cible est atteinte à 99%. Certains centres hospitaliers n'ont pas atteint les cibles fixées, alors que d'autres les ont dépassées.

En ce qui concerne les listes d'attente, les cibles ne sont pas atteintes et aucune amélioration n'est notée par rapport à 2002-2003.

Tableau 17 : Chirurgie avec hospitalisation (PTH - PTG - chirurgie cardiaque) avec pédiatrie

Résultats attendus
1. Réduire le nombre total de personnes en attente
2. Réduire le nombre de personnes en attente depuis plus de 6 mois
3. Augmenter le nombre de chirurgies

Indicateurs	Point de départ Résultats 2002-2003	Cibles 2003-2004	Point d'arrivée Résultats 2003-2004
1. Total en attente	11 504	9 704	11 802
2. 6 mois – total hors délais	4 893	3 093	4 900
3. Nombre de chirurgies	72 052	74 519	74 072

Commentaires
L'analyse des écarts illustre une hausse importante du volume des activités en chirurgie avec hospitalisation comparativement aux volumes faits en 2002-2003.

L'augmentation de 2 020 chirurgies représente un pourcentage d'accroissement de 3%. Cette cible est atteinte à 99%. Certains centres hospitaliers n'ont pas atteint les cibles fixées, alors que d'autres les ont dépassées.

En ce qui concerne les listes d'attente, les cibles ne sont pas atteintes et aucune amélioration n'est réalisée par rapport à 2002-2003.

3.6 Suivi des orientations et programmes ministériels en matière de ressources informationnelles (5 objectifs)

Objectif 19 : Coordonner les activités requises à l'informatisation des GMF sur leur territoire

Résultat
L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires
Cet objectif visait, dans une première phase, à mettre en place la structure nécessaire pour l'informatisation des groupes de médecine familiale (GMF) accrédités à Montréal : mise en place d'équipements informatiques, installation des logiciels bureautiques de base, formation et support aux intervenants.

Par la suite, les phases deux et trois prévoyaient, d'une part, l'installation de logiciels complémentaires (l'aviseur pharmacologique, l'inscription à la RAMQ, par exemple) et, d'autre part, la conception d'une architecture d'informatisation des GMF et le déploiement des outils informatiques pertinents dont le dossier clinique.

Cet objectif est partiellement atteint puisque seulement la première phase a été réalisée. Ainsi, six GMF ont complété leur informatisation (Des Faubourgs, Notre-Dame, Verdun, Herzl, Côte-des-Neiges et le GMF Centre médical Saint-André). À la suite des travaux de pilotage, à l'été 2003, le Ministère a réorienté le projet ce qui a freiné le processus d'informatisation.

D'autre part, en novembre 2003, il y a eu un ralentissement du déploiement des GMF suite à l'annonce du Ministère de la révision du projet dans un document intitulé *Déploiement des GMF en deux phases*.

Les activités requises à l'informatisation des GMF se poursuivront au fur et à mesure de leur accréditation. Pour l'instant, le Technocentre régional assure la formation des intervenants et offre un service de support à titre de guichet unique.

Objectif 20 : Compléter l'informatisation des laboratoires

Résultat
L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires
Les laboratoires des établissements suivants sont maintenant informatisés : le Centre hospitalier St. Mary, l'Hôpital Douglas, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'Hôpital général du Lakeshore, l'Hôpital Santa Cabrini, l'Hôpital général juif, l'Hôpital Sainte-Justine, l'Institut de cardiologie, le Centre hospitalier de Lachine, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, le Centre hospitalier Fleury et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Pour leur part, les laboratoires du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill sont encore en en phase de renouvellement de leur système informatique alors que celui de l'Hôpital Jean-Talon est en phase d'implantation.

Objectif 21 : Initier ou compléter le déploiement des systèmes suivants :

- ***Programme Intégration Jeunesse (PIJ)***

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Le programme Intégration Jeunesse (PIJ) est un système d'information qui facilite le travail des établissements en matière de gestion de la clientèle, tant en ce qui concerne le placement que le suivi budgétaire.

Tous les modules de base du PIJ ont été déployés dans les deux centres jeunesse de Montréal, à l'exception du système d'information sur les ressources de type familial (SIRTF). La date de déploiement a été repoussée à l'échelle provinciale faute d'entente pour l'utilisation de ce module par les centres jeunesse.

- ***Système d'information sur la clientèle en centre d'hébergement et de soins de longue durée (SICHELD)***

Résultat
L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires
Amorcé en septembre 2002 et visant la totalité des établissements, le déploiement de SICHELD s'est poursuivi, en 2003-2004, avec l'ajout des 560 lits du CHSLD Laurendeau-Légaré-Louvain, des 126 lits de l'Institut Canadien Polonais du Bien-Être et des 412 lits du Centre hospitalier Jacques Viger. Ainsi, dans la région de Montréal, SICHELD est déployé pour 80% des lits dressés dans les CHSLD publics, à 52% dans les CHSLD privés et à 60% dans les CLSC-CHSLD.

- ***Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH)***

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Le déploiement du système SIIATH, au départ sous la responsabilité du Technocentre, a, finalement, été géré par le Ministère et le Secrétariat du sang directement avec les établissements de la région. Les travaux de déploiement de ce système sont complétés. Sogique assure un support quant à certaines composantes de ce déploiement.

- ***Système de gestion des accès aux services (SGAS) (Services médicaux et hospitaliers spécialisés)***

Résultat
L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires

SGAS est un système d'information qui permet aux établissements de produire des rapports sur le nombre d'usagers en attente de services. C'est un outil d'aide à la tâche pour les médecins et les professionnels qui ont à gérer quotidiennement l'accès aux services médicaux et chirurgicaux. L'objectif visait à le déployer dans les établissements de cardiologie tertiaire et les centres de radio-oncologie de la région.

Le SGAS a été implanté dans l'ensemble des établissements qui offrent des services de cardiologie tertiaire à Montréal. Pour ce qui est des centres de radio-oncologie, un pilotage a été effectué au CUSM-Hôpital général de Montréal et le système d'information a été mis en opération dans trois autres centres : l'Hôpital Notre-Dame, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et l'Hôpital général juif.

- ***Système d'information de gestion des départements d'urgence (SIGDU)***

Résultat

L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires

Le déploiement du système d'information de gestion des départements d'urgence (SIGDU) a présenté certaines difficultés au cours l'année. La révision du cadre normatif et l'appel d'offre qui a suivi pour identifier les fournisseurs pouvant bénéficier d'une accréditation pour ce déploiement ont retardé le dossier. Le nombre de fournisseurs à considérer et le peu de subventions associées au déploiement du système ont rendu difficile le déploiement rapide et harmonisé de SIGDU dans la région.

En marge du déploiement d'un SIGDU, l'Agence a toutefois concrétisé son offre aux établissements de la région de supporter le déploiement d'un entrepôt de données locales et régionales sur les urgences et les admissions et y a consenti un investissement de 0,5 M$. Un projet pilote est en cours dans trois établissements : le Centre hospitalier de Lachine, le Centre hospitalier Fleury et l'hôpital de Montréal pour enfants du CUSM.

Objectif 22 : Assurer la mise en œuvre du «Cadre global de gestion des actifs informationnels appartenant aux organismes du réseau de la santé et des services sociaux – volet sécurité»

Résultat

L'objectif est partiellement atteint.

Commentaires

Préalablement à la mise en œuvre du cadre global, une démarche régionale de collecte des données portant sur l'état de situation concernant la sécurité, pour ensuite, informer, former et conseiller les établissements, a été amorcée.

Un questionnaire régional, portant, entre autres, sur l'organisation et la gestion de la sécurité des systèmes informatiques, a été élaboré et transmis à l'ensemble des établissements.

Afin d'atteindre pleinement cet objectif, il reste à déterminer des mesures communes de sécurité par la production de plans d'action tenant compte de la réorganisation du réseau. L'étape suivante sera de former les intervenants des établissements.

Objectif 23 : Assurer l'optimisation de la bande passante du Réseau de télécommunication sociosanitaire (RTSS)

Résultat
L'objectif est atteint.

Commentaires
Le RTSS est une infrastructure de télécommunication privée offerte à tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec. Cette infrastructure permet des communications sécurisées entre les établissements du réseau. L'objectif d'optimisation visait à en améliorer la rapidité et à diminuer les coûts d'opération.

Le Technocentre régional a amorcé, en février 2003, une étude de l'utilisation des liens RTSS dans l'ensemble des sites montréalais. Les informations recueillies sur une période de huit mois auprès de 350 sites ont permis de proposer au Ministère des scénarios d'optimisation du RTSS.

Les approches proposées consistaient à utiliser les technologies de communication de type Internet à haut débit déjà disponibles dans la région. La meilleure combinaison de ces technologies offre une économie annuelle de 1,4 M$. Intéressé à en évaluer la performance, le Ministère a planifié deux projets pilotes avec le Technocentre régional et le Groupe des télécommunicateurs du Québec (GTQ). Un premier projet en collaboration avec le CLSC Côte-des-Neiges et un second en collaboration avec le CHUM. Les deux projets pilotes ont été réalisés à l'été 2004. Ils sont concluants et si les négociations entre le Ministère et le GTQ le permettent, un déploiement pourra s'amorcer dans la prochaine année.

3.7 Autres réalisations et mandats prioritaires en 2003-2004

Projets CHUM ET CUSM : élaboration des balises et analyse des projets de redéploiement déposés par la SICHUM et le CUSM

Dans le cadre de l'élaboration des projets du CHUM et du CUSM, l'Agence s'est vue confier par le Ministère le mandat de définir des balises garantissant l'accès aux soins et aux services à la population (nature, volumes et niveaux de soins, capacité d'accueil des salles d'urgence) avec la construction des futurs CHUS. Le Ministère demandait aussi à l'Agence d'analyser les projets de la SICHUM et du CUSM à la lumière de ces paramètres.

Les travaux de l'Agence ont porté sur l'essentiel de la demande, soit la participation du CHUM et du CUSM à l'offre des services hospitaliers de première et de deuxième ligne et surtout sur l'accès aux services d'urgence pour la région. Dans les délais, l'Agence a produit le *Document de soutien aux balises de l'Agence de Montréal pour les projets des deux centres hospitaliers universitaires de Montréal* et *Commentaires de l'Agence de Montréal à l'égard du projet CHUM 2010 et du Projet de redéploiement du CUSM*. Ces documents ont été transmis à la Commission d'examen sur les futurs CHUS.

Alcoolisme et toxicomanie

Au chapitre de la prévention, l'Agence a procédé cette année à un troisième bilan du programme régional en promotion de la santé et prévention des toxicomanies. Ce programme, élaboré en 1990 à la demande du Ministère, a été implanté progressivement dans 17 territoires de CLSC. Les premiers bilans de mise en œuvre ont été réalisés en 1994 et en 1996. Le bilan de 2004 confirme le succès du programme pour rejoindre de nombreux adolescents, les sensibiliser aux problèmes de consommation de drogues et leur proposer des activités alternatives. Par son action en amont des problèmes de toxicomanie, le programme régional contribue à développer à la fois des facteurs de protection des jeunes à l'égard de la toxicomanie et à la prévention à l'égard des risques liés à l'usage des drogues. Le programme régional met de l'avant une approche de concertation entre les organismes jeunesse ce qui a favorisé la mise en place de Tables locales de concertation au sujet des jeunes et de la toxicomanie dans les territoires où il s'est implanté.

À la demande du Ministère et en collaboration avec sa direction de santé publique, l'Agence a mené une étude au sujet des services sociaux et de santé destinés aux usagers de drogues par injection (UDI) particulièrement exposés au VIH et aux hépatites en raison du partage du matériel d'injection. L'étude a démontré plusieurs lacunes relatives à l'accès aux services sociaux et de santé pour ces usagers. Suite à cette étude, l'Agence a adopté une proposition visant à améliorer l'accès aux services pour cette clientèle afin de réduire les méfaits liés à l'usage de drogues par injection. Cette proposition comporte deux volets : le premier est l'approbation de la mise en place d'un projet pilote visant la création d'un service d'accueil et d'insertion sociale des utilisateurs de drogues par injection; le deuxième volet consistera à évaluer la faisabilité de l'ajout de services d'injection sous supervision médicale.

Itinérance et logement social

L'Agence a procédé à la répartition d'un montant récurrent de 300 000 $ pour soutenir le développement de services de support communautaire dans 223 nouvelles unités de logement réparties dans six projets d'habitation pour la clientèle itinérante. Ce nouveau financement a fait l'objet d'une entente de partenariat avec la Ville de Montréal.

Dans le cadre de la seconde phase de l'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC- 2), l'Agence s'est vu confier à nouveau le mandat d'assurer la coordination de l'élaboration du plan communautaire et des projets qui en découlent. Quatre-vingt dix-huit (98) projets ont été recommandés par l'Agence permettant, entre autres, la réalisation de plus de 200 unités de logement et assurant la création ou la continuité d'une centaine de postes en intervention et en recherche pour la durée du programme, soit du 1er avril 2003 au 31 mars 2006.

Jeu pathologique

Dans le cadre du Programme expérimental sur le jeu pathologique mis en œuvre par le Ministère en 2000, la région de Montréal est mandatée pour offrir aux joueurs en difficulté et leur famille, une gamme de services et mettre en place une stratégie de prévention.

En 2003-2004, 1 996 personnes ont bénéficié de ces services, dont l'intervertion de crise au Casino et ailleurs, le traitement (externe et avec hébergement), les conseils budgétaires, la réinsertion sociale ainsi que le soutien aux familles.

De plus, le « Plan stratégique montréalais 2003-2006 - Pour jouer gagnant - La prévention dans les jeux de hasard et d'argent » accompagné d'un appel d'offres a été lancé publiquement. Douze (12) projets visant à offrir des activités de sensibilisation auprès d'une dizaine d'écoles, de joueurs de loterie vidéo et de la population générale, en particulier certains groupes ciblés, ont été retenus.

Jeunes en difficulté

Le comité régional pour l'application de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur intégrité physique a poursuivi ses formations auprès de ses divers partenaires afin de les sensibiliser à la réalité des abus sexuels et à la nécessité d'une intervention rapide et concertée. Près de 400 intervenants tant des milieux de l'éducation que des services de garde, ont été rejoints.

Programme régional d'expertise multiproblématique (PREM) - Troubles graves de comportement

Ce programme vise à soutenir les établissements (CRDI, CHSP, CRDP) en offrant de la formation aux intervenants, en développant des outils d'évaluation et d'intervention et en offrant des services de consultation. Un volet de ce programme vise également la recherche et le développement de connaissances dans le domaine des troubles graves de comportement.

L'année 2003-2004 fut une année d'évaluation. Le programme arrivait à la fin de la période

d'expérimentation définie par l'Agence en 1999. De fait, trois évaluations ont été produites : la première visait à mesurer l'amélioration de l'expertise des intervenants et des gestionnaires pour l'intervention auprès des personnes présentant des troubles graves du comportement, la seconde visait à évaluer l'impact de l'action du PREM pour améliorer les troubles graves de comportement de la clientèle et enfin, la dernière faisait une synthèse générale et proposait des recommandations pour l'avenir de ce programme.

Les évaluations s'étant avérées globalement positives, le programme a été confirmé de façon permanente.

Déficience intellectuelle

Le programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté, fait l'objet d'une révision afin de clarifier les responsabilités des partenaires, d'éviter les dédoublements et d'en améliorer l'organisation.

L'Agence a aussi mené des actions diverses visant à s'assurer de l'appropriation des orientations ministérielles concernant l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle par les cinq centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI).

Enfin, des efforts ont été déployés, en continuité avec les actions entreprises les années antérieures, dans des dossiers intersectoriels comme le transport, l'employabilité, l'implantation d'un modèle de transition école travail, l'accueil et le traitement des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le système judiciaire.

Rapport annuel du directeur de santé publique

En décembre 2003, le directeur de santé publique de l'Agence publiait un 6e rapport annuel sur la santé de la population montréalaise intitulé *Gestion des risques et santé, un filet de protection pour notre temps*. Le rapport pose un regard critique sur l'action commune des pouvoirs publics à travers 17 événements dont Montréal a été le théâtre au cours des dernières années.

Que ce soit pour faire face aux risques naturels (verglas, chaleur accablante), biologiques (SRAS, VNO, influenza), environnementaux (pollution, eau potable), reliés à l'activité humaine (milieux de travail, accidents technologiques) ou intentionnels (terrorisme), depuis un certain nombre d'années, tant en santé publique que chez ses principaux partenaires, on prend progressivement conscience que l'efficacité des interventions pour protéger la santé de la population est de plus en plus tributaire de la qualité des collaborations. La multiplicité des acteurs, la complexité des juridictions et des risques à la santé, sans compter les attentes soutenues de la population vont de plus en plus obliger les intervenants à mieux conjuguer leurs efforts pour protéger la santé.

Pour améliorer la situation et justifier la confiance du public dans un filet de protection vraiment adapté à notre temps, le directeur de santé publique propose de mettre en place une véritable gestion intégrée des risques qui serait commune à l'ensemble des partenaires montréalais impliqués.

Un appel au civisme pour instaurer une «étiquette respiratoire»

Suite à une réponse rapide et positive à son appel à la prévention de la transmission des infections respiratoires contagieuses adressé à la fin de 2003 aux urgences des hôpitaux, aux CLSC et à certaines cliniques privées, la Direction de santé publique revenait à la charge, dans une nouvelle campagne, amorcée en janvier 2004, pour réclamer la collaboration des médecins et de la population afin d'instaurer une véritable « étiquette respiratoire » dans l'ensemble des salles d'attente des secteurs public et privé où l'utilisation de rince-mains antiseptique et le port du masque deviendrait une habitude pour les personnes présentant fièvre et toux.

Préférant s'adresser dans un premier temps au sens civique des citoyens et des professionnels, la Direction n'a pas voulu rendre ces mesures obligatoires. Elle compte plutôt sur la collaboration des médecins afin de mettre du matériel de prévention à la disposition des patients et sur la compréhension des patients pour accepter ces mesures.

Chapitre 4
Modifications apportées aux ressources humaines, matérielles et financières de l'Agence, des établissements et des organismes communautaires

Principales modifications apportées au réseau au cours de l'année 2003-2004 :

- Depuis le 16 avril 2003, l'Hôpital Notre-Dame de la Merci se dénomme CHSLD-CLSC Nord de l'Île.

- Ouverture le 22 avril 2003 d'un nouveau CHSLD privé non conventionné d'une capacité de 20 lits d'hébergement permanent, le Centre d'hébergement Waldorf.

- Fermeture le 31 mai 2003 de l'Hôpital Ste-Thérèse. Ce CHSLD privé conventionné exploitait 47 lits d'hébergement permanent.

- Le Centre d'hébergement Jean XXIII se dénomme, depuis le 23 juin 2003, CHSLD Jean XXIII.

- Depuis le 22 juillet 2003, Providence Notre-Dame de Lourdes se dénomme CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes.

- Le 29 octobre 2003 est constituée, par le décret 1147-2003, la Commission d'analyse des projets d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill.

- Le Strathmore, un CHSLD privé non conventionné, a cédé le 24 mars 2004 ses droits, titres et intérêts au Centre d'hébergement Chartwell, un nouvel établissement constitué le 17 novembre 2003. Ce dernier a obtenu son premier permis, le 24 mars dernier, lui permettant d'exploiter 80 lits d'hébergement permanent.

- Fermeture le 29 mars 2004 de la Résidence Dandurand, un CHSLD privé non conventionné de 18 lits d'hébergement permanent.

Source : Système référentiel établissements
Services documentaires et des technologies de la gestion de l'information.

Chapitre 5
Les immobilisations et les équipements

Immobilisations et équipements

Les enveloppes régionales de maintien d'actifs

Le maintien de l'actif est une responsabilité de chaque établissement propriétaire ou locataire d'un édifice public du réseau. Il vise le renouvellement de l'équipement et du mobilier, de même que le maintien en bon état des immeubles pour assurer la continuité des soins et services dans un environnement sécuritaire et adapté. À cette fin, le Ministère alloue un budget annuel qui a été d'environ 38,17 M$ cette année, dont 14,7 M$ pour les projets de construction et 24 M$ pour les équipements. L'Agence effectue la répartition entre les établissements en fonction des critères reliés aux besoins et selon les politiques régionales. Près de 12 % des demandes prioritaires, qui se chiffrent à plus de 335 M$, sont satisfaites.

Les établissements ont aussi contribué au financement de plusieurs projets pour environ 5,5 M$ à même les dons des fondations, l'avoir propre ou les économies de fonctionnement reliées aux projets.

Tableau 18 : Projets de maintien d'actifs : immobilisations et équipements

	Demandes soumises	Subventions Agence / MSSS	Part de l'établissement	Total investi
	milliers $	milliers $	milliers $	milliers $
Construction				
- CHSLD, CLSC, CPEJ, CR	66 410	7 003	235	7 238
- CHSGS	107 736	11 095	2 185	13 280
Équipement CHSGS				
- Ordinaire	-	10 743	-	10 743
- Spécialisé	161 673	9 612	3 082	12 694
Équipement CHSLD, CLSC, CPEJ, CR				
- Renouvellement	-	3 529	-	3 529
- Gros équipement / Médical en CLSC / Autres		739		739
TOTAL	335 819	42 721	5 502	48 223

Les équipements et aides techniques

L'Agence gère un certain nombre de programmes visant à soutenir les clientèles ciblées pour le maintien et le retour à domicile et également les personnes handicapées visées par les critères de l'Office des personnes handicapées du Québec. Près de 50 établissements du réseau collaborent à la réalisation des programmes, en plus d'une équipe de l'Agence en lien direct avec environ 1 300 usagers. Plus de 4 700 dossiers d'aide à la vie quotidienne et à la vie domestique, de fournitures d'élimination, d'oxygénothérapie et de chaussures orthopédiques ont été traités, pour un budget de 6,5 M$. Il s'agit ici d'une augmentation de 2,8 M$ par rapport à l'exercice précédent financée par une subvention spéciale du Ministère pour les équipements de services à domicile. En fin mars 2004, il n'y avait plus aucune demande en attente à l'Agence. De plus, les inventaires des CLSC ont été rehaussés et modernisés.

Les investissements spéciaux du ministère de la Santé et des Services sociaux

L'Agence s'est vu confier le mandat d'assurer le suivi de réalisation de plusieurs projets spéciaux d'équipement et de construction.

Un nouveau montant de 6,35 M$ a été consacré, à titre de participation à 40 %, aux projets reliés à la recherche dans le cadre du programme fédéral/provincial de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI).

Les hôpitaux ont reçu des subventions importantes pour les équipements spécialisés, soit 24,3 M$, dont 13,6 M$ en radiologie, 7,1 M$ en équipements médicaux autres que radiologiques et 3,6 M$ pour les petits instruments de chirurgie. Le programme de lits électriques s'est poursuivi dans une phase II pour environ 725 unités au coût de 1,33 M$.

Le Ministère a aussi alloué des sommes visant des rénovations fonctionnelles dont le coût est inférieur à 2 M$, notamment pour trois salles d'urgence totalisant 4,6 M$ et pour 15 projets d'une valeur de 10,12 M$ ciblés sur l'amélioration de la qualité de vie en CHSLD. De plus, le Ministère a alloué un montant de 9 M$ pour couvrir les travaux d'installation de huit appareils de résonance magnétique autorisés en 2002-2003 dans le cadre du programme de 100 M$ visant le rehaussement du parc de radiologie médicale.

De plus, le Ministère a consenti un montant de 3,5 M$ pour soutenir la planification des grands projets immobiliers de l'Hôpital Sainte-Justine, du CUSM et du CHUM.

Enfin, des allocations spéciales ont été allouées à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont pour équiper le centre ambulatoire (3 M$) et à l'Hôpital Sainte-Justine pour les soins intensifs et la ventilation (2 M$).

Globalement, les subventions particulières du Ministère ont atteint 68,4 M$ en 2003-2004.

Tableau 19 : Investissements spéciaux du Ministère

Recherche		**Milliers $**
- Fondation canadienne à l'innovation		6 357
Équipement		
- Équipements de radiologie et imagerie médicale / 2e tranche des 18 924 700 $	10 153	13 670
- Haute technologie - radiologie / 165 M$ 3e tranche	3 517	
- Équipements médicaux non radiologiques / 165 M$		7 126
- Petits instruments de chirurgie		3 640
- Programme national d'achat de lits électriques en CHSLD - phase II		1 331
- Nouvelles initiatives 2003-2004 (Équipements - Services à domicile)		2 804
- Aides techniques [illegible]ocomotion / Nouvelles initiatives 2003-2004 - IRM		1 186
- Équipements du c[illegible]ambulatoire de HMR / 2e tranche des 7,2 M$		3 000
Construction		
- Qualité de vie en CHSLD		10 122
- Aménagements pour résonance magnétique		9 000
- < 2 M $ pour rénovation urgences CH Lachine, Fleury et Jean-Talon		4 629
- Soins intensifs (1 572 M$) et ventilation (500 M$) - Hôpital Sainte-Justine		2 072
Soutien à la planification		
- "Grandir en santé" - Ste-Justine CHU Mère-Enfant	500	3 500
- Modernisation CHU's - CHUM	1 500	
- Modernisation CHU's - CUSM	1 500	
TOTAL		68 437

Tableau 20 : Projets d'immobilisations : construction et équipement médical spécialisé

Construction		Projets > 300 000 $	
C.A. DENIS-BENJAMIN VIGER	Urgence: remplacement de la tuyauterie	300 000 $	3
C.A. ST. MARGARET	Réduction des surchauffes	500 000 $	3
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	HD-Corr. sous-capacité entrée élec. (normal)	400 000 $	3
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	ND-Réf. et install. chemisage cheminée	400 000 $	3
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	ND-Ventilation 6e AB / hémato-onco	870 000 $	3
C.H. DE ST. MARY	Réaménagement de l'aile des naissances	1 985 000 $	1
C.H. DE ST. MARY	Rempl. ascenseurs 10-11 - bât. 4 (annexe)	800 000 $	3
C.H. FLEURY	Réaménagement de l'urgence	1 999 000 $	2
C.H. FLEURY	Réno. système ventilation du bloc opératoire	990 000 $	3
C.H. LACHINE	Réaménagement de l'urgence	1 000 000 $	2
C.H. LACHINE	Ophtalmologie au bloc opératoire	1 530 000 $	3
C.R. DE L'OUEST DE MONTRÉAL	Remplacement système de chauffage	385 000 $	3
C.R. LUCIE-BRUNEAU	Aménagement d'espaces : divers progr. et services	500 000 $	3
C.R. LUCIE-BRUNEAU	Réamenagement du service alimentaire	430 000 $	1
CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN	Agrandissement du service d'hémodialyse	420 000 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	HRV-Mesures efficacité énergétique	400 000 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	RV-Résonance magnétique	1 700 000 $	4
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	NEURO / Inst. équipement résonance magnétique	1 900 000 $	4
CHSLD CHAMPLAIN - MANOIR DE VERDUN	Efficacité énergétique et correction de vétusté	1 795 355 $	4
CHSLD ÉMILIE-GAMELIN, ARMAND-LAVERGNE	Remplacement de la génératrice	400 000 $	3
CHSLD JUIF DE MONTRÉAL	Passerelle entre CH et CA Juif / phase IV (finale)	400 000 $	3
CHSLD SAINT-MICHEL	Transformation du centre hospitalier en CHSLD	495 550 $	3
CLSC AHUNTSIC	Amén. de nouveaux espaces – École Sainte Anne-Marie	770 000 $	4
FOYER ROUSSELOT	Aile C du 5633, Sherbrooke est (Soeurs Grises)	520 000 $	3
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	Inst. tableau distribution élect. de secours	420 000 $	3
HÔPITAL JEAN-TALON	Réaménagement de l'urgence	1 630 000 $	2
HÔPITAL LOUIS-H.-LAFONTAINE	Modernisation système téléphonique	811 500 $	3
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Résonance magnétique – Construction d'une coquille	490 000 $	2
HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	Réfection et étanchéité des toitures	400 000 $	3
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR	Chaîne d'approvisionnement	981 051 $	1
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR	Aménagement 4 chambres d'isolation/transplantation autologue	450 000 $	5

Construction		Projets > 300 000 $	
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR	Unité mère-enfant	1 990 000 $	5
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	Réfection réseau élect. bloc opératoire, lot 2	500 000 $	3
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	Réaménagement des soins intensifs et intermédiaires	1 896 659 $	3
LE CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL	Réparation enveloppe extérieure / Phase II	475 000 $	3
LES CHSLD LACHINE, NAZAIRE-PICHE ET FOYER DORVAL	Remplacement des fenêtres / Phase II	320 000 $	3
LES RÉSIDENCES LAURENDEAU, LÉGARÉ, LOUVAIN	Remplacement équipements de cuisine / Phase II	600 000 $	3

Équipement médical spécialisé		Projets > 300 000 $	
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Appareils d'hémodialyse	500 000 $	3
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Équipements et mobiliers - Centre de recherche	739 000 $	2
C.H. DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Installation système de radiologie	300 000 $	3
C.H. FLEURY	Système plein jour pour urgence et salle 2	350 000 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	Appareil à ultrasons Doppler vasculaire	300 000 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	Moniteurs physiologiques (13) - urgence	300 000 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	Optimisation des services d'imagerie médicale	1 347 303 $	1
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	Système de neuronavigation - bloc opératoire	402 500 $	3
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ McGILL	Implantation d'un système de numérisation et d'archivage des images radiologiques	1 845 070 $	5
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	Laboratoire de biologie moléculaire	376 605 $	3
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	Rehaussement - Résonance magnétique	402 588 $	3
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	Soins intensifs – Monitoring 10 lits	607 000 $	3
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Mise à niveau pour chirurgie laparoscopique	350 252 $	3
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	PACS	3 155 232 $	4
HÔPITAL SACRE-CŒUR	Centre de biomédecine	800 000 $	2
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	Laboratoires cliniques - mise à niveau technologique	489 270 $	1
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	Lasers (4) Holmium, CO2, et YAG	365 400 $	3
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	Respirateurs (5 néonatalogie, 2 pédiatrie)	420 000 $	3
INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	PACS	3 298 700 $	5
INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Système numérique de radiographie pulmonaire	619 000 $	5

1 - Autofinancement par établissement
2 - MSSS
3 - Financement par l'Agence à même les enveloppes régionales
4 - Financement mixte
5 - Fondation

Chapitre 6
Les données financières

6.1 La situation financière générale

Les crédits alloués à la région en 2003-2004

En 2003-2004, les crédits nets alloués à la région de Montréal ont atteint 4,11MM$, soit une hausse de 245,1M $ ou 6,34% par rapport à 2002-2003. Cette augmentation est attribuable aux éléments présentés dans les tableaux suivants :

Les nouveaux crédits		
Coût de système (ou indexation)	112,6M$	2,91%
Coût de système spécifique	21,8M$	0,56%
Développements de services	32,8M$	0,85%
Désengorgement des urgences	13,3M$	0,35%
Réduction des listes d'attente – chirurgie	22,7M$	0,59%
Forfaitaire des employés	14,7M$	0,38%
Année bissextile	10,0M$	0,26%
Équité salariale	8,5M$	0,22%
Ajustements des revenus et autres	8,7M$	0,22%
Total	**245,1M$**	**6,34%**

Développements de services		
Centre ambulatoire – H. G. du Lakeshore	7,0M$	0,18%
Personnes âgées en perte d'autonomie	3,5M$	0,09%
Soutien aux jeunes parents	2,9M$	0,08%
Ressources intermédiaires	2,8M$	0,08%
Personnes autistes	2,7M$	0,07%
Transplantation d'organes - CHUM	2,7M$	0,07%
Déficience physique	2,5M$	0,06%
Chirurgies cardiaques	2,5M$	0,06%
Déficience intellectuelle	1,9M$	0,05%
Radio-oncologie	1,9M$	0,05%
Femmes victimes de violence	1,7M$	0,05%
Autres programmes	0,7M$	0,01%
Total	**32,8M$**	**0,85%**

On notera que :

- La principale augmentation des crédits se rapporte au coût de système 2003-2004, soit 112,6M$ ou 2,9%. Les établissements ont reçu une indexation moyenne de 2,77%, le solde ayant été attribué aux organismes communautaires et à certains programmes protégés (Sida, jeux pathologiques, par exemple);
- Les centres hospitaliers ainsi que les centres d'hébergement et de soins de longue durée ont bénéficié d'une allocation pour le coût de système spécifique s'élevant au total à 21,8M$, afin de faire face à des problématiques particulières relatives à une forte croissance de certains coûts dont les médicaments et les fournitures médicales;
- La région a bénéficié de 32,8M$ pour le développement des services dont la répartition par programme est présentée précédemment;

- Le Ministère investissait 13,3M$ supplémentaires en 2003-2004 pour aider au désengorgement des urgences, portant ainsi l'enveloppe régionale à ce titre à 32,2M$;
- Des crédits de l'ordre de 22,7M$ ont été versés à Montréal afin de réduire les délais pour les patients en attente d'une chirurgie;
- Certains crédits ont été versés sur une base non récurrente afin de régler des situations se rapportant uniquement à l'exercice 2003-2004 : année bissextile et le forfaitaire des employés;
- L'enveloppe régionale a été ajustée de 8,5M$ en fonction des augmentations accordées dans le cadre des ententes pour l'équité salariale;
- Les ajustements des revenus sont liés à l'indexation et à la nouvelle tarification des revenus imposé par le MSSS.

La situation financière des établissements

Pour l'exercice financier 2003-2004, le déficit régional net s'élève à 137,2M$, soit une réduction de 5,0% par rapport au déficit de 2002-2003. La majorité des établissements montréalais, soit 94 des 125 établissements, présentent des résultats en équilibre ou en surplus budgétaire pour un total de 7,2M$, soit 27,1% de plus que l'an dernier. D'un autre côté, 31 établissements ont déposé des résultats déficitaires de l'ordre de 144,4M$, soit une diminution de 3,8% des déficits présentés en 2002-2003.

Tableau 21 : Sommaire de la situation financière des établissements

Catégories d'établissements	Nombre	Budget net	Nombre	Surplus montant	Nombre	(Déficit) montant	Solde fonds au 31 mars 2004
CHSLD publics	33	504 191 400 $	27	1 568 050 $	6	(832 609) $	5 615 114 $
CHSLD privés conventionnés	20	140 248 367 $	18	2 136 985 $	2	(375 886) $	13 186 368 $
CHSGS publics	23	2 530 435 385 $	4	277 855 $	19	(141 009 990) $	(457 909 281) $
CHSGS privés	3	38 676 696 $	3	248 448 $	-	- $	1 449 969 $
CRPDIPT publics	12	205 091 661 $	10	1 026 741 $	2	(263 719) $	4 389 601 $
CRPDIPT privé	1	4 413 196 $	1	109 622 $	-	- $	713 463 $
CLSC	26	328 973 346 $	26	1 081 186 $	-	- $	5 476 299 $
CPEJ	7	226 512 079 $	5	729 560 $	2	(1 925 727) $	(5 865 769) $
Total 2003-2004	125	3 978 542 130 $	94	7 178 447 $	31	(144 407 931) $	(432 944 236) $
Total 2002-2003	126	3 747 371 535 $	80	5 648 966 $	46	(150 123 463) $	(293 127 344) $
Variation	(1)	231 170 595 $	14	1 529 481 $	(15)	5 715 532 $	(139 816 892) $

Le CHSLD-CLSC Bordeaux-Cartierville a été fusionné au CHSLD Nord de l'Île.
Le CHSLD St-Thérèse a cesse ses opérations en cours d'annee 2003-2004.

Tableau 22 : Évolution des résultats et du solde du fonds d'exploitation régional

	Surplus	Déficit	Solde de fonds
2001-2002	6,3M$	(146,9M$)	(183,6M$)
2002-2003	5,6M$	(150,1M$)	(293,1M$)
2003-2004	7,2M$	(144,4M$)	(432,9M$)

Tableau 23 : Évolution des résultats et du solde du fonds d'exploitation des centres hospitaliers

	Surplus	Déficit	Solde de fonds
2001-2002	0,6M$	(141,1M$)	(210,0M$)
2002-2003	0,0M$	(144,2M$)	(318,1M$)
2003-2004	0,3M$	(141,0M$)	(457,9M$)

Pour 2003-2004, le Ministère a fixé une cible déficitaire maximale de 141,6M$ pour la région de Montréal. A son tour, l'Agence répartissait cette cible entre les établissements déficitaires de sa région qui sont essentiellement des CHSGS publics. Un suivi rigoureux exercé tout au long de l'année par le Ministère et l'Agence, de même que les rencontres périodiques avec les dirigeants des établissements ont permis de terminer l'exercice financier 2003-2004 par un déficit régional de 144,4M$. Le dépassement mineur du déficit réel de 2,8M$ s'explique de la façon suivante :

Tableau 24 : Cible déficitaire régionale

	Cible déficitaire	Déficit	Écart
CHSGS	139,6M$	141,0M$	(1,4M$)
Autres catégories	2,0M$	3,4M$	(1,4M$)
	141,6M$	144,4M$	(2,8M$)

Alors qu'ils devaient atteindre l'équilibre budgétaire, certains CHSLD publics et privés ont enregistré un déficit de 1,1M$, de même que quelques CRPDIPT publics pour près de 0,3M$. De plus, quatre CHSGS publics ont dépassé leur cible déficitaire par 2,0M$. Par contre, d'autres CHSGS ont réalisé un déficit un peu inférieur à leur cible respective, pour un dépassement net à la cible de 1,4M$.

Au chapitre de l'atteinte de l'équilibre budgétaire, tel que prescrit par la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, l'année 2003-2004 marque le point de départ d'une nouvelle démarche de retour à l'équilibre sur un horizon de trois ans à compter de 2004-2005. Le MSSS compte éliminer le déficit cible 2003-2004 de 141,6M$ par un redressement des bases budgétaires en trois étapes annuelles. Les établissements auront, quant à eux, le défi de contenir à chaque année la pression à la hausse de leurs déficits avec le support financier et administratif de l'Agence. Dès le mois de juin 2004, l'Agence rencontrait les dirigeants des établissements présentant des prévisions budgétaires déficitaires pour l'exercice 2004-2005 et enclenchait pour ce nouvel exercice, de concert avec le Ministère, une analyse et un suivi serré des résultats.

Tableau 25 : Enveloppe régionale comparative des crédits

ENVELOPPE RÉGIONALE 2003-2004		2002-2003	2003-2004
Montant de l'enveloppe inscrit dans le système SBF-R, excluant celui de la ligne 02	01	3 867 302 997 $	4 115 227 492 $
Montant engagé par le Ministère en fonds affectés à l'Agence et confirmé à l'enveloppe régionale	02	13 312 888 $	1 609 892 $
Montant de l'enveloppe régionale 2003-2004 inscrit dans le système SBF-R	03	3 880 615 885 $	4 116 837 384 $
Autres	04	515 000 $	
TOTAL	05	3 881 130 885 $	4 116 837 384 $
AFFECTATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE 2003-2004			
Allocations aux établissements	06	3 777 235 656 $	4 006 718 827 $
Allocations aux organismes communautaires	07	63 547 056 $	70 334 637 $
Estimé des comptes à payer pourvus (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	08	14 732 428 $	12 046 259 $
Montant des affectations de l'enveloppe régionale inscrites dans le système SBF-R	09	3 855 515 140 $	4 089 099 723 $
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant attribué	10	13 312 888 $	1 609 892 $
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant reporté	11		
Autres	12	12 302 857 $	26 127 769 $
Total des affectations	13	3 881 130 885 $	4 116 837 384 $
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Solde non attribué	14		
TOTAL	15	3 881 130 885 $	4 116 837 384 $
EXCÉDENT DE L'ENVELOPPE SUR LES AFFECTATIONS	16	-	-

6.2 Les autorisations d'emprunt

Au 31 mars 2004, quatre-vingt-treize (93) autorisations d'emprunt aux établissements publics représentant un montant de 492,9M$ étaient en vigueur. Cette somme équivaut à une augmentation de 173,4M$ ou 54,3% par rapport à l'exercice 2002-2003.

Les autorisations d'emprunt reliées aux dépenses courantes de fonctionnement sont émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui en fixe les limites et les échéances suite aux recommandations de l'Agence. Elles s'élèvent à 465,7M$ et équivalent à 11,34% du budget brut régional des établissements publics. Ces emprunts financent plus particulièrement les déficits accumulés au 31 mars 2004 des établissements déficitaires dont la grande majorité est composée des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés.

On note au cours de l'exercice 2003-2004 une forte augmentation des autorisations d'emprunts du fonds d'immobilisations pour les projets autofinancés. Il faut noter que ces derniers participent à long terme à l'atteinte de l'équilibre budgétaire ou à une réduction des déficits des établissements. C'est pourquoi ils sont encouragés tant par l'Agence que le MSSS. Toutefois, ce type d'emprunt est autorisé par l'Agence, mais est soumis au cadre de gestion imposé par le Ministère. En effet, le total régional pour ce type d'emprunt ne peut dépasser le plafond régional fixé à 28,6M$ pour la région de Montréal, ni la limite de 3% du budget brut régional, ni celle de 3% du budget brut par établissement. Les autorisations en vigueur au 31 mars 2004 atteignaient 27,1M$, mais représentent seulement 0,66% du budget brut régional des

établissements. Cependant, plusieurs projets autofinancés qui ont été autorisés par l'Agence, mais dont les emprunts ne sont pas encore activés par les établissements créent un dépassement du plafond régional. Une demande de dérogation a été déposée au Ministère à cet effet. De son côté, l'Agence est à revoir les règlements internes d'autorisation des projets autofinancés.

Tableau 26 : Sommaire des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004

Budget brut de fonctionnement de tous les établissements publics de la région de Montréal			4 107 691 312 $		
Établissements publics	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS		TOTAL
	Fonctionnement	% par rapport au budget brut régional	Projets autofinancés Solde d'amortissement	% par rapport au budget brut régional	
CHSGS 79 autorisations	462 745 427 $	11,27%	18 387 126 $	0,45%	481 132 553 $
CHSLD 6 autorisations	- $	0,00%	7 483 543 $	0,18%	7 483 543 $
CLSC 5 autorisations	- $	0,00%	524 930 $	0,01%	524 930 $
CRPDIPT 1 autorisation	- $	0,00%	395 083 $	0,01%	395 083 $
CPEJ 2 autorisations	3 000 000 $	0,07%	338 928 $	0,01%	3 338 928 $
SOMMAIRE RÉGIONAL 2003-2004 93 autorisations	**465 745 427 $**	**11,34%**	**27 129 610 $**	**0,66%**	**492 875 037 $**
SOMMAIRE RÉGIONAL 2002-2003 87 autorisations	**307 187 480 $**	**7,95%**	**12 243 934 $**	**0,32%**	**319 431 414 $**
Augmentation	**158 557 947 $**	**51,62%**	**14 885 676 $**	**121,58%**	**173 443 623 $**

Tableau 27 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004 - CHSGS publics

Établissements	Budget brut au 31 mars 2004	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
		Fonctionnement	% par rapport au budget brut	Projets autofinancés Solde d'amort.	% par rapport au budget brut
C.H. de Verdun	69 246 938 $	12 200 000 $	17,6%	- $	0,0%
C.H. de Lasalle	39 932 826 $	3 700 000 $	9,3%	- $	0,0%
C.H.U.M.	481 991 614 $	124 612 000 $	25,9%	- $	0,0%
Hôpital général du Lakeshore	63 452 311 $	7 838 000 $	12,4%	- $	0,0%
Hôpital Santa Cabrini	70 137 245 $	15 500 000 $	22,1%	408 054 $	0,6%
Institut de cardiologie de Mtl	82 638 659 $	12 000 000 $	14,5%	- $	0,0%
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	202 557 958 $	30 423 000 $	15,0%	2 732 590 $	1,3%
CUSM	494 278 084 $	149 270 000 $	30,2%	4 981 087 $	1,0%
C.H. Fleury	47 545 449 $	2 000 000 $	4,2%	1 258 302 $	2,6%
Hôpital Jean-Talon	56 194 641 $	300 000 $	0,5%		0,0%
Hôpital général juif	191 916 888 $	26 400 000 $	13,8%	1 215 639 $	0,6%
C.H. de Lachine	33 358 948 $	1 880 000 $	5,6%	122 589 $	0,4%
Hôpital Sainte-Justine	194 989 079 $	18 217 000 $	9,3%	1 096 221 $	0,6%
Hôpital St. Mary	77 340 907 $	12 557 000 $	16,2%	1 679 223 $	2,2%
Institut Philippe-Pinel	38 110 577 $	5 465 000 $	14,3%	- $	0,0%
Hôpital Rivière-des-Prairies	59 023 952 $	230 000 $	0,4%		0,0%
I.R.M.	16 609 853 $	1 905 000 $	11,5%	375 116 $	2,3%
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	230 385 201 $	38 248 427 $	16,6%	4 518 305 $	2,0%
TOTAL CHSGS	**2 449 711 130 $**	**462 745 427 $**	18,9%	**18 387 126 $**	0,8%

Tableau 28 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004 - CHSLD publics

Établissements	Budget brut au 31 mars 2004	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
		Fonctionnement	% par rapport au budget brut	Projets autofinancés Solde d'amort.	% par rapport au budget brut
C.H. gériatrique Maïmonides	29 269 648 $	- $	0,0%	1 243 571 $	4,2%
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	38 569 411 $	- $	0,0%	6 239 972 $	16,2%
TOTAL CHSLD	**67 839 059 $**	**- $**	0,0%	**7 483 543 $**	11,0%

Tableau 29 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004 - CLSC

Établissements	Budget brut au 31 mars 2004	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
		Fonctionnement	% par rapport au budget brut	Projets autofinancés Solde d'amort.	% par rapport au budget brut
CLSC Hochelaga-Maisonneuve	13 023 981 $	- $	0,0%	28 635 $	0,2%
CLSC Rivière-des-Prairies	8 152 246 $	- $	0,0%	22 961 $	0,3%
CLSC St-Louis du Parc	7 799 857 $	- $	0,0%	209 507 $	2,7%
CLSC La Petite Patrie	14 717 582 $	- $	0,0%	123 392 $	0,8%
CLSC Ahuntsic	13 283 184 $	- $	0,0%	140 435 $	1,1%
TOTAL CLSC	**56 976 850 $**	**- $**	0,0%	**524 930 $**	0,9%

Tableau 30 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004 - CRPDPT

Établissements	Budget brut au 31 mars 2004	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
		Total	% par rapport au budget brut	Projets autofinancés Solde d'amort.	% par rapport au budget brut
CR Lucie-Bruneau	22 493 625 $	- $	0,0%	395 083 $	1,76%
Total CRPDIPT	**22 493 625 $**	**- $**	0,0%	**395 083 $**	1,76%

Tableau 31 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2004 - CPEJ

Établissements	Budget brut au 31 mars 2004	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
		Fonctionnement	% par rapport au budget brut	Projets autofinancés Solde d'amort.	% par rapport au budget brut
Centre jeunesse de Montreal	178 281 473 $	3 000 000 $	1,68%	338 928 $	0,19%
TOTAL CPEJ	**178 281 473 $**	**3 000 000 $**	1,68%	**338 928 $**	0,19%

Tableau 32 : La situation financière détaillée des établissements de Montréal

	Année 2002-2003			Année 2003-2004		
	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2003	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2004
CHSLD PUBLICS						
CHSLD Plateau Mont-Royal	14 788 534	17 825	38 637	15 019 468	46 860	66 112
CHSLD Champlain-Manoir Verdun	22 615 372	(110 438)	(194 130)	23 815 410	(44 893)	(240 264)
CHSLD Lucille-Teasdale	25 671 838	110 000	1 262 333	26 979 938	66 644	1 342 621
Centre de soins prolongés Grace Dart	19 985 584	36 200	6 200	20 694 912	154	6 354
CHSLD Lachine, N.-Piché, F. Dorval	14 845 449	(186 946)	67 190	16 198 388	80 854	142 848
CHSLD-CLSC Saint-Laurent	16 980 132	(54 055)	250 015	18 153 992	42 573	227 023
Institut can.-polonais du Bien-Être	3 952 432	11 043	175 844	4 312 579	753	176 597
C.H.S.L.D. Biermans-Triest	18 377 820	193 829	652 252	19 411 244	151 412	581 870
CHSLD Centre-Ville de Montréal	24 746 886	(101 169)	(66 218)	26 585 729	93 703	(65 383)
C.H. Saint-Michel	8 768 477	8 023	1 247 776	9 044 435	18 554	1 197 214
CHSLD DE MON QUARTIER	16 938 756	91 899	331 159	14 078 261	58 250	168 884
Résidence Mance-Décary (CHSLD)	22 945 140	4 548	10 815	24 286 044	4 663	43 867
CHSLD-CLSC Nord de l'Île	46 461 107	31 831	924 272	49 461 935	40 284	608 229
C.H. Jacques-Viger	24 312 900	518 383	12 014	24 651 813	416 080	433 409
L'Hôpital chinois de Montréal	6 291 405	(17 628)	250 502	6 617 632	69 922	302 433
Foyer Rousselot	5 700 573	14 226	(1 820)	6 079 469	(37 618)	(39 438)
Foyers presbytériens St. Andrew	2 880 379	11 206	230 127	3 056 660	2 708	194 881
C.H. gériatrique Maïmonides	21 620 481	(112 476)	(317 127)	24 073 164	(83 622)	(404 160)
Centre d'accueil St. Margaret	5 073 115	1 939	275 431	5 180 426	3 300	214 645
Hôpital Mont-Sinaï	8 391 526	(185 572)	379 523	8 765 084	(188 342)	207 788
CA Father Dowd	4 015 466	14 644	131 011	4 275 998	1 624	74 761
CHSLD Les Havres	12 362 099	(17 224)	(11 855)	13 347 528	34 274	26 887
Manoir Cartierville	10 777 728	5 385	68 833	11 521 017	8 074	22 507
CHSLD Juif de Montréal	14 947 188	637	(1 372 556)	15 600 766	67	(1 045 662)
Centre d'accueil La Salle	17 936 818	115 471	1 003 632	20 004 818	209 972	886 191
Ma Maison St-Joseph	2 286 265	(210 219)	188 522	2 368 350	(287 117)	(111 840)
Résidence Yvon-Brunet	7 035 648	4 583	111 014	7 721 416	22 654	35 419
Inst. universitaire de gériatrie de Mtl	32 243 129	89 521	35 794	33 353 645	46 760	82 554

	Année 2002-2003			Année 2003-2004		
	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2003	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2004
CHSLD É.-Gamelin, A.-Lavergne	14 094 183	13 962	18 902	14 918 155	16 587	35 070
Rés. Laurendeau, Légaré, Louvain	19 659 983	45 591	888 394	20 781 573	112 028	558 096
CA Denis-Benjamin-Viger	4 772 023	(75 158)	33 148	5 197 979	(191 017)	(157 869)
Centre d'accueil Louis-Riel	3 368 903	1 181	1 225	3 569 268	8 671	9 896
Centre d'accueil Réal-Morel	4 768 222	5 376	181 247	5 064 304	10 625	33 574
Sous-total CHSLD publics	**479 615 561**	**276 418**	**6 812 106**	**504 191 400**	**735 441**	**5 615 114**
CHSLD PRIVÉS CONVENTIONNÉS						
Centre Cardinal	7 871 308	33 684	2 363 474	8 260 923	59 473	2 396 317
Providence N.-D. de Lourdes	9 476 737	(21 715)	172 379	9 979 237	36 929	203 685
Résidence Angélica Inc.	14 987 245	223 292	5 273 723	16 026 821	120 315	5 394 038
CHSLD Bayview	7 117 680	50 187	1 030 682	7 365 617	5 716	1 111 249
Résidence Berthiaume Du Tremblay	9 222 345	(293 019)	(812 145)	9 830 874	170 187	(323 446)
CHSLD Marie-Claret	3 934 950	10 700	605 823	4 163 171	59 356	640 958
Hôpital Ste-Thérèse inc.	2 299 496	-	24 392	357 140	-	-
Les Cèdres-C.A. pour pers. âgées	758 992	(47 719)	325 546	739 899	(21 085)	367 990
CH Saint-Vincent-Marie inc.	3 856 764	68 519	935 149	4 015 329	108 738	1 051 525
CHSLD Gouin	3 805 685	(48 579)	816 220	3 968 610	21 838	845 768
CHSLD Bourget	5 865 097	239 310	215 370	6 026 767	217 543	432 913
CHSLD Bussey (Québec)	2 084 118	115 501	309 589	2 138 944	83 350	377 817
Centre hébergement St-Georges inc.	13 993 179	209 687		15 007 048	361 313	-
Centre d'accueil Le Royer inc.	5 045 044	(408 122)		5 290 681	(354 801)	-
Vigi Santé (Reine-Elizabeth)	8 355 887	372 632	327 731	8 390 662	454 274	323 003
Vigi Santé(CHSLD D.-des-Ormeaux)	8 506 218	46 862	(638 939)	8 904 975	79 998	(608 884)
Vigi Santé (CHSLD Pierrefonds)	3 520 795	91 343	15 186	3 677 324	100 537	44 073
Centre d'héb. Champ.-Marie-Victorin	12 766 458	129 356	3 308 202	12 740 698	117 044	3 357 263
Centre d'héb. Champlain-Villeray	1 441 774	17 995	381 688	1 534 227	31 837	401 657
Vigi Santé (CHSLD Mont-Royal)	11 569 277	(99 584)	(2 892 614)	11 829 420	108 537	(2 829 558)
Sous-total CHSLD privés conventionnés	**136 479 049**	**690 330**	**11 761 456**	**140 248 367**	**1 761 099**	**13 186 368**

	Année 2002-2003			Année 2003-2004		
	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2003	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2004
CHSGS PUBLICS						
Hôpital Louis-H.-Lafontaine	114 214 996	(122 651)	(1 043 493)	121 405 644	(76 789)	(1 039 191)
Centre hospitalier de Verdun	62 295 361	(4 735 742)	(9 201 297)	65 939 886	(5 661 436)	(14 817 240)
Centre hospitalier de l'U. de M.	428 515 934	(27 740 176)	(79 673 900)	454 597 991	(27 719 465)	(106 559 150)
Centre hospitalier de Lasalle	33 618 378	(1 077 330)	(2 993 066)	36 490 094	(1 054 925)	(4 041 794)
Hôpital général du Lakeshore	50 130 087	(2 641 503)	(6 349 295)	59 915 494	(3 355 216)	(9 743 517)
H. Catherine Booth de l'A. du S.	6 793 505	2 737	152 426	8 072 687	1 330	153 756
Hôpital Santa Cabrini	62 137 006	(5 170 943)	(11 513 778)	65 962 928	(4 789 994)	(16 094 441)
Institut de cardiologie Montréal	72 314 187	(5 881 703)	(8 545 806)	79 757 495	(5 430 978)	(13 759 801)
Hôpital du Sacré-Coeur de Mtl	175 663 854	(13 214 519)	(24 464 743)	186 804 840	(10 699 876)	(35 166 117)
Hôpital de réadaptation Lindsay	11 195 401	(241 829)	2 128 956	11 621 118	-	1 483 840
Centre hospitalier Richardson	11 333 749	(60 036)	602 722	11 792 035	(652 339)	(39 277)
Centre universitaire de santé McGill	445 614 832	(39 519 900)	(106 196 300)	465 155 446	(25 565 669)	(131 761 969)
Centre hospitalier Fleury	41 473 313	(653 641)	(1 933 317)	45 251 230	(1 002 410)	(2 982 001)
Hôpital Jean-Talon	48 689 332	(1 117 701)	(1 491 150)	53 529 182	(977 270)	(2 509 408)
Hôpital général juif Sir M. B. Davis	170 780 797	(11 683 655)	(16 447 192)	181 183 998	(14 700 000)	(33 060 823)
C.H. de Lachine	28 562 937	(614 684)	(1 245 499)	30 123 674	(999 894)	(2 244 326)
Hôpital Sainte-Justine	176 709 004	(7 509 129)	(15 725 782)	187 290 006	(9 845 479)	(23 223 282)
C.H. de St. Mary	66 135 641	(5 390 180)	(8 909 301)	71 574 592	(5 684 214)	(14 593 515)
Institut Philippe-Pinel Montréal	31 514 352	(1 478 214)	(1 406 421)	32 264 261	(3 947 578)	(5 353 999)
Hôpital Rivière-des-Prairies	59 341 935	3 400	652 569	58 584 452	11 033	677 479
Institut de réadaptation de Montréal	11 418 449	(677 608)	(754 725)	11 589 103	(119 085)	(842 454)
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	206 243 255	(14 639 654)	(23 879 307)	217 753 955	(18 727 373)	(42 837 311)
Hôpital Douglas	70 607 431	(32 943)	179 768	73 775 274	265 492	445 260
Sous-total CHSGS publics	**2 385 303 736**	**(144 197 604)**	**(318 057 931)**	**2 530 435 385**	**(140 732 135)**	**(457 909 281)**
CHSGS PRIVÉS						
Hôpital Marie-Clarac Soeurs Charité	14 700 309	(127 309)	902 656	17 925 266	117 567	968 414
Hôpital Shriners enfant (Québec)	2 908 893		9	2 714 326	-	9
Villa Médica Inc.	17 373 406	120 662	380 676	18 037 104	130 881	481 546
Sous-total CHSGS privés	**34 982 608**	**(6 647)**	**1 283 341**	**38 676 696**	**248 448**	**1 449 969**

	Année 2002-2003			Année 2003-2004		
	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2003	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2004
CRPDIPT PUBLICS						
Centre Dollard-Cormier	15 377 662	233 350	1 062 473	15 988 354	248 604	1 261 775
Ass. Montréal pour aveugles	3 985 901		9 058	4 158 730	-	9 058
Centre réadap. Constance-Lethbrige	6 265 659	82 532	505 270	6 788 532	64 232	496 184
Atelier Le fil d'Ariane inc.	273 821	27 122	80 024	284 594	7 775	86 480
Centre Miriam	10 863 478	93 025	22 999	12 127 288	-	22 999
Institut Raymond-Dewar	9 225 918	77 574	263 702	9 936 447	81 420	309 369
Centre réadaptation Lisette-Dupras	39 943 005	173 677	511 306	45 383 602	267 163	778 469
C.R. de l'Ouest de Montréal	27 597 781	256 137	410 419	29 864 523	98 732	530 831
Centre réadaptation Lucie-Bruneau	16 405 016	183 292	114 354	17 298 132	(203 496)	(528 168)
Centre Mackay	3 774 376	(356 426)	-	4 111 736	(60 223)	-
Service de réadaptation L'Intégrale	21 520 142	213 755	728 476	23 565 955	214 366	847 467
Cent. réad. Gabrielle Major	32 729 760	(367 634)	510 146	35 583 768	44 449	575 137
Sous-total CRPDIPT publics	**187 962 519**	**616 404**	**4 218 227**	**205 091 661**	**763 022**	**4 389 601**
CRPDIPT PRIVÉ						
Centre d'accueil Le Portage	4 464 501	50 551	577 012	4 413 196	109 622	713 463
Sous-total CRPDIPT privé	**4 464 501**	**50 551**	**577 012**	**4 413 196**	**109 622**	**713 463**
CLSC						
CLSC des Faubourgs	17 084 713	18 417	248 258	18 352 494	44 219	308 185
Clinique comm. de Pointe St-Charles	4 705 259	(52 433)	(87 558)	5 012 118	-	(53 319)
CLSC René-Cassin	9 264 998	45 169	394 861	9 991 560	-	286 508
CLSC Hochelaga-Maisonneuve	12 116 776	21 896	187 595	13 016 557	28 634	240 006
CLSC Rivière-des-Prairies	7 491 202	43 162	55 824	8 139 634	45 493	101 317
CLSC Saint-Henri	6 953 527	(32 286)	144 154	7 424 369	63 830	182 486
CLSC Montréal-Nord	19 820 728	26 109	199 735	21 503 779	-	191 239
CLSC Pierrefonds	12 790 180	13 471	29 950	13 565 183	14 276	35 844
CLSC St-Louis du Parc	7 375 235	307 107	388 896	7 799 857	200 228	655 211
CLSC - CHSLD de Rosemont	25 537 675	2 595	16 520	27 421 325	3 142	8 162

	Année 2002-2003			Année 2003-2004		
	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2003	Budget net	Surplus/(Déficit)	Solde de fonds au 31 mars 2004
CLSC Côte-des-Neiges	22 947 795	(172 523)	(160 239)	24 224 125	58 321	(101 918)
CLSC-CHSLD Pointe-aux-Trembles	11 684 124	6 080	53 434	12 411 396	22 064	79 816
CLSC Parc Extension	6 605 016	9 861	342 186	7 066 629	25 217	307 221
CLSC Métro	11 563 777	76 914	443 608	12 358 115	136 575	561 483
CLSC-CHSLD La Petite Patrie	9 087 369	8 625	18 527	13 375 502	72 241	90 768
CLSC Villeray	11 356 904	108 404	122 297	12 410 901	21 940	164 826
CLSC du Plateau Mont-Royal	8 833 682	35 870	241 154	9 205 128	6 441	220 672
CLSC Ahuntsic	12 070 014	47 143	258 377	12 907 880	30 203	288 580
CLSC Saint-Léonard	10 658 643	44 552	361 439	11 623 602	11 057	372 496
CLSC Saint-Michel	9 462 696	7 436	194 755	10 885 304	8 928	203 683
CLSC-CHSLD Olivier-Guimond	7 260 358	74	152 682	7 911 816	5 392	92 918
CLSC du Vieux La Chine	9 886 263	(60 343)	158 450	10 662 492	57 652	222 236
CLSC Lac Saint-Louis	9 763 430	3 505	250 434	10 563 397	2 900	101 697
CLSC N-D-de-Grâce/Montréal-Ouest	10 321 655	17 428	420 770	11 137 062	38 786	309 767
CLSC Mercier-Est/Anjou	11 948 544	102 514	137 610	13 056 298	26 826	164 816
CLSC Verdun/Côte Saint-Paul	15 777 045	185 645	284 778	16 946 823	156 821	441 599
Sous-total CLSC	**302 367 608**	**814 392**	**4 858 497**	**328 973 346**	**1 081 186**	**5 476 299**
CPEJ						
Centres jeunesse de Montréal	158 669 934	(2 723 644)	(4 939 853)	166 191 531	(1 912 240)	(6 852 093)
Centres jeunesse Shawbridge	14 472 839	-	-	14 985 430	-	-
Maison Elizabeth	1 039 062	397	64 627	1 070 225	26	60 277
Hâvre-Jeunesse	865 983	(37 501)	23 207	899 642	(13 487)	7 921
Centre jeunesse Mont St-Patrick	2 523 328	-	-	2 608 727	-	-
C.A. Horizons de la jeunesse	12 452 943	-	-	12 874 875	-	-
CPEJ Ville-Marie	26 171 864	42 407	271 967	27 881 649	729 534	918 126
Sous-total CPEJ	**216 195 953**	**(2 718 341)**	**(4 580 052)**	**226 512 079**	**(1 196 167)**	**(5 865 769)**
TOTAL	**3 747 371 535**	**(144 474 497)**	**(293 127 344)**	**3 978 542 130**	**(137 229 484)**	**(432 944 236)**

6.3 Les organismes communautaires

Les rapports annuels des années antérieures présentaient exclusivement les données du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). L'Agence a choisi cette année de présenter le financement des organismes communautaires pour tous les programmes confondus, incluant le SOC.

Le tableau 33 à la page suivante présente les montants versés par l'Agence aux organismes communautaires de la région montréalaise. Ces données sont issues de la mise à jour annuelle du «portrait du soutien financier versé aux organismes communautaires», tel que présenté au Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire. Les catégories apparaissant dans le tableau ont été empruntées au SOC. Cependant, les montants présentés ne correspondent pas exclusivement à ce programme mais à toutes les subventions versées par l'Agence. Les organismes non admis au SOC sont listés dans la section «non déterminé».

En 2002-2003, l'Agence avait distribué 70 890 585 $ à 603 organismes, tous programmes confondus. En 2003-2004, 579 organismes ont reçu 74 848 141 $.

L'enveloppe récurrente régionale du SOC s'élevait, quant à elle, à 57 757 031 $ pour 2002 2003, et à 60 837 085 $ pour 2003-2004, soit une augmentation de 3 080 054 $.

Cette variation s'explique de la façon suivante :

857 $ récurrent	Ajout budgétaire dans le cadre de «la marche mondiale des femmes» octroyé par le MSSS au «Centre de prévention des agressions de Montréal».
1 386 189 $ récurrent	Indexation au taux de 2,4% de l'enveloppe budgétaire 2002-2003 du SOC, en provenance du MSSS.
18 941 $ récurrent	Ajout budgétaire en provenance du «Centre québécois de coordination sur le Sida» pour rehausser le seuil minimum de fonctionnement du «Centre de ressources et d'interventions en santé et sexualité (CRISS)».
(1 183 419 $)	Retrait budgétaire en lien avec la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire.
(1 547 652 $)	Transfert vers deux établissements publics (centres hospitaliers Louis. H-Lafontaine et Sacré-Coeur) dans le contexte de l'implantation du «Cadre de référence des ressources intermédiaires» des montants en lien avec le paiement des places d'hébergement utilisées à titre de ressources intermédiaires (ou autres types de services par le biais d'une entente avec un établissement public.)
(5 000 $) récurrent	Transfert vers le programme de financement Yapp pour 5 organismes transférés vers d'autres ministères.
2 355 688 $ récurrent	Ajout budgétaire en lien avec la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire.

1 737 749 $ récurrent	Ajout budgétaire en provenance du MSSS pour permettre aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de mettre en place des services de soutien auprès des enfants exposés à la violence, et pour hausser le financement de base de ces maisons d'hébergement et des centres de femmes.
149 737 $ récurrent	Ajout budgétaire en provenance du MSSS pour la clientèle présentant une déficience intellectuelle.
166 964 $ récurrent	Ajout budgétaire en provenance du MSSS pour les services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement.

Tableau 33 : Détail des subventions octroyées aux organismes communautaires

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Alcoolisme et autres toxicomanies		
Approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes A.S.P.A.	26 437 $	35 071 $
Centre d'orientientation et de prévention d'alcoolisme et de toxicomanie pour les Latino-Américains (COPATLA)	28 116 $	28 791 $
Centre Richard Boivin pour alcooliques et toxicomanes inc.	10 519 $	10 771 $
Dopamine	254 196 $	263 460 $
Grip Montréal	7 500 $	32 749 $
Groupe Harmonie	94 601 $	96 871 $
Le groupe communautaire L'itinéraire	31 037 $	23 812 $
Maison de réhabilitation L'exode inc.	32 296 $	31 927 $
Projet de prévention des toxicomanies: Cumulus	29 296 $	46 927 $
Projet T.R.I.P.	88 671 $	90 799 $
TOTAL	**602 669 $**	**661 178 $**
Autres organismes		
La maison Jean Lapointe inc.	829 047 $	796 764 $
L'Arche-Montréal inc.	427 755 $	438 021 $
Les centres Jean Lapointe pour adolescents inc.	463 004 $	466 256 $
TOTAL	**1 719 806 $**	**1 701 041 $**
Autres ressources pour les femmes		
Centre de formation pour femmes (C.F.F.)		7 786 $
Centre de santé des femmes de Montréal inc.	250 067 $	427 747 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (G.I.V.C.L.)	71 597 $	80 555 $
Halte La ressource inc.		7 217 $
Le bouclier d'Athéna, Services familiaux	121 643 $	180 387 $
Réseau habitation femmes de Montréal	33 317 $	34 117 $
TOTAL	**476 624 $**	**737 809 $**

Autres ressources pour les jeunes et Organismes de justice alternative		
À deux mains inc.	105 884 $	108 425 $
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	52 942 $	54 213 $
Association musicale de Jésus (AMJ)		6 500 $
C.A.F.É. paradoxe (Centre d'animation, formation, échange)	15 883 $	16 264 $
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc.	26 831 $	27 475 $
Centre communautaire Dawson	43 405 $	1 000 $
Centre de prévention des agressions de Montréal	141 313 $	209 391 $
Centre des jeunes Boyce-Viau	52 942 $	54 213 $
Centre des jeunes L'escale 13-17 de Montréal-Nord inc.	20 000 $	
Centre des jeunes Saint-Sulpice	52 942 $	54 213 $
Centre d'initiatives pour le développement communautaire, L'unité	20 000 $	
Centre d'union multiculturelle et artistique des jeunes de Montréal (CUMAJ)	25 154 $	25 758 $
Centre international de résolution de conflits et de médiation (C.I.R.C.M.)	210 886 $	205 587 $
Club garçons et filles de LaSalle	52 942 $	54 213 $
Club intergénération La Petite Patrie	21 177 $	37 685 $
Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.	52 942 $	54 213 $
Des jeunes chez eux partout		12 000 $
Diners-Rencontres St-Louis-de-Gonzague	289 479 $	317 724 $
D-Trois-Pierres	21 177 $	21 685 $
Entraide bénévole Kouzin Kouzin' de Montréal-Métropolitain	35 448 $	20 779 $
Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc.	66 875 $	78 480 $
GCC la violence	52 942 $	62 213 $
Grands frères et grandes soeurs de Montréal	11 647 $	11 927 $
Hébergement 9335 inc.	61 223 $	37 092 $
Je passe partout services de soutien scolaire et d'intervention familiale	20 000 $	
La 20taine	20 000 $	

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
La piaule, Local des jeunes	40 246 $	41 212 $
L'ancre des jeunes	20 000 $	
Le bon Dieu dans la rue, Organisation pour jeunes adultes	35 764 $	36 622 $
Le bureau de consultation-jeunesse inc.	127 062 $	199 258 $
Le centre Le beau voyage inc.	179 688 $	184 001 $
Le projet Harmonie	33 536 $	54 341 $
Les associés bénévoles qualifiés au service des jeunes A.B.S.J. inc.	37 060 $	64 632 $
Les grands frères et les grandes soeurs de l'ouest de l'Île	10 588 $	10 842 $
L'organisation des jeunes de Parc Extension inc.	26 472 $	27 107 $
L'unité d'intervention mobile L'anonyme inc.	167 093 $	198 200 $
Maisons Adrianna	102 442 $	54 213 $
Milieu éducatif La source	20 000 $	
Motivation-Jeunesse 16/18 inc.	33 536 $	
Plein milieu	194 918 $	228 069 $
Programme alternative au décrochage du Plateau Mont-Royal	33 536 $	
Projet 10	42 606 $	43 629 $
Projet 80 inc.	84 707 $	1 37 394 $
Projet ado communautaire en travail de rue	155 644 $	159 410 $
Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués P.I.A.M.P.	137 650 $	140 954 $
Quartier des jeunes	20 000 $	
REVDEC	42 925 $	47 818 $
Rue action prévention jeunesse		16 284 $
Société de recherche en orientation humaine inc.	10 589 $	16 650 $
Spectre de rue inc.	281 234 $	259 635 $
Toujours ensemble inc.	52 943 $	54 214 $
Travail de rue/ Action communautaire	52 943 $	1 53 551 $
Trajet jeunesse inc.	896 843 $	990 886 $
YMCA de Montréal	420 895 $	489 014 $
TOTAL	**4 734 954 $**	**5 078 986 $**

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)		
Calacs de l'ouest de l'Île	103 590 $	106 076 $
Comité des femmes actives de Montréal	210 849 $	215 827 $
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc.	207 373 $	229 664 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Mouvement contre le viol et l'inceste/collectif de femmes de Montréal	257 348 $	312 324 $
Trève pour elles inc.	207 363 $	212 340 $
TOTAL	**986 523 $**	**1 076 231 $**

Centres communautaires de quartier		
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	32 801 $	1 000 $
Au coup de pouce Centre-Sud inc.	31 765 $	51 211 $
Carrefour communautaire de Rosemont, L'entre-gens inc.	42 354 $	85 441 $
Carrefour d'éducation populaire de Pointe St-Charles	31 765 $	
Centre communautaire de loisir de la Côte des Neiges	16 106 $	
Centre communautaire Tyndale St-Georges	32 824 $	33 588 $
Centre éducatif communautaire René Goupil	59 296 $	
Centre multi-ressources de Lachine	58 698 $	68 107 $
Comité social Centre-Sud inc.	12 910 $	8 426 $
Le comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri	31 765 $	
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	31 767 $	
TOTAL	**382 051 $**	**247 773 $**

Centres de femmes		
Afrique au féminin	71 330 $	80 283 $
Carrefour des femmes d'Anjou	79 414 $	88 561 $
Carrefour des femmes de Saint-Léonard	20 380 $	43 110 $
Centre communautaire des femmes Sud-Asiatique	71 599 $	80 534 $
Centre d'aide à la famille	20 380 $	52 110 $
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal inc.	79 414 $	121 166 $
Centre des femmes de Montréal	79 414 $	1 12 706 $
Centre des femmes de Rosemont	79 414 $	92 883 $
Centre des femmes de Saint-Laurent inc.	79 414 $	96 936 $
Centre des femmes de Verdun inc.	79 414 $	96 759 $
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	74 117 $	83 137 $
Centre des femmes du Plateau Mont-Royal	145 414 $	140 016 $
Centre des femmes interculturel Claire	20 380 $	28 110 $
Centre des femmes italiennes de Montréal inc.	82 297 $	86 005 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Centre des femmes Rivière-des-Prairies	79 414 $	92 610 $
Centre des femmes West Island	20 380 $	28 110 $
Collectif des femmes immigrantes du Québec	20 380 $	34 916 $
Concertation-Femme	79 414 $	92 609 $
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	71 330 $	100 282 $
Halte-Femmes Montréal-Nord	181 078 $	207 740 $
Info-Femmes inc.	79 414 $	92 609 $
La fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	1 8 330 $	138 650 $
La maison des femmes sourdes de Montréal	71 596 $	80 554 $
La Marie debout, Centre d'éducation des femmes	79 414 $	92 608 $
Le centre des femmes de Pointe-aux-Trembles	71 330 $	1 04 283 $
L'écho des femmes de la Petite Patrie	145 414 $	137 788 $
Madame prend congé, Centre de femmes de Pointe St-Charles	79 414 $	94 009 $
TOTAL	**2 089 289 $**	**2 499 084 $**

Concertation et consultation régionales		
Coalition pour le maintien dans la communauté (Montréal et alentours)	56 352 $	57 704 $
Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (région 06 A)	31 765 $	
Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.	38 793 $	50 913 $
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (R.O.C.F.M.)	49 977 $	51 176 $
Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain	31 765 $	
Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal	158 501 $	162 286 $
Réseau alternatif et communautaire des organismes (RACOR) en santé mentale	87 313 $	88 809 $
Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux	47 659 $	48 803 $
TOTAL	**502 125 $**	**459 691 $**

Famille		
"La chrysalide", Centre d'accompagnement aux familles monoparentales	54 001 $	55 273 $
"La maison des enfants" de l'Île de Montréal	52 942 $	54 213 $
Alternative naissance	42 293 $	43 308 $
Amitié soleil inc.	54 000 $	62 700 $
Ano-Sep (anonyme séparée)	10 588 $	20 979 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Association des parents de Côte-des-Neiges	10 000 $	33 000 $
Association L'amitié n'a pas d'âge		15 000 $
Baobab familial	10 000 $	15 000 $
Carrefour des pitchou	143 120 $	104 253 $
Carrefour familial Hochelaga	114 000 $	79 674 $
Carrefour familial L'intermède	52 942 $	62 213 $
Centre communautaire Ahavas Chesed inc.	43 343 $	44 359 $
Centre d'animation St-Pierre de Montréal inc.	10 588 $	
Centre de consultation catholique de Montréal inc.	11 647 $	11 903 $
Centre de promotion communautaire Le phare inc.	65 500 $	75 272 $
Centre haïtien d'action familiale	54 000 $	55 272 $
Cloverdale multi ressources inc.	25 891 $	20 831 $
École des parents de l'IFACEF		4 049 $
Éducation-Coup-de-Fil	52 942 $	60 361 $
Entre parents de Montréal-Nord inc.	81 000 $	55 272 $
Escale famille Le triolet	74 163 $	68 433 $
Famijeunes	54 000 $	61 019 $
Familles en action	54 000 $	59 271 $
Fondation de la visite	54 000 $	55 272 $
Grossesse-Secours inc.	52 942 $	66 936 $
Halte - Répit Hochelaga-Maisonneuve	54 000 $	55 272 $
Halte-garderie Au brin d'herbe	10 000 $	
Halte-Garderie La pirouette	52 942 $	54 213 $
Interaction famille Hochelaga - Maisonneuve	52 942 $	54 213 $
Joujouthèque Saint-Michel inc.	10 000 $	10 000 $
Jouthèque de Villeray	54 001 $	55 273 $
La maison à petits pas	54 000 $	63 232 $
La maison des familles de Mercier-Est	20 000 $	10 000 $
La maison des grands-parents de Villeray inc.	52 981 $	62 253 $
La maison des parents de Bordeaux-Cartierville	54 000 $	55 272 $
La maisonnette des parents	42 354 $	43 370 $
La place des enfants	10 588 $	20 842 $
La relance-jeunes et familles (RJF) inc.	54 001 $	55 273 $
L'assistance maternelle	22 236 $	22 770 $
Le carrefour des petits soleils inc.	54 000 $	55 272 $
Le carrousel du ptit monde d'Anjou	43 343 $	44 359 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Le centre de l'enfance de Rivière-des-Prairies inc.	10 000 $	
Le centre de ressources de la communauté noire	10 000 $	
Le groupe d'entraide maternelle de la petite Patrie (G.E.M.)	54 000 $	59 271 $
Les amis de la famille	52 966 $	54 237 $
Les enfants de Béthanie	50 570 $	55 650 $
Les enfants de l'espoir de Maisonneuve	52 942 $	54 213 $
Les grands-mères caresses inc.	52 948 $	54 219 $
Les relevailles de Montréal	52 777 $	54 050 $
Lieu de rencontres parents et enfants "La maison buissonnière"	57 942 $	54 213 $
L'oasis des enfants de Rosemont	42 293 $	43 308 $
Maison de la famille de Saint-Léonard	98 000 $	93 272 $
Maison de la famille de St-Michel	52 942 $	54 213 $
Maison de la famille Pierre Bienvenue Noailles	51 131 $	52 334 $
Maison des familles de LaSalle	54 000 $	55 272 $
Maison des familles de Verdun inc.	80 400 $	72 504 $
Nourri-Source - Montréal	52 942 $	54 213 $
Office de la famille de Montréal		22 097 $
Pause parents-enfants de Verdun inc.	52 942 $	66 213 $
Pause-famille inc.		3 500 $
Pères séparés inc.	24 006 $	24 504 $
Poussons poussettes du quartier centre-sud de Montréal	52 942 $	54 213 $
Projet communautaire de Pierrefonds	25 891 $	20 831 $
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	54 001 $	1 000 $
Regroupement "Entre mamans" inc.	96 201 $	76 861 $
Repère (Relation d'entraide pour une paternité renouvelée)	20 588 $	25 842 $
RSDO regroupement des séparées, séparés et divorcées, divorcés de l'Ouest	10 588 $	14 108 $
Station familles	67 159 $	63 493 $
TOTAL	**3 049 461 $**	**3 029 108 $**

Maintien à domicile et Centre d'action bénévole		
Action Centre-Ville (Montréal) inc.	72 901 $	74 630 $
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	107 901 $	109 630 $
Association bénévole de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est	72 230 $	73 943 $
Association d'entraide Ville-Marie inc.	870 915 $	990 537 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Association des citoyens âgés Gréco-Canadiens de Montréal "Asklipios"	30 570 $	31 285 $
Association des jeunes chrétiens de l'Université McGill	46 960 $	48 066 $
Association hellénique des femmes âgées du Québec "FILIA"	31 076 $	31 801 $
Bonjour aujourd'hui universel inc.	36 370 $	37 222 $
Carrefour communautaire Montrose inc.	92 536 $	94 736 $
Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc.	68 825 $	70 477 $
Centre communautaire des aînés de St-Michel-Rosemont	107 536 $	94 736 $
Centre communautaire pour aînés de Verdun	72 901 $	74 630 $
Centre contactivité inc.	67 310 $	68 905 $
Centre culturel Japonais-Canadien de Montréal inc.	20 985 $	21 489 $
Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville	72 902 $	74 631 $
Centre d'action bénévole de Montréal inc.	180 006 $	184 245 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	130 129 $	161 873 $
Centre d'action bénévole et communautaire St-Laurent inc.	158 469 $	161 064 $
Centre de bénévolat Côte-des-Neiges	63 510 $	65 013 $
Centre de bénévolat de Sarpad Côte-des-Neiges inc.	103 673 $	106 122 $
Centre de bénévolat Notre Dame de Grâce	58 332 $	59 711 $
Centre de bénévoles Ahuntsic-Sud	59 006 $	60 401 $
Centre d'entraide Le rameau d'Olivier inc.	54 962 $	56 260 $
Centre des aînés Côte-des-Neiges	72 901 $	74 630 $
Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard	79 685 $	81 577 $
Centre espoir nouveau pour personnes âgées	72 901 $	74 630 $
Centre juif Cummings pour aînés	214 064 $	207 405 $
Comité canadien des réfugiés de la mer	38 641 $	38 432 $
Communauté Sépharade du Québec	27 899 $	28 548 $
Conseil des aînés et des aînées de N.D.G. inc.	104 085 $	106 562 $
Conseil régional des personnes âgées Italo-Canadiennes de Montréal	77 806 $	79 653 $
Corporation du centre des aînés de Villeray	72 901 $	74 630 $
Échange de services de Lasalle	115 360 $	84 067 $
Entraide Ahuntsic-Nord	77 348 $	79 184 $
Entraide bénévole métro inc.	75 011 $	76 790 $
Entraide Ukrainienne de Montréal inc.	46 960 $	48 066 $
Groupe de tâches et d'entraide du quartier Centre-Sud	10 535 $	10 788 $
Groupe L'entre-gens inc.	46 960 $	48 066 $
Habitations Les II volets	57 322 $	58 677 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Habitations nouvelles avenues	38 189 $	39 085 $
La maison d'Aurore	104 559 $	82 090 $
L'aide aux villageois du Village Olympique	46 960 $	48 066 $
L'association des popotes roulantes du Montréal métropolitain	86 510 $	102 214 $
Le centre almage communautaire - pour personnes âgées	72 901 $	74 630 $
Le centre communautaire Bon pasteur	80 501 $	82 422 $
Le centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies	35 841 $	52 680 $
Le centre du vieux moulin de Lasalle	74 329 $	81 562 $
Le chez-nous de Mercier-Est	84 401 $	86 476 $
Le club de l'âge d'or "Le dragon d'or"		5 000 $
Le conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal	37 006 $	37 873 $
Les accordailles	66 195 $	67 763 $
Les ambassadeurs du 3e âge St-Henri / Petite Bourgogne	23 986 $	24 548 $
Les entreprises des aînés de la banlieue ouest de Montréal	12 092 $	19 540 $
Organisation montréalaise des personnes atteintes de cancer (1981) inc.	42 884 $	43 913 $
Place Vermeil inc.	72 901 $	74 630 $
Projet changement - Centre communautaire pour aînés	109 474 $	126 866 $
Projet genèse	68 825 $	87 976 $
Regroupement des aidants-naturels de Montréal	51 500 $	76 438 $
Réseau - Bénévoles de Verdun inc.	46 960 $	65 066 $
Résolidaire, Réseau bénévole Hochelaga-Maisonneuve inc.	72 901 $	82 630 $
Ressources troisième âge Lachine	71 330 $	73 029 $
Santropol roulant (Québec) inc.	16 304 $	34 614 $
Service bénévole de l'est de Montréal inc.	151 731 $	155 291 $
Service bénévole de l'ouest de l'Île de Montréal	142 427 $	145 764 $
Service bénévole d'entraide Anjou inc.	63 858 $	71 408 $
Service de bénévoles pour le 3ième âge de Pointe St-Charles	59 565 $	60 974 $
Services bénévoles aux aînés de Ville-Émard/St-Paul	46 960 $	48 066 $
Union générale arménienne de bienfaisance de Montréal inc.	28 986 $	29 682 $
Vers vous	77 348 $	79 184 $
TOTAL	**5 657 808 $**	**5 982 592 $**

Maisons de jeunes		
CCSE Maisonneuve	89 335 $	
Centre communautaire jeunesse unie de Parc Extension	43 889 $	44 942 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Centre d'animation multi-ethnique éducatif de Rosemont (CAMER)	20 000 $	
Jeunes en mouvement de Pointe-aux-Trembles	20 000 $	
La maison de jeunes Le chemin faisant inc.	89 251 $	91 393 $
La maison des jeunes "L'escalier" de Lachine inc.	79 178 $	81 078 $
La maison des jeunes "Par la grand'porte"	79 178 $	81 078 $
La maison des jeunes de Pointe St-Charles inc.	79 178 $	81 078 $
La maison des jeunes de Rivière-des-Prairies	79 178 $	81 078 $
La maison des jeunes Quinka-Buzz inc.	89 335 $	91 479 $
L'accès-cible jeunesse Rosemont	20 000 $	
L'antre jeunes de Mercier-Est	83 295 $	64 814 $
Le net club garçons et filles de Lachine, inc.	20 000 $	14 000 $
Le repère des jeunes Île-des-Soeurs	20 000 $	16 000 $
L'hôte maison (maison de jeunes)	79 178 $	81 078 $
L'imagerie local des jeunes inc.	89 335 $	91 479 $
Maison de jeunes de la Côte des Neiges, inc.	79 178 $	81 078 $
Maison de jeunes de Saint-Léonard	20 000 $	18 000 $
Maison de jeunes Le point de mire	89 335 $	91 479 $
Maison de jeunes: L'ouverture	79 178 $	81 078 $
Maison des jeunes à ma Baie inc.	63 295 $	64 814 $
Maison des jeunes d' Ahuntsic	79 178 $	81 078 $
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville	24 000 $	
Maison des jeunes de Pierrefonds inc.	79 178 $	81 078 $
Maison des jeunes d'Outremont	79 178 $	81 078 $
Maison des jeunes du Plateau inc.	89 335 $	96 479 $
Maison des jeunes La galerie inc.	89 335 $	91 479 $
Maison des jeunes L'escampette inc.	89 335 $	91 479 $
Maison des jeunes, Magi de Mercier-Ouest inc.	79 178 $	81 078 $
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	86 596 $	88 674 $
Opération jeunesse Ville-Émard/Côte St-Paul	20 000 $	
TOTAL	**2 026 629 $**	**1 848 369 $**

Maisons d'hébergement dépannage pour les jeunes en difficulté		
Auberge communautaire Sud-Ouest	324 664 $	331 736 $
En Marge 12-17	224 244 $	229 626 $
Habitations L'escalier de Montréal	224 534 $	229 923 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Hébergement jeunesse Le tournant	319 268 $	326 210 $
Héberjeune de Parc Extension	56 890 $	37 775 $
La maison du pharillon	80 366 $	61 815 $
La maison Tangente inc.	310 709 $	325 446 $
L'arrêt-source inc.	307 227 $	327 071 $
L'avenue inc.	283 065 $	289 139 $
Passages : ressources pour jeunes femmes en difficulté	355 666 $	368 981 $
Projet jeunesse de l'ouest de l'Ile	204 781 $	209 696 $
Refuge des jeunes de Montréal	341 887 $	350 092 $
Ressources jeunesse de St-Laurent inc.	283 065 $	289 139 $
Service d'hébergement Saint-Denis inc.	291 140 $	297 407 $
Service d'intégration à la collectivité	150 000 $	
TOTAL	3 757 506 $	3 674 056 $

Maisons d'hébergement pour les femmes violentées ou en difficulté		
Assistance aux femmes de Montréal inc.	320 596 $	381 153 $
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal	253 782 $	449 229 $
Auberge Madeleine	380 218 $	418 527 $
Auberge shalom pour femmes	325 721 $	388 321 $
Auberge transition	333 510 $	396 500 $
Conseil de direction de l'armée du salut du Canada	366 752 $	465 277 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	344 236 $	404 367 $
Inter-Val 1175 inc.	336 890 $	400 240 $
La dauphinelle	338 145 $	401 430 $
La maison Dalauze Centre d'hébergement pour femmes violentées ou en difficultées avec ou sans enfants	328 588 $	393 503 $
La maison du réconfort	325 140 $	387 684 $
La maison grise de Montréal	127 448 $	204 528 $
La maison Marguerite de Montréal inc.	328 485 $	391 894 $
La rue des femmes de Montréal	35 666 $	151 341 $
Le parados inc.	339 925 $	405 421 $
Les maisons de L'ancre inc.	127 449 $	204 529 $
L'escale pour elle (Montréal)	323 884 $	391 928 $
Logifem inc.	276 019 $	337 204 $
Maison d'hébergement d'Anjou	326 929 $	395 021 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Maison Flora Tristan, d'hébergement et de transition pour femmes immigrantes victimes de violence familiale et leurs enfants	332 645 $	401 092 $
Maison L'océane	51 548 $	104 028 $
Maison secours aux femmes de Montréal inc.	324 493 $	387 749 $
Multi-Femmes inc.	322 788 $	396 951 $
Passerelle	50 950 $	83 416 $
Refuge pour les femmes de l'ouest-de-l'Île	386 089 $	399 443 $
Transit 24	325 309 $	396 277 $
TOTAL	**7 333 205 $**	**9 137 053 $**

Multiclientèles		
Carrefour populaire de St-Michel inc.	26 472 $	60 417 $
Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoit	31 807 $	26 397 $
Centre communautaire Aidons-nous (C.C.A.N.)		13 931 $
Centre d'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal inc.	10 519 $	
Centre de référence du Grand Montréal	466 708 $	460 165 $
Centre d'information communautaire et dépannage C.I.C.D. inc.	15 534 $	15 907 $
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce inc.	80 693 $	98 959 $
Coopérative d'éducation populaire des citoyens d'Olier	10 519 $	20 455 $
L'association des locataires des habitations Jeanne-Mance	27 758 $	26 295 $
L'association des résidents Barclay, Bedford & Goyer	7 889 $	
P.O.P.I.R. inc.	10 588 $	
Service d'aide communautaire Anjou inc.	41 274 $	51 343 $
TOTAL	**729 761 $**	**773 869 $**

Organismes d'assistance et d'accompagnement		
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Montréal	230 762 $	236 300 $
TOTAL	**230 762 $**	**236 300 $**

Organismes d'intervention auprès des conjoints violents		
Centre préventif d'hébergement à la famille	203 800 $	50 950 $
L'entraide pour hommes de Montréal	72 164 $	73 896 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Option: Une alternative à la violence conjugale	116 474 $	119 269 $
Pro-Gam inc.	146 474 $	149 269 $
S.A.C. Service d'aide aux conjoints	94 257 $	96 519 $
TOTAL	**633 169 $**	**489 903 $**

Organismes d'intervention auprès des hommes en difficulté		
Groupe amorce	42 354 $	43 370 $
TOTAL	**42 354 $**	**43 370 $**

Personnes âgées		
Association québécoise de la défense des droits des retraités et retraitées, préretraités et préretraitées (A.Q.D.R.) Saint-Michel inc.	21 177 $	
Forum des citoyens aînés de Montréal	50 354 $	
TOTAL	**71 531 $**	

Personnes ayant des problèmes de santé physique		
Association de la fibromyalgie région Île-de-Montréal		7 122 $
Épilepsie Montréal métropolitain	9 530 $	20 255 $
La société de l'anémie falciforme du Canada	3 706 $	
Sensibilisation au cancer du sein Montréal (BCAM)	4 235 $	4 337 $
Société canadienne de la sclérose en plaques (section Montréal)		12 000 $
TOTAL	**17 471 $**	**43 714 $**

Personnes démunies		
Action secours, vie d'espoir		12 500 $
Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal	10 519 $	
Association entre tes mains	15 778 $	16 157 $
Bouffe-Action de Rosemont	101 472 $	59 607 $
Carrefour d'alimentation et de partage St-Barnabé inc.	37 278 $	81 657 $
Carrefour d'entraide Lachine inc.	27 278 $	36 157 $
Centre communautaire d'entraide et de dépannage Papineau/St-Michel inc.	5 425 $	5 555 $
Centre communautaire La patience	15 778 $	31 157 $
Centre d'entraide et de ralliement familial Le C.E.R.F.	15 778 $	40 157 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Chez Émilie, Maison d'entraide populaire	5 177 $	5 301 $
Comité de logement Rosemont	15 778 $	
Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	15 778 $	
Compagnons de Montréal	22 236 $	22 770 $
Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve	15 778 $	16 157 $
Cuisines collectives St-Roch	25 778 $	36 157 $
Fourchettes de l'espoir		20 000 $
GEMO (Groupe d'entraide de Mercier-Ouest)	11 500 $	56 157 $
Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	113 090 $	52 050 $
Jeunesse au soleil incorporée	16 942 $	17 349 $
La cafétéria communautaire multi caf	70 537 $	71 042 $
La corbeille - Bordeaux - Cartierville	27 278 $	36 157 $
La maison de quartier Villeray	50 778 $	32 762 $
La maison d'entraide St-Paul et Émard	25 128 $	36 157 $
La maison du partage d'Youville inc.	15 778 $	26 001 $
Le C.A.R.R.É. Comptoir alimentaire de rencontres, de références et d'entraide inc.	15 778 $	31 157 $
Le centre de ressources et d'action communautaire de La Petite Patrie	27 278 $	50 157 $
Le chic resto-pop inc.	48 707 $	49 876 $
Le club populaire des consommateurs de la Pointe St-Charles	25 778 $	47 218 $
Le garde-manger pour tous	60 001 $	18 433 $
Le relais populaire inc.		24 000 $
Les cuisines des parents	15 778 $	
Moisson Montréal inc.	54 000 $	55 296 $
Mon resto Saint-Michel	84 444 $	67 922 $
Regroupement des cuisines collectives du Grand Plateau	41 466 $	43 124 $
Rencontres-Cuisines	18 090 $	28 730 $
Réseau d'entraide de Verdun	37 278 $	36 157 $
Resto plateau	15 778 $	16 157 $
Resto vie Pierrefonds	47 278 $	57 727 $
Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)	35 778 $	73 907 $
Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est (SESAME)		25 000 $
TOTAL	**1 228 294 $**	**1 335 868 $**

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Personnes des communautés culturelles et autochtones		
ACCOHAM: Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne à Montréal	15 778 $	16 157 $
Accueil Saint-Léonard	15 778 $	
Amitié chinoise de Montréal	15 778 $	16 157 $
Association des travailleurs Grecs du Québec	15 778 $	16 157 $
Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis	10 588 $	25 842 $
Association jamaïquaine de Montréal inc.	43 369 $	38 284 $
Association latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges (ALAC)	42 617 $	42 651 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	52 354 $	50 325 $
CARI St-Laurent	81 247 $	79 461 $
Carrefour solidarité Anjou	26 797 $	34 176 $
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)	28 071 $	36 596 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	15 778 $	31 157 $
Centre d'action socio-communautaire de Montréal	53 022 $	110 926 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.	100 213 $	48 870 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	25 778 $	
Centre de recherche-action éducative et sociale multiethnique de Montréal	25 778 $	26 157 $
Centre d'intégration multi-services de l'ouest de l'île (C.I.M.O.I.)	15 778 $	1 000 $
Centre d'orientation paralégale et sociale pour immigrants (C.O.P.S.I.) inc.	29 417 $	45 036 $
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS)	68 903 $	54 159 $
Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (CHRISOCQ)	15 883 $	28 264 $
Centre haïtien d'organisation, de ressources et de référence d'Anjou	42 500 $	24 000 $
Centre P.R.I.S.M.E. Promotion, référence, information et services multi-ethniques	15 778 $	16 157 $
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)	16 413 $	
Communauté vietnamienne au Canada région Montréal	19 978 $	36 157 $
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)	10 588 $	
Les services communautaires Canadiens-Italiens du Québec inc.	35 778 $	16 157 $
L'hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants	31 110 $	9 903 $
Maison d'Haïti	35 436 $	31 361 $
Mouvement fraternité multi-ethnique inc.		33 000 $
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	276 358 $	86 990 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Service d'aide communautaire et de liaison pour immigrants de Notre-Dame-de-Grâce (SACLI)	30 778 $	48 744 $
Service d'aide et de liaison pour immigrants La maisonnée	16 414 $	
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	32 278 $	36 904 $
Services sociaux helléniques du Québec	15 778 $	16 157 $
TOTAL	**1 277 892 $**	**1 056 905 $**

Personnes handicapée : déficience intellectuelle		
Association de l'ouest de l'Île pour les handicapés intellectuels inc.	43 359 $	16 637 $
Association de Montréal pour la déficience intellectuelle	43 359 $	26 875 $
Association de parents du centre Gabrielle Major (APCGM)	9 212 $	9 433 $
Autisme et troubles envahissants du développement Montréal	423 015 $	362 072 $
Avatil	15 883 $	16 264 $
Centre au puits	27 529 $	28 190 $
Corporation L'espoir du déficient	88 493 $	74 325 $
La joie des enfants (Montréal) inc.	125 365 $	109 008 $
La maison de répit La ressource	43 358 $	16 638 $
Le regroupement pour la trisomie 21	43 358 $	16 638 $
Les amis de l'Est pour la déficience intellectuelle	106 890 $	81 693 $
Maison-Répit Oasis inc.	107 550 $	82 347 $
Mouvement des personnes d'abord de Montréal	35 683 $	
Parrainage civique Les marronniers	42 354 $	43 370 $
Parrainage civique Montréal	86 826 $	99 055 $
Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal	96 645 $	16 637 $
Un prolongement à la famille de Montréal	49 316 $	60 571 $
TOTAL	**1 388 195 $**	**1 059 753 $**

Personnes handicapées: déficience physique		
Amalgame Montréal inc.	25 600 $	21 685 $
Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Pointe-aux-Trembles et de l'est de Montréal	62 985 $	72 869 $
Association de spina bifida et d'hydrocéphalie de la région de Montréal (1985) inc.	36 514 $	45 010 $
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Montréal régional (06-13-14-15-16) inc.		11 599 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	38 119 $	107 415 $
Association québécoise des personnes aphasiques	44 001 $	74 865 $
Association québécoise des traumatisés crâniens		37 117 $
C.A.R.E., (Centre d'activités récréatives et éducatives)	31 765 $	42 527 $
Centre communautaire Radisson inc.	31 765 $	45 484 $
Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain	31 220 $	43 252 $
Centre polyvalent d'activités action	8 000 $	
Communicaide pour des adultes avec problèmes auditifs (C.A.P.A.)	46 044 $	61 591 $
Coude à coude Montréal inc.	21 177 $	21 685 $
Ex æquo	96 931 $	
La langue des signes Américains de Montréal (L.S.A.M.)		4 000 $
Le bon pilote inc.	19 059 $	19 516 $
Le groupe d'entraide de la sclérose en plaques de la Banlieue Ouest	41 968 $	42 975 $
Main-Forte Montréal	25 601 $	21 685 $
Promotion intervention en milieu ouvert inc.	60 306 $	76 753 $
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM	105 993 $	21 553 $
Regroupement des usagers du transport adapté de la CUM inc.	31 765 $	
Service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal-Métropolitain	471 100 $	488 212 $
Solidarité de parents de personnes handicapées inc.	40 756 $	61 281 $
Théâtre aphasique	10 592 $	16 846 $
TOTAL	**1 281 261 $**	**1 337 920 $**

Ressources de dépannage pour clientèles en difficulté		
Accueil Bonneau inc.	48 165 $	49 321 $
Bonsecours inc.	123 052 $	126 005 $
La mission Bon accueil	20 778 $	16 157 $
Les oeuvres de la maison du Père	34 950 $	76 324 $
Mission old Brewery	730 866 $	590 895 $
TOTAL	**957 811 $**	**858 702 $**

Santé mentale		
"Action-Autonomie" Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal	308 368 $	236 414 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
"L'art-rivé" Centre de jour de Rivière-des-Prairies	136 690 $	139 971 $
"Maison multiethnique Myosotis" inc.	21 177 $	41 685 $
Accès santé mentale cible travail	238 294 $	244 013 $
Action santé de Pointe St-Charles	120 708 $	123 605 $
Ami-Québec Alliance pour les malades mentaux inc.	101 036 $	110 944 $
Antenne communications	15 883 $	16 264 $
Association bénévole amitié inc.	290 659 $	304 463 $
Association canadienne pour la santé mentale/filiale de Montréal	377 280 $	383 104 $
Association d'agoraphobes anonymes de Verdun	9 002 $	9 218 $
Association de parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville	28 139 $	28 814 $
Association I.R.I.S.	1 317 385 $	1 314 759 $
Association québécoise d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie	15 883 $	26 264 $
Association québécoise des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale inc.	146 574 $	150 092 $
C.A.D.R.E. Centre d'action, de développement et de recherche en employabilité	130 192 $	133 317 $
Centrami	174 711 $	178 904 $
Centre bienvenue inc.	37 681 $	46 040 $
Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord (CAMÉÉ)	104 028 $	06 525 $
Centre de crise Le transit	1 044 249 $	1 139 045 $
Centre de jour de St-James	127 062 $	130 111 $
Centre de soir Denise Massé inc.	180 411 $	184 741 $
Centre d'écoute "Le foyer"	40 236 $	41 202 $
Centre d'écoute et de référence Halte ami	40 236 $	41 202 $
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute	40 236 $	41 202 $
Centre d'écoute Le havre inc.	40 236 $	41 202 $
Centre d'entraide Le pivot, C.E.L.P.	107 622 $	110 205 $
Centre d'hébergement L'entre-toit inc.	203 287 $	
Centre l'autre maison inc.	745 159 $	793 395 $
Centre soutien-jeunesse de Saint-Laurent	118 767 $	106 257 $
Club ami, La santé mentale par l'entraide et l'intégration socio-professionnelle inc.	156 164 $	159 912 $
Compeer Montréal/Entre-Amis, Association bénévole inc.	84 241 $	86 263 $
Conseil de la banlieue Ouest pour les besoins psychiatriques inc.	492 531 $	504 352 $
Corporation maison Lucien-L'Allier, Montréal	66 727 $	68 328 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Entraide pour vaincre la dépression inc. E.V.D.	18 885 $	35 754 $
Entraide St-Michel	106 846 $	109 410 $
Entreprise sociale en santé mentale	525 934 $	538 556 $
Expression Lasalle centre communautaire en santé mentale	137 638 $	140 941 $
Groupe d'entraide Lachine	103 767 $	106 257 $
Impact - Groupe d'aide en santé mentale	137 884 $	141 193 $
Institut Baron De Hirsch et Société d'entraide hebraique de Montréal	52 254 $	53 508 $
La clé des champs, Réseau d'entraide pour troubles anxieux	26 471 $	54 106 $
La communauté thérapeutique La chrysalide inc.	40 952 $	80 734 $
La maison des amis du Plateau Mont-Royal inc.	137 686 $	140 990 $
La maison M.G.R.	258 313 $	264 513 $
La parentrie du nord de Montréal	89 923 $	92 081 $
L'abri en ville	34 069 $	34 887 $
L'alternative, Centre de jour en santé mentale	136 743 $	140 025 $
L'atelier d'artisanat centre-ville inc.	238 294 $	244 013 $
Le centre d'apprentissage parallèle de Montréal C.A.P.	238 294 $	244 013 $
Le centre de la Croix Blanche de Montréal	314 284 $	329 932 $
Le centre d'écoute et d'intervention Face à face	29 550 $	30 259 $
Le mûrier inc.	366 926 $	131 508 $
L'équipe entreprise	46 543 $	47 660 $
Les amis de la santé mentale (banlieue ouest)	59 859 $	61 296 $
Les ateliers Quatre saisons inc.	108 339 $	110 939 $
Les déprimés anonymes inc.	89 128 $	91 267 $
L'étincelle de l'amitié inc.	107 609 $	110 192 $
Ma chambre inc.		27 333 $
Maison Le parcours inc.	450 190 $	184 320 $
Maison L'échelon inc.	599 016 $	550 336 $
Maison L'éclaircie de Montréal	2 91 511 $	2 82 123 $
Maison Les étapes inc.	1 096 353 $	1 122 665 $
Maison L'intervalle	321 180 $	
Maison St-Dominique	128 505 $	131 589 $
Maison St-Jacques inc.	623 982 $	638 958 $
P.R.I.S.E II (Programme éducatif de revalorisation individuelle, sociale) inc.	526 833 $	539 477 $
Parents et amis du bien-être mental du sud-ouest de Montréal	109 768 $	112 402 $
Parrainage civique de la banlieue ouest de Montréal	154 261 $	183 162 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal	122 735 $	125 681 $
Perspective communautaire en santé mentale (W.I.)	153 331 $	157 011 $
Pracom inc.	244 199 $	250 060 $
Programme intervention et recherche psycauses inc. (Diogène)	621 414 $	636 328 $
Projet arc inc.	491 057 $	502 842 $
Projet P.A.L. inc.	317 836 $	333 136 $
Projet suivi communautaire	297 685 $	351 436 $
Projets P.A.R.T.	238 294 $	244 013 $
Relax-Action Montréal	305 584 $	312 918 $
Répit «une heure pour moi» inc.	94 479 $	96 746 $
Répit-Ressource de l'est de Montréal	85 718 $	87 775 $
Résidence fleurie inc.	134 685 $	
Revivre Association québécoise de soutien aux personnes souffrant de troubles anxieux, dépressifs ou bipolairs	40 236 $	41 202 $
Services communautaires Cyprès	194 595 $	245 872 $
Services d'intervention psycho-sociale (W.I.)	763 963 $	817 298 $
Société québécoise de la schizophrénie	85 708 $	87 765 $
Solidarité alternative en santé mentale	100 639 $	107 103 $
Suicide - Action Montréal inc.	835 192 $	866 166 $
Suivi communautaire Le Fil	379 914 $	389 032 $
Tel Aide	40 237 $	41 203 $
Tel-Écoute	40 236 $	76 202 $
Tracom inc.	1 085 879 $	1 146 940 $
TOTAL	**21 442 260 $**	**21 064 941 $**

Services adaptés à une population spécifique		
G.R.I.S.-- Montréal	30 000 $	
Le centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal	20 986 $	50 939 $
TOTAL	**50 986 $**	**50 939 $**

Sida		
Action séro zéro	299 175 $	484 449 $
C.A.C.T.U.S. Montréal	710 741 $	547 093 $
Centre d'action Sida Montréal	66 259 $	67 849 $
Centre de ressources et d'interventions en santé et sexualité	67 393 $	1 03 430 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
(CRISS)		
Centre de services Sida secours du Québec (C.S.S.S.Q.)	604 566 $	618 248 $
Fondation d'aide directe -Sida Montréal	55 906 $	57 248 $
Groupe d'action pour la prévention de la transmission du VIH et l'éradication du sida (GAP-VIES)	88 778 $	1 09 182 $
Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes	118 547 $	101 985 $
La corporation Félix Hubert d'Hérelle	548 640 $	569 127 $
Les hébergements de l'envol	227 767 $	233 233 $
Maison Amaryllis	288 020 $	293 513 $
Maison du parc inc.	257 522 $	263 002 $
Maison plein coeur	143 699 $	191 202 $
Sida bénévoles - Montréal	81 789 $	83 752 $
Stella, l'amie de maimie	109 096 $	145 179 $
TOTAL	**3 667 898 $**	**3 868 492 $**

Non déterminé		
Action solidarité Grand Plateau	10 700 $	11 116 $
Alerte Centre-Sud	12 840 $	48 339 $
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux au Québec	60 720 $	39 633 $
Alliance théâtrale haïtienne (ATHA)	12 000 $	24 000 $
Association pour le rétablissement des accidentés vasculaires-cérébraux inc.		6 856 $
Boscoville 2000	2 600 000 $	2 100 000 $
Centre de développement Yaldei Shashuim		10 000 $
Centre de distribution d'aides techniques "Matériel et Équipement" pour personne pathologiquement obèse du Québec inc.	79 701 $	51 755 $
Centre de recherche et d'aide pour narcomanes de Montréal CRAN inc.		80 000 $
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	12 840 $	33 339 $
Comité des personnes atteintes du VIH du Québec	43 334 $	
Comité logement de la Petite Patrie inc.	13 910 $	14 450 $
Concertation enfance famille Hochelaga Maisonneuve inc.	41 712 $	27 227 $
Concertation jeunesse Hochelaga-Maisonneuve	175 190 $	151 405 $
Concertation Ville-Emard et Côte St-Paul	19 260 $	20 009 $
Conseil communautaire de Côte-des-Neiges et Snowdon	10 700 $	11 116 $
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.)	10 700 $	11 116 $

	SUBVENTIONS 2002-2003	SUBVENTIONS 2003-2004
Conseil pour le dév. local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve	11 100 $	11 116 $
Corporation de dév. communautaire de Rivière-des-Prairies	14 445 $	15 007 $
Corporation de dév. communautaire de Rosemont inc.	10 700 $	11 116 $
Dispensaire diététique de Montréal		37 600 $
FADOQ-région île de Montréal		61 000 $
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.	5 000 $	
Fondation québécoise du cancer	79 852 $	74 053 $
Forum d'action des communautés culturelles	17 750 $	10 000 $
La CDC de la Pointe, région est de Montréal	15 515 $	41 118 $
Le centre option-prévention T.V.D.S.	66 985 $	30 826 $
L'Inst. de recherche du centre universitaire de santé de McGill	131 972 $	2 215 631 $
Médecins du monde	75 000 $	1 00 000 $
Mercier-Ouest Quartier en santé	54 552 $	40 566 $
Orientation praxis inc.	137 807 $	160 000 $
Parc Extension - Quartier en santé	33 910 $	34 450 $
R.O.C.H.A. (Regroupement des organismes communautaires et humanitaires d'Anjou)	11 500 $	38 000 $
Regroupement des cuisines collectives du Québec		10 000 $
Regroupement maison Jean Lapointe et pavillons du nouveau point de vue	225 000 $	275 000 $
Relais-femmes	85 800 $	66 004 $
Réseau francophone international pour la promotion de la santé	75 000 $	
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	49 000 $	114 620 $
Société canadienne du cancer	98 800 $	216 333 $
Société Parkinson du Québec		30 000 $
Solidarité Ahuntsic	12 840 $	13 339 $
Solidarité Mercier-Est	75 796 $	55 671 $
Solidarité Saint-Henri	17 120 $	17 785 $
Solidarités Villeray	10 700 $	11 116 $
Table de concertation des aîné-e-s de l'île de Montréal		56 440 $
Université McGill	20 000 $	
Vivre St-Michel en santé	112 539 $	107 342 $
TOTAL	**4 552 290 $**	**6 494 494 $**
GRAND TOTAL	**70 890 585 $**	**74 848 141 $**

6.4 Le rapport du vérificateur général et les états financiers de l'Agence

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

Aux membres du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal.

Les états financiers condensés et les renseignements complémentaires condensés ci-joints ont été établis à partir du rapport financier annuel de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal au 31 mars 2004 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard duquel le Vérificateur général du Québec a exprimé une opinion sans réserve dans son rapport daté du 28 mai 2004. Le rapport financier annuel est dressé selon les conventions comptables décrites dans la note complémentaire 2, et est présenté dans la forme prescrite par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La présentation d'un résumé fidèle du rapport financier annuel relève de la responsabilité de la direction de l'agence. Ma responsabilité consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle du rapport financier annuel correspondant selon les conventions comptables décrites dans la note complémentaire 2.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'agence, le lecteur devra se reporter au rapport financier annuel correspondant.

Ces états financiers condensés, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrateurs de l'agence conformément à la section II.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Ces états financiers condensés ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Le vérificateur général,

Renaud Lachance, CA
Québec, le 10 septembre 2004

Évolution du fonds d'exploitation

Le fonds d'exploitation comprend les activités principales et accessoires. Les revenus et les dépenses ont augmenté de 0,8M$ en 2003-2004 par rapport à 2002-2003 et ceci s'explique, entre autres, par des revenus plus élevés en provenance du MSSS de 0,5M$ pour couvrir certaines activités qui étaient défrayées antérieurement par les fonds affectés, un ajustement non récurrent du budget de la santé publique et le loyer. Par contre, ces derniers ont diminué de 0,4 M$ concernant le gain d'efficience. Toutefois, les autres revenus ont diminué de 0,3 M$ alors que ceux de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) se sont accrus de 1,0 M$.

Graphique 1 : Évolution du fonds d'exploitation

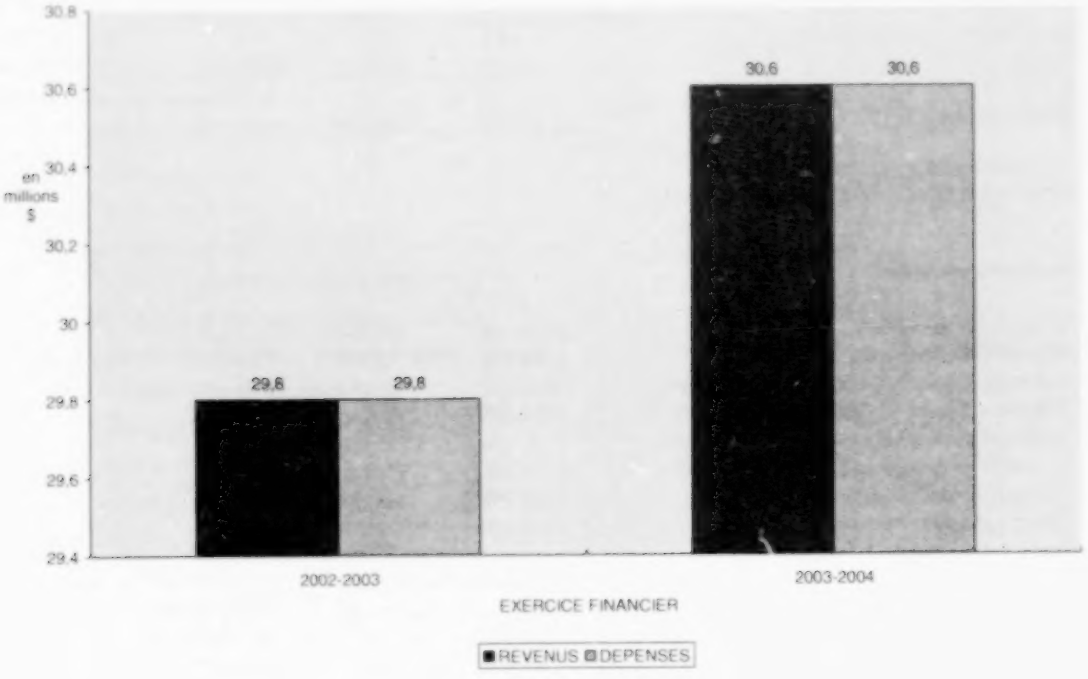

Tableau 34 : État des résultats du fonds d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Activités principales		Activités accessoires	
	Exercice courant	Exercice précédent	Exercice courant	Exercice précédent
PRODUITS				
Subventions MSSS:				
- Budget signifié	20 397 296 $	20 326 927 $	386 462 $	61 000 $
- (Diminution) ou augmentation du financement	136 701	153 873	(200 475)	23 579
Total	20 533 997	20 480 800	185 987	84 579
Revenus d'intérêts	46 897	49 698	28 802	52 652
Revenus commerciaux			73 279	71 286
Revenus d'autres sources:				
- Contributions de l'avoir-propre		275 347		
- Contributions de fonds affectés	279 000			
- Autres	547 495	862 410	8 972 117	7 996 347
TOTAL DES PRODUITS	21 407 389	21 668 255	9 260 185	8 204 864
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS				
Charges d'exploitation:				
- Salaires - personnel cadre	3 509 108	3 451 128	1 233	1 233
- Salaires - personnel autre	8 361 012	8 352 709	65 405	58 784
- Avantages sociaux généraux - personnel cadre	573 957	563 897		
- Avantages sociaux généraux - personnel autre	1 710 985	1 533 110	12 720	10 338
- Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	61 254	332 193		
- Avantages sociaux particuliers - personnel autre	413 900	371 747	1 025	345
- Charges sociales - personnel cadre	374 984	382 237	99	99
- Charges sociales - personnel autre	1 108 873	1 112 513	7 547	6 704
- Frais de déplacement	189 042	197 672	3 978	3 673
- Services achetés	1 400 334	1 516 076	748 416	98 606
- Communications	281 596	375 598	22 691	
- Loyer	2 274 669	2 265 346	69 000	68 400
- Location d'équipement	313 947	322 233		
- Fournitures de bureau	310 826	301 116		
- Autres frais	145 454	131 199	8 301 328	7 928 918
- Charges non réparties	156 219	10 119		
Total des charges d'exploitation	21 186 160	21 218 893	9 233 442	8 177 100
Dépenses d'immobilisations	214 270	430 227		
TOTAL DES DÉPENSES	21 400 430	21 649 120	9 233 442	8 177 100
EXCÉDENT	6 959 $	19 135 $	26 743 $	27 764 $

Tableau 35 : État des soldes du fonds d'exploitation, des activités régionalisées

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Exercice courant	Exercice précédent
PRODUITS		
Contributions des établissements	7 650 754 $	7 595 527 $
Subvention du MSSS	8 538 887	1 612 279
Revenus d'intérêts	109 003	32 335
Revenus d'autres sources	979 046	820 791
Total	17 277 690	10 060 932
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		
Charges d'exploitation:		
- Salaires - personnel cadre	322 836	230 057
- Salaires - personnel autre	447 143	239 076
- Avantages sociaux généraux - personnel cadre	46 676	36 225
- Avantages sociaux généraux - personnel autre	66 510	38 569
- Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	17 925	4 103
- Avantages sociaux particuliers - personnel autre	16 624	3 413
- Charges sociales - personnel cadre	37 063	26 757
- Charges sociales - personnel autre	58 894	32 221
- Frais de déplacement	12 826	5 252
- Services achetés	9 570 916	8 017 664
- Communications	61 008	49 854
- Loyer	585 378	526 905
- Location d'équipement	6 637	6 336
- Fournitures de bureau	27 087	25 520
- Autres frais	3 658 664	182 946
Total des charges d'exploitation	14 936 187	9 424 898
Dépenses d'immobilisations	419 841	212 742
TOTAL	15 356 028	9 637 640
EXCÉDENT	1 921 662 $	423 292 $

Tableau 36 : État des soldes du fonds d'exploitation, des activités régionalisées et d'immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Fonds d'exploitation			
	Activités principales	Avoir propre	Fonds d'immobilisations	Fonds des activités régionalisées
SOLDE CRÉDITEUR AU DÉBUT	234 897 $	792 898 $	7 579 754 $	3 538 934 $
ADDITIONS				
Excédent des produits sur les charges d'exploitation et les dépenses d'immobilisations	6 959	26 743		1 921 662
Régularisations - analyse financière	12 587	77 840		
Régularisations - autres	12 460			
Libération de surplus		169 644		
Acquisitions d'immobilisations à même les produits des fonds:				
- Fonds d'exploitation - Activités principales			214 270	
- Fonds affectés			621 750	
Acquisition d'immobilisations par des activités régionalisées				419 841
TOTAL	32 006	274 227	836 020	2 341 503
DÉDUCTIONS				
Régularisations - analyse financière	77 840			
Libération de surplus	169 644			
Dispositions d'actifs			212 482	35 759
TOTAL	247 484	-	212 482	35 759
VARIATION DE L'EXERCICE	(215 478)	274 227	623 538	2 305 744
SOLDE CRÉDITEUR À LA FIN DE L'EXERCICE	19 419 $	1 067 125 $	8 203 292 $	5 844 678 $

Tableau 37 : Bilan des fonds d'exploitation et des activités régionalisées

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Fonds d'exploitation		Fonds des activités régionalisées	
	Exercice courant	Exercice précédent	Exercice courant	Exercice précédent
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	1 784 771 $	2 441 064 $	3 953 149 $	2 332 754 $
Débiteurs : - MSSS	1 466 250	266 388	100 000	
- Établissements	201 448	61 851	1 412 119	949 560
- Autres	85 915	266 291	249 382	104 128
Taxes à recevoir	103 184	21 329		
Charges payées d'avance	179 129	218 112	136 571	52 455
Autres éléments Inventaire Note 3	37 026	46 305	140 154	106 457
Total - Actif à court terme	3 857 723	3 321 340	5 991 375	3 545 354
Immobilisations Note 4			3 382 963	2 998 881
Autres éléments d'actif	50 377	56 199		
TOTAL DE L'ACTIF	3 908 100 $	3 377 539 $	9 374 338 $	6 544 235 $
PASSIF				
À court terme				
Découvert de banque				76 373 $
Créditeurs :				
- Établissements	98 566 $	69 679 $	1 305 748 $	270 901
- Autres	1 117 888	924 517	2 115 334	843 442
Revenus reportés : Programme d'aide aux joueurs pathologiques	70 853			
Autres revenus reportés	1 534 249	1 347 454	108 578	1 814 585
Total - Passif à court terme	2 821 556	2 341 650	3 529 660	3 005 301
À long terme		8 094		
TOTAL DU PASSIF	2 821 556	2 349 744	3 529 660	3 005 301
SOLDE DE FONDS	1 086 544	1 027 795	5 844 678	3 538 934
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	3 908 100 $	3 377 539 $	9 374 338 $	6 544 235 $

Tableau 38 : Bilan des fonds d'immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Exercice courant	Exercice précédent
ACTIF		
Immobilisations Note 4	8 203 292 $	7 579 754 $
TOTAL DE L'ACTIF	8 203 292 $	7 579 754 $
PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	-	-
SOLDE DE FONDS	8 203 292 $	7 579 754 $
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	8 203 292 $	7 579 754 $

Tableau 39 : Bilan combiné des fonds affectés

Exercice terminé le 31 mars 2004

ACTIF **À court terme**	Exercice courant	Exercice précédent
Encaisse	5 942 547 $	14 206 732 $
Débiteurs: - MSSS	172 067 961	187 715 240
- Établissements	79 234	103 017
- Autres	64 945 835	93 501 516
Intérêts courus	794 010	1 013 352
Autres éléments	2 645 268	10 992 429
Total - Actif à court terme	246 474 855	307 532 286
À long terme - Enveloppes décentralisées	591 924 419	612 045 396
TOTAL DE L'ACTIF	838 399 274 $	919 577 682 $
PASSIF **À court terme**		
Découvert de banque	115 123 $	2 546 648 $
Emprunts de banque	64 902 399	93 475 909
Intérêts sur emprunts à payer	794 010	1 013 352
Créditeurs et charges à payer:		
- Établissements	169 221 003	180 274 147
- Organismes	176 156	1 320 112
- Autres	1 193 376	5 788 443
Subventions reportées	3 280 200	5 084 853
Autres éléments	1 016 000	584 683
Total - Passif à court terme	240 698 267	290 088 147
Dette à long terme - Enveloppes décentralisées	591 924 419	612 045 396
TOTAL DU PASSIF	832 622 686	902 133 543
SOLDE DE FONDS	5 776 588	17 444 139
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	838 399 274 $	919 577 682 $

Tableau 40 : Solde des fonds affectés

Exercice terminé le 31 mars 2004

	Exercice courant	Exercice précédent
SOLDE DU DÉBUT	17 444 139 $	15 287 124 $
Récupération par le Ministère	1 049 417	
Solde du début après récupération	16 394 722	15 287 124
AUGMENTATION		
MSSS	163 081 405	162 305 579
Subvention pour intérêts sur emprunts	40 524 214	44 782 606
Revenus d'intérêt	358 917	517 461
Autres	1 518 952	2 709 995
TOTAL	205 483 488	210 315 641
DIMINUTION		
Attributions :		
- Établissements	129 630 942	125 687 393
- Organismes	2 432 734	8 079 594
Intérêts sur emprunts	40 524 214	44 782 606
Contributions au fonds d'exploitation	279 000	
Charges d'exploitation :		
- Salaires	752 886	467 457
- Avantages sociaux	286 668	72 759
- Charges sociales	114 736	65 527
- Frais de déplacement	36 558	43 581
- Services achetés	2 722 067	2 695 528
- Fournitures de bureau	21 960	2 500
- Autres charges d'exploitation	8 979 954	209 142
Dépenses d'immobilisations	621 750	162 887
Autres	29 698 153	25 889 652
TOTAL	216 101 622	208 158 626
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 776 588 $	17 444 139 $

Tableau 41 : État d'allocation de l'enveloppe régionale des crédits 2003-2004 et suivi des comptes à payer non pourvus

Exercice terminé le 31 mars 2004

		Montant
ENVELOPPE RÉGIONALE 2003-2004		
Montant de l'enveloppe inscrit dans le système SBF-R, excluant celui de la ligne 02	01	4 115 227 492 $
Montant engagé par le Ministère en fonds affectés à l'Agence et confirmé à l'enveloppe régionale	02	1 609 892
Montant de l'enveloppe régionale 2003-2004 inscrit dans le système SBF-R	03	4 116 837 384
Autres	04	
TOTAL	05	4 116 837 384
AFFECTATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE 2003-2004		
Allocations aux établissements	06	4 006 718 827
Allocations aux organismes communautaires	07	70 334 637
Estimé des comptes à payer pourvus (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	08	12 046 259
Montant des affectations de l'enveloppe régionale inscrites dans le système SBF-R	09	4 089 099 723
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant attribué	10	1 609 892
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant reporté	11	
Autres	12	26 127 769
Total des affectations	13	4 116 837 384
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Solde non attribué	14	
TOTAL	15	4 116 837 384
EXCÉDENT DE L'ENVELOPPE SUR LES AFFECTATIONS	16	- $
SUIVI DES COMPTES À PAYER NON POURVUS		Montant
Solde au 31 mars 2003	17	- $
Nouveaux comptes à payer non pourvus contractés au cours de l'exercice	18	
Comptes à payer non pourvus au 31 mars 2003 liquidés au cours de l'exercice	19	
Solde à la fin	20	-
Composé de:		
- Comptes à payer non pourvus contractés envers des établissements	21	
- Autres (préciser)	22	
TOTAL	23	- $

Notes aux états financiers

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal a été constitué le 30 janvier 2004 en vertu de la *Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux* (L.R.Q., c. A-8.1). Elle succède à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Elle a principalement pour objet de mettre en place, sur son territoire, une organisation de services de santé et de services sociaux intégrés.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Le rapport financier annuel de l'Agence a été préparé par la direction selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous pour se conformer aux exigences de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les conventions émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le rapport financier annuel comprend des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction de l'Agence.

Les conventions comptables utilisées aux fins de l'établissement du rapport financier annuel s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada dans les cas suivants :

- aucun passif n'est inscrit au 31 mars à titre de vacances, de congés de maladie et d'heures supplémentaires cumulés par les employés;

- les revenus provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux sont comptabilisés sur la base des approbations sauf en ce qui concerne les intérêts dont la responsabilité incombe au Ministère. La date limite pour considérer un montant approuvé par le Ministère comme revenu eu égard aux dépenses effectuées avant le 1er avril et imputée à une année financière est la date de confirmation du budget final;

- les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse et distribués à chaque fonds au prorata de sa participation au solde bancaire moyen;

- la dépense d'intérêt est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité de caisse;

- de façon générale, un compte à payer n'est inscrit que lorsque les travaux ont été exécutés, les marchandises reçues ou les services rendus. Cependant, dans certaines situations, un compte à payer est inscrit lors de l'autorisation (engagement budgétaire). Il en est ainsi pour l'acquisition et le développement d'immobilisations dans les fonds affectés des immobilisations et des équipements;

- aucun bilan, état des résultats et/ou solde de fonds n'est présenté de façon cumulée pour tous les fonds;

- les fonds affectés ne présentent pas d'état des résultats. Toutes les opérations sont inscrites directement au solde de fonds;

- les contrats de location, antérieurs au 1er avril 2003, sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation;

- les immobilisations ne sont pas amorties, à l'exception de la bâtisse et de l'équipement de buanderie qui sont amortis en fonction de la durée de vie;

- le coût de l'immobilisation est comptabilisé dans le fonds acquéreur jusqu'à concurrence des paiements encourus pour l'exercice. En cas d'aliénation d'immobilisations, le montant du gain ou de la perte résultant de la différence entre le coût des immobilisations et le produit de l'aliénation est directement imputé au solde du fonds acquéreur;

- le rapport financier annuel ne fournit pas le détail des activités de trésorerie;

- les ajustements des revenus et des dépenses de chacun des fonds, s'appliquant aux exercices antérieurs, sont comptabilisés dans le solde du fonds correspondant. Même si l'incidence sur l'exercice antérieur peut être déterminé, les états financiers fournis pour fins de comparaison ne sont pas retraités lors d'un ajustement d'exercices antérieurs ou d'une modification de conventions comptables appliquée rétroactivement.

Comptabilité par fonds

L'Agence suit les principes de la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers de toutes les agences et présentent donc une importance particulière:

- Le fonds d'exploitation regroupe les opérations courantes de fonctionnement (activités principales et accessoires) et les dépenses en immobilisations qu'elles requièrent.

- Le fonds d'immobilisations cumule les actifs immobilisés acquis par le fonds d'exploitation et les fonds affectés et montre le solde de la dette correspondante pour les exercices ultérieurs.

- Les fonds des activités régionalisées regroupent les opérations de l'Agence relatives à sa fonction de représentant d'établissements ou à toute autre fonction confiée surtout par les établissements de sa région et qu'elle assume dans les limites de ses pouvoirs. Le financement de ces opérations est assuré principalement par les établissements concernés.

- Les fonds affectés sont constitués de subventions reliées à des programmes ou services précisément définis. Ces subventions sont surtout attribuées à des établissements ou organismes. Ces derniers et, le cas échéant, l'Agence ont alors le mandat d'assumer les activités reliées aux programmes ou services pour lesquels ces subventions sont octroyées.

Le Fonds de santé au travail regroupe les activités reliées à la mise en application des programmes de santé au travail élaborés par la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Ces programmes visent à maintenir et à promouvoir la santé en milieu de travail. Le financement du fonds est constitué des subventions de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et les activités sont réalisées par l'équipe régionale et les équipes locales. L'Agence est fiduciaire du fonds «Santé au travail» depuis le 1er janvier 1994.

Classification des activités

La classification des activités du fonds d'exploitation de l'Agence tient compte des activités qu'elle peut fournir dans la limite de ses pouvoirs. Les activités sont classées en deux groupes :

- *Activités principales :*
  Les activités principales regroupent les opérations qui découlent des fonctions que l'Agence est appelée à exercer et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission dans le cadre du budget de fonctionnement approuvé par le Ministère.

- *Activités accessoires :*
  Les activités accessoires comprennent les fonctions que l'Agence peut exercer dans la limite de ses pouvoirs en sus de ses activités principales.

Centres d'activités

En complément de la présentation de l'état des résultats par nature de dépenses, les dépenses engagées par l'Agence dans le cadre des activités du fonds d'exploitation et des fonds des activités régionalisées sont regroupées dans des centres d'activités. Chacun de ceux-ci est une entité regroupant des charges relatives à des activités ayant des caractéristiques et des objectifs similaires eu égard aux services rendus par l'Agence.

Attribution des subventions

Les attributions aux établissements et organismes sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Avoir propre

L'avoir propre est constitué des résultats des activités accessoires et de la partie de l'excédent des revenus sur les dépenses des activités principales des exercices précédents libérée par le Ministère.

Lorsque les résultats des activités principales se soldent par un excédent des charges sur les revenus, ce montant est imputé en totalité à l'avoir propre.

L'utilisation de l'avoir propre s'effectue selon le règlement sur les règles d'usage de l'avoir propre des agences et sur les dons, legs et subventions.

Revenus d'intérêts

Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements sont partie intégrante de chacun des fonds et, dans le cas spécifique du fonds d'exploitation, sont répartis entre les activités principales et accessoires.

Modification de convention comptable

Au cours de l'exercice, l'Agence a modifié la méthode d'amortissement des immobilisations du fonds «Buanderie centrale de Montréal». Celles-ci étaient amorties en fonction de l'utilisation des éléments d'actifs. Cette modification a été appliquée rétroactivement sans redressement des exercices antérieurs. Un montant total de 8 160 984 $ a été enregistrée en 2004 relativement aux exercices antérieurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations sauf pour celles acquises par les activités régionalisées qui sont comptabilisées dans le fonds des activités régionalisées correspondant depuis le 1er avril 1994 suite à une directive du ministère.

La durée de vie pour la bâtisse a été estimée à 40 ans et à 20 ans pour l'équipement.

Engagements de certains fonds affectés spécifiques

Les portions afférentes à l'exercice courant des dépenses autorisées à des établissements et qui sont payables par l'Agence pour l'acquisition d'immobilisations et d'équipements sont comptabilisées respectivement dans les fonds affectés des immobilisations et des équipements comme diminution du solde du fonds et comptes à payer à ces établissements.

Revenus reportés

L'Agence, dans le seul but d'effectuer un meilleur appariement des revenus et des dépenses, doit, en fin d'exercice, comptabiliser des revenus reportés à des activités spécifiques bien identifiées pour lesquelles les revenus sont approuvés et connus mais pour lesquelles les dépenses et services correspondants demeurent à réaliser et dont le financement ne sera pas autrement pourvu.

3. STOCKS

	Exercice courant	Exercice précédent
Fonds d'exploitation:		
Fournitures	37 026 $	46 305 $
Fonds des activités régionalisées:		
Fournitures - Service régional de buanderie	140 154 $	106 457 $

4. IMMOBILISATIONS

Tableau 42 : Immobilisations

	Coût ($)	Amortissement cumulé ($)	Valeur nette	
			Exercice courant ($)	Exercice précédent ($)
Fonds des immobilisations				
Équipement informatique	4 015 814	-	4 015 814	3 931 619
Mobilier et équipement de bureau	3 016 942	-	3 016 942	2 477 599
Améliorations locatives	1 170 536	-	1 170 536	1 170 536
	8 203 292	-	8 203 292	7 579 754
Fonds des activités régionalisées				
Équipement informatique	1 688 073	-	1 688 073	1 343 963
Mobilier et équipement de bureau	433 700	-	433 700	393 728
Améliorations locatives	1 253 690	-	1 253 690	1 253 690
Machinerie et équipement	7 500	-	7 500	7 500
	3 382 963	-	3 382 963	2 998 881
Fonds Buanderie centrale de Montréal				
Bâtisse (*)	7 447 089	4 801 821	2 645 268	4 975 011
Machinerie, mobilier et équipement	8 625 782	8 625 782	-	6 017 418
	16 072 871	13 427 603	2 645 268	10 992 429

* La bâtisse est érigée sur un terrain appartenant à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Ledit terrain est loué à l'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL en vertu d'un bail emphytéotique pour une période de 65 ans échéant le 30 juin 2042.

5. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UNE DETTE À LONG TERME

Tableau 43 : Fonds buanderie centrale de Montréal

	Exercice Courant $	Exercice Précédent $
Dette à long terme		
Emprunt à payer, 9.84%, remboursable par un versement annuel de 271 000 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 4 007 000 $ le 1er décembre 2003	-	4 007 000
Emprunt à payer, 6.082%, remboursable par un versement annuel de 72 000 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 224 000 $, le 1er décembre 2015	1 016 000	1 088 000
	1 016 000	5 095 000
Tranche échéant à moins d'un an	72 000	4 079 000
	944 000	1 016 000

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
72 000 $	72 000 $	72 000 $	72 000 $	728 000 $

Tableau 44 : Fonds des immobilisations

Dette à long terme	Exercice courant	Exercice précédent
Emprunt à payer, 5.658%, remboursable par un versement annuel de 2 364 588 $, le 1er juin de chaque année et le solde de 47 291 760 $ le 1er juin 2006	52 020 936 $	54 385 524 $
Emprunt à payer, 5.768%, remboursable par un versement annuel de 1 053 014 $, le 1er octobre de chaque année et échéant le 1er octobre 2007	4 212 057 $	5 265 072 $
Emprunt à payer, taux variable, à remboursement variable le 1er septembre de chaque année et le solde de 3 450 270 $ le 31 mars 2023	268 430 376 $	387 522 693 $
Emprunt à payer, 5.568%, remboursable par un versement annuel de 1 900 947 $, le 1er juin de chaque année et le solde de 20 301 943 $ le 1er juin 2009	29 806 676 $	31 707 622 $
Emprunt à payer, 5.7758%, remboursable par un versement annuel de 5 023 710 $, le 1er juin de chaque année et le solde de 68 761 766 $ le 1er juin 2006	78 809 186 $	83 832 896 $
Emprunt à payer, 6.082%, remboursable par un versement annuel de 3 087 607 $, 1er décembre de chaque année et le solde de 12 280 306 $ le 1er décembre 2015	46 243 982 $	49 331 589 $
Emprunt à payer, 4.868%, remboursable par un versement annuel de 5 373 088 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 51 941 133 $ le 1er décembre 2009	78 806 778 $	-
Emprunt à payer, 3.889%, remboursable par un versement annuel de 1 616 848 $, le 4 juillet de chaque année et le solde de 20 713 442 $ le 4 juillet 2007	25 563 987 $	-
Emprunt à payer, 4.868%, remboursable par un versement annuel de 442 778 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 5 816 552 $ le 1er décembre 2009	8 030 441 $	-
	591 924 419 $	612 045 396 $
Tranche échéant à moins d'un an	62 032 938 $	36 225 587 $
	529 891 481 $	**575 819 809 $**

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
62 032 938 $	82 988 558 $	159 856 038 $	38 992 766 $	248 054 119 $

6. ENGAGEMENTS

Fonds d'exploitation

L'Agence est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, échéant à différentes dates jusqu'en 2011 à verser 1 234 085 $. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
229 839 $	212 040 $	186 162 $	176 151 $	429 893 $

L'Agence est engagée d'après un contrat de location échéant le 30 septembre 2008 à verser une somme de 3 751 791 $ pour un bâtiment. À la date anniversaire du bail, un ajustement automatique des frais d'exploitation est fait selon l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation. Cette augmentation est limitée à 2% annuellement. Ce contrat comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont l'Agence pourra se prévaloir en donnant un préavis de douze mois. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
833 731 $	833 731 $	833 731 $	833 731 $	416 867 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de location échéant le 1er mai 2028, à verser une somme de 2 414 328 $ pour la climatisation de la bâtisse. Les coûts de l'entretien sont estimés à 16 127 $ et la consommation d'énergie est évaluée à 26 878 $ par année. Le loyer de base est révisé au 1er juin de chaque année selon le taux d'intérêt du marché. Si l'Agence quitte les lieux avant la fin du bail, la somme non remboursé devient exigible par la Corporation d'hébergement du Québec. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
100 597 $	100 597 $	100 597 $	100 597 $	2 011 940 $

Fonds des activités régionalisées
(Sous-centre d'activités : Technocentre régional)

L'Agence est engagée, d'après un contrat de location se terminant le 30 juin 2009, à verser une somme de 1 933 570 $ pour une bâtisse. À la date anniversaire du bail, un ajustement automatique des frais d'exploitation est fait selon l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation. Ce contrat comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont l'Agence pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2005	2006	2007	2008	2009 et suivants
368 299 $	368 299 $	368 299 $	368 299 $	460 374 $

L'Agence est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation, échéant à différentes dates jusqu'en 2008, à verser 70 672 $. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2005	2006	2007	2008	2009
17 614 $	16 668 $	16 582 $	16 582 $	3 226 $

Formation du réseau

L'Agence est engagée pour une somme de 888 857 $ pour différents contrats reliés à la formation du personnel d'encadrement du réseau de santé.

Expérience de travail

L'Agence est engagée à verser une somme de 30 000 $ à un organisme.

Santé publique

L'Agence est engagée pour une somme de 68 000 $ à payer du personnel pour assumer la gestion du programme québécois de lutte contre le cancer.

Coordination en matière de santé et de services sociaux

Une somme de 75 000 $ servira à payer les interprètes.

7. AUTRE INFORMATION

À des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassifiées pour tenir compte de la nouvelle présentation, adoptée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

8. PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

Les sommes à payer au 31 mars 2004 en regard des banques de congés de maladie et de vacances ne sont pas inscrites aux états financiers et se détaillent comme suit :

	Exercice courant	Exercice précédent
Vacances	1 484 735 $	1 389 727 $
Congés de maladie	101 588 $	110 886 $
	1 586 323 $	**1 500 613 $**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des instruments financiers à long terme ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable considérant l'absence de marché pour ce type de dette.

10. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de l'Agence participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de l'Agence envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et ne sont pas présentées au rapport financier annuel.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans le rapport financier annuel, l'Agence est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Agence n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement au rapport financier annuel.

12. ÉVENTUALITÉS

L'Agence fait face actuellement à six poursuites en actions, dommages et intérêts pour 5 863 410 $, impliquant soit des particuliers, soit des fournisseurs ou soit certains établissements de la santé et des services sociaux. Quelques-unes de ces poursuites sont conjointes et solidaires contre le procureur général du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux. À ce jour, il demeure impossible de faire des prévisions valables sur l'issue de ces causes. L'Agence est assurée pour faire face à l'ensemble de ces réclamations.

Chapitre 7
Le code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'exercice 2003-2004, il n'y a eu aucun manquement au code.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA RÉGIE RÉGIONALE[3]

Adopté par le conseil d'administration
le 25 octobre 2001

Préambule

Compte tenu de l'importance du rôle des administrateurs publics, de la confiance que doit avoir la population à leur égard, le présent Code vise à établir des lignes directrices relativement à l'éthique et la déontologie qui doivent être respectées par chacun des administrateurs de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

I- DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent Code est applicable aux administrateurs de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre;

2. Le présent Code est adopté et appliqué conformément aux lois applicables et plus particulièrement conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30);

3. L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la loi et le présent Code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent;

4. L'administrateur doit toujours agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles et, en cas de doute, en favoriser l'application;

5. Ce Code n'est pas une énumération exhaustive des règles de déontologie applicables aux administrateurs, mais constitue davantage des principes ou des règles minimales qui peuvent guider l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions;

[3] En vertu de l'article 39 de la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, une agence assume toutes les obligations d'une régie régionale de la santé et des services sociaux à qui elle succède et les procédures où cette dernière est partie peuvent être continuées par l'Agence sans reprise d'instance.

II- DÉFINITIONS

Administrateur :	Désigne un membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, qu'il soit élu ou nommé.
Conflit d'intérêts :	Désigne la notion de conflit d'intérêts telle que définie à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2).
Conseil d'administration :	Désigne le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre;
Régie :	Désigne la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

III- DEVOIRS ET OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATEUR

1. L'administrateur doit participer aux travaux du conseil d'administration et y intervenir de façon à permettre à celui-ci d'exécuter les fonctions et mandats qui lui sont dévolus par la loi ou autrement;

2. L'administrateur doit agir avec soin, prudence, diligence et compétence dans l'exercice de ses fonctions;

3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de la population de la région pour laquelle la Régie régionale est instituée et dans l'intérêt de la Régie régionale elle-même;

4. L'administrateur doit être présent lorsque ses fonctions l'exigent et participer activement à la prise de position du conseil d'administration;

5. L'administrateur intervient lors des séances du conseil d'administration afin d'énoncer son opinion de façon courtoise et respectueuse des opinions différentes ou contraires à la sienne;

6. L'administrateur, de par son intervention, doit permettre que les décisions du conseil d'administration soient prises en respect de la mission des établissements et des organismes en relation avec la Régie régionale; il agit avec équité à l'égard de ces établissements et organismes;

7. L'administrateur est solidaire des décisions prises par le conseil d'administration et ne peut en aucun cas prendre position publiquement à l'encontre de celles-ci;

8. L'administrateur reconnaît que le président, ou en son absence le vice-président, et le directeur général ou toute autre personne qu'un de ceux-ci pourrait désigner, agissent à titre de porte-parole du conseil d'administration vis-à-vis le public ou de représentation à un tiers;

9. L'administrateur fait preuve de réserve à l'occasion de tout commentaire public concernant les décisions du conseil d'administration;

10. L'administrateur est tenu à la discrétion relativement aux informations qu'il obtient ou dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue;

11. À cet égard, il doit garder confidentiels les renseignements qui doivent être protégés en vertu de la loi ou d'une décision du Conseil d'administration.

IV- CONFLIT D'INTÉRÊTS

1. L'administrateur agit de bonne foi dans l'intérêt de la population et de la Régie régionale sans tenir compte d'intérêts particuliers;

2. Tout administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du conseil d'administration ou de la Régie régionale ou les obligations de ses fonctions doit, sous peine de déchéance de sa charge :

   a) dénoncer son intérêt au conseil d'administration;

   b) s'abstenir de siéger et de participer à toute délibération ou décision lorsqu'une question portant sur l'entreprise dans laquelle il a un intérêt est débattue;

3. Le fait pour un membre du conseil d'administration d'être actionnaire minoritaire d'une personne morale qui exploite une entreprise visée dans l'article précédent ne constitue pas un conflit d'intérêts si les actions de cette personne morale se transigent dans une bourse reconnue et si le membre du conseil d'administration en cause ne constitue pas un initié de cette personne morale au sens de l'article 89 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1);

4. L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Régie régionale avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers que conformément aux modalités d'utilisation reconnues et applicables à tous;

5. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information privilégiée obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;

6. L'administrateur ne tire aucun avantage indu de ses fonctions ni en son nom personnel ni pour le compte d'autrui.

V- RÉMUNÉRATION

1. L'administrateur ne reçoit aucun traitement ou rémunération autre que le remboursement des dépenses faites dans l'exercice de ses fonctions;

2. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau ou autres avantages que ceux d'usage et d'une valeur modeste;

3. L'administrateur ne peut directement ou indirectement accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers;

4. L'administrateur doit, dans la prise de sa décision, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

VI- DEVOIRS ET OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATEUR APRÈS LA FIN DU MANDAT

1. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Régie régionale;

2. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Régie régionale ou un autre établissement avec lequel il avait des rapports directs au cours de son mandat;

3. Dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, l'administrateur ne peut agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Régie régionale est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

VII- MÉCANISME D'APPLICATION DU CODE

1. Le conseil d'administration forme de façon ad hoc un comité d'éthique et de déontologie constitué de 3 membres pour examiner toute plainte;

2. Le comité d'éthique et de déontologie peut rejeter sur examen sommaire toute plainte qu'il juge frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi;

3. Le conseil d'administration peut également former un comité d'éthique et de déontologie constitué de 3 membres pour examiner toute situation de comportement irrégulier d'un administrateur;

4. Le comité d'éthique est maître de la preuve et de la procédure et détermine les moyens nécessaires pour mener toute enquête relevant de sa compétence, tout en respectant les règles de justice naturelle;

5. L'enquête doit être confidentielle et protéger l'anonymat du plaignant;

6. Le comité d'éthique doit informer l'administrateur visé des manquements reprochés;

7. Lorsque le comité d'éthique et de déontologie en vient à la conclusion que l'administrateur a enfreint la loi ou le présent Code, ou qu'il a fait preuve d'une inconduite de nature similaire, il transmet au conseil d'administration un rapport contenant un sommaire de l'enquête et recommande une sanction. Ce rapport est confidentiel;

8. Le conseil d'administration se réunit à huis clos pour décider de la sanction à imposer à l'administrateur visé. Ce dernier ne peut participer aux délibérations ou à la décision, mais il peut se faire entendre avant que la décision soit prise.

9. Selon la nature ou la gravité du manquement ou de l'inconduite, les sanctions qui peuvent être prises sont le rappel à l'ordre, la réprimande, la suspension ou le recours en déchéance de charge;

10. L'administrateur est informé par écrit de la sanction qui lui est imposée.

Annexe :
Bilan de suivi de gestion -
Entente de gestion d'imputabilité – 13e période

Bilan Agence de Montréal

Période 13 **Indicateurs de suivi des ententes de Gestion**
Régional **2003-2004**

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
URGENCE				8,9 M$	8,9 M$	O/N	
Durée moyenne de séjour en heure ⇲	21,50	18,5	20,5			P	
Pourcentage de plus de 48 heures ⇲	11,6%	9,3%	10,8%			P	
Séjour moyen sur civière dans les unités d'urgence en heure (personnes admises) ⇲	34,00	26,30	31,8			P	
LISTE D'ATTENTE				22 680 415 $	- $		
Chirurgie cardiaque							
Total en attente ⇲	380	345	404			N	
3 mois - total hors-délais ⇲	81	46	113			N	
Nombre de chirurgies	5 011	5 046	5049			O	
Hémodynamie et angioplastie							
Total en attente ⇲	674	674	794			N	
2 mois - total hors-délais ⇲	102	102	225			N	
Nombre de chirurgies	14 005	14 005	14 005			O	
Radio-oncologie							
Total en attente ⇲	597	597	581			N	

Annexe :
Bilan de suivi de gestion -
Entente de gestion d'imputabilité – 13e période

Bilan Agence de Montréal

Période 13 Indicateurs de suivi des ententes de Gestion
Régional 2003-2004

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
URGENCE				8,9 M$	8,9 M$	OUI	
Durée moyenne de séjour en heure ↘	21,50	18,5	20,5			P	
Pourcentage de plus de 48 heures ↘	11,8%	9,3%	10,8%			P	
Séjour moyen sur civière dans les unités d'urgence en heure (personnes admises) ↘	34,00	26,30	31,8			P	
LISTE D'ATTENTE				22 680 415 $	- $		
Chirurgie cardiaque							
Total en attente ↘	380	345	404			N	
3 mois - total hors-délais ↘	81	46	113			N	
Nombre de chirurgies	5 011	5 046	5049			O	
Hémodynamie et angioplastie							
Total en attente ↘	674	674	784			N	
2 mois - total hors-délais ↘	102	102	205			N	
Nombre de chirurgies	14 005	14 005	14 005			O	
Radio-oncologie							
Total en attente ↘	597	597	581			O	

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
3 mois - total hors-délais ↘	54	54	61			N	
Nombre de chirurgies	9 855	9 855	10 691			O	
Cataracte							
Total en attente ↘	7 973	4 705	6 155			N	
6 mois - total hors-délais ↘	2 202	0	1 626			N	
Nombre de chirurgies	20 706	23 974	23 447			P	
Genou							
Total en attente ↘	1 582	1 159	1 179			N	
3 mois - total hors-délais ↘	1 101	678	811			N	
Nombre de chirurgies	1 237	1 660	1 706			O	
Hanches							
Total en attente ↘	957	612	808			N	
3 mois - total hors-délais ↘	575	230	477			N	
Nombre de chirurgies	1 394	1 739	1 634			P	
Chirurgie d'un jour							
Total en attente ↘	24 055	21 593	29 791			N	
6 mois - total hors-délais ↘	9 492	7 030	10 140			N	
Nombre de chirurgies **avec** cataractes	82 160	88 080	87 527			P	
Chirurgie avec hospitalisation							
Total en attente ↘	11 504	9 704	11 802			N	
6 mois - total hors-délais ↘	4 893	3 093	4 900			N	
Nombre de chirurgies **avec** PTH, PTG & chirurgie cardio.	72 052	74 519	74 072			P	
PERSONNES VULNÉRABLES							
Troubles envahissants de développement				2 693 607 $	2 693 607 $		

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
Nombre d'enfants ayant reçu des services d'intervention comportementale intensive.	72	119	181			O	
Nombre d'heures de services d'intervention comportementale intensive aux enfants de moins de six ans			17h/enfants			O	
Nombre d'enfants recevant des services de soutien	374	404	497			O	Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12.
Montants versés aux familles	328 974 $	744 349 $	1 475 068 $			O	Il s'agit d'un premier exercice du genre. Les points de départ et d'arrivée ont été sous-estimés au départ. 2003-2004 servira de comparatif pour l'année 2004-2005 et suivantes.
Nombre d'adultes recevant des services spécialisés	265	282	318			O	Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'adultes différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12.
Enfants dysphasiques				359 958 $	359 958 $		
Nombre de jeunes ayant reçu des services	1 107	1 267	1 294			O	
Nombre de jeunes en attente de services ↘	439	349	412			N	
Jeunes en difficulté				60 000 $	60 000 $		
CJ Montréal							
Liste d'attente réelle à l'évaluation ↘	21	21	59			N	
Délai d'attente à l'évaluation (jours) ↘	19	17	ND				
Liste d'attente à l'application des mesures ↘	63	63	46			O	
Taux d'engorgement réel ↘	7,2%	6,0%	0,3%			O	
CJ Batshaw							
Liste d'attente réelle à l'évaluation ↘	45	45	75			N	

MESURES / INDICATEURS	Point de depart	Point d'arrivee	Données annuelles à la 13e periode	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
3 mois - total hors-delais ⇲	54	54	61			N	
Nombre de chirurgies	9 855	9 855	10 691			O	
Cataracte							
Total en attente ⇲	7 973	4 705	6 155			N	
6 mois - total hors-delais ⇲	2 202	0	1 626			N	
Nombre de chirurgies	20 706	23 974	23 447			P	
Genou							
Total en attente ⇲	1 582	1 159	1 179			N	
3 mois - total hors-delais ⇲	1 101	678	811			N	
Nombre de chirurgies	1 237	1 660	1 706			O	
Hanches							
Total en attente ⇲	957	612	808			N	
3 mois - total hors-delais ⇲	575	230	477			N	
Nombre de chirurgies	1 394	1 739	1 634			P	
Chirurgie d'un jour							
Total en attente ⇲	24 055	21 593	29 781			N	
6 mois - total hors-delais ⇲	9 492	7 030	10 140			N	
Nombre de chirurgies **avec** cataractes	82 160	88 080	87 537			P	
Chirurgie avec hospitalisation							
Total en attente ⇲	11 504	9 704	11 802			N	
6 mois - total hors-delais ⇲	4 893	3 093	4 900			N	
Nombre de chirurgies **avec** PTH, PTG & chirurgie cardio	72 052	74 519	74 072			P	
PERSONNES VULNERABLES							
Troubles envahissants de developpement				2 693 607 $	2 693 607 $		

MESURES / INDICATEURS	Point de depart	Point d'arrivee	Donnees annuelles a la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
Nombre d'enfants ayant reçu des services d'intervention comportementale intensive	72	119	181			O	
Nombre d'heures de services d'intervention comportementale intensive aux enfants de moins de six ans			12h enfants			O	
Nombre d'enfants recevant des services de soutien	374	404	497			O	Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12
Montants versés aux familles	328 974 $	744 349 $	1 475 068 $			O	Il s'agit d'un premier exercice du genre. Les points de départ et d'arrivée ont été sous-estimés au départ. 2003-2004 servira de comparatif pour l'année 2004-2005 et suivantes.
Nombre d'adultes recevant des services spécialisés	265	282	318			O	Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'adultes différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12
Enfants dysphasiques				359 958 $	359 958 $		
Nombre de jeunes ayant reçu des services	1 107	1 267	1 294			O	
Nombre de jeunes en attente de services ↘	439	439	432			N	
Jeunes en difficulté				60 000 $	60 000 $		
CJ Montréal							
Liste d'attente réelle à l'évaluation ↘	21	21	39			N	
Délai d'attente à l'évaluation (jours) ↘	19	17	ND				
Liste d'attente à l'application des mesures ↘	63	63	36			O	
Taux d'engorgement réel ↘	7,2 %	6,0	0,33			O	
CJ Batshaw							
Liste d'attente réelle à l'évaluation ↘	46	46	25			N	

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
Délai d'attente à l'évaluation (jours) ↘	17	16	ND				
Liste d'attente à l'application des mesures ↘	17	17	34			N	
Taux d'engorgement réel ↘	0,0%	0,0%	0,0%			O	
Femmes victimes de violence				1 737 749 $	1 737 749 $		
Nombre d'enfants ayant reçu des services d'une intervenante "enfant" dans chacune des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence	1 378	ND	1 514			ND	
Augmentation du niveau de financement de base moyen des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec	283 963 $	310 179 $	335 568 $			O	
Augmentation du niveau de financement de base moyen des centres de femmes	91 430 $	100 791 $	1 01 261$			O	
Santé mentale				133 839 $	133 839 $		
Durée moyenne de séjour à la salle d'urgence des personnes présentant un problème de santé mentale ↘	36,2	28	30,5			N	
Nombre d'adultes ayant reçu des services de soutien continu ou intensif dans la communauté	ND	ND	3 581			O	
Nombre de jeunes en attente d'évaluation ↘	566	566	1 007				Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12.
Nombre de jeunes en attente de traitement en pédopsychiatrie ↘	336	336	144				Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12.
Nombre de jeunes recevant des services sociaux courants et des services spécialisés en CLSC pour des problèmes de santé mentale	1342	1362	273				

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
SOUTIEN À DOMICILE ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES				3 474 874 $	3 474 874 $		
Nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA) recevant des services à domicile	41 246	42 846	42 826			O	
Nombre total d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (PAPA)			1 100 270				
Nombre moyen d'interventions à domicile par personne par année en CLSC (PAPA)	25	25	26			O	
Nombre de personnes (autres que PAPA) desservies recevant des services à domicile	24 107	24 203	45 220			O	
Nombre total d'intervention à domicile par personne par année en CLSC (autres que PAPA)			795 595				
Nombre moyen d'intervention à domicile par personne par année en CLSC (autres que PAPA)	13,31	13,31	17,6			O	
Nombre total de jours-présences			5 135 538				
Nombre total d'heures travaillées en soins infirmiers et d'assistance			14 921 866				
Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en soins infirmiers et d'assistance	2,67	2,67	2,9			O	
Nombre total d'heures travaillées en services professionnels			1 051 283				
Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hébergée, en services professionnels	0,2	0,2	0,2			O	

Le symbole ↘, à la suite de l'indicateur, signifie que l'on s'attend à une diminution de la valeur de l'indicateur entre le point de départ et le point d'arrivée. Autrement, on s'attend à une augmentation.

Montant reçu correspond au montant accordé dans les lettres du ministre de juin et juillet 2003.

MESURES / INDICATEURS	Point de départ	Point d'arrivée	Données annuelles à la 13e période	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
Délai d'attente à l'évaluation (jours) ↘	17	16	ND				
Liste d'attente à l'application des mesures ↘	17	17	34			N	
Taux d'engorgement réel ↘	0,0%	0,0%	0,0%			O	
Femmes victimes de violence				1 737 749 $	1 737 749 $		
Nombre d'enfants ayant reçu des services d'une intervenante "enfant" dans chacune des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence	1 378	ND	1 514			ND	
Augmentation du niveau de financement de base moyen des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec	283 963 $	310 179 $	335 568 $			O	
Augmentation du niveau de financement de base moyen des centres de femmes	91 430 $	100 791 $	1 01 261$			O	
Santé mentale				133 839 $	133 839 $		
Durée moyenne de séjour à la salle d'urgence des personnes présentant un problème de santé mentale ↘	36,2	28	30,5			N	
Nombre d'adultes ayant reçu des services de soutien continu ou intensif dans la communauté	ND	ND	3 581			O	
Nombre de jeunes en attente d'évaluation ↘	566	566	1 007				Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12
Nombre de jeunes en attente de traitement en pédopsychiatrie ↘	336	336	144				Le système GESTRED ne permet pas d'obtenir le cumulatif d'enfants différents pour l'année. Cette donnée correspond au cumulatif à la P12
Nombre de jeunes recevant des services sociaux courants et des services spécialisés en CLSC pour des problèmes de santé mentale	1342	1362	273				

MESURES / INDICATEURS	Point de depart	Point d'arrivee	Donnees annuelles a la 13e periode	Montant reçu	Montant utilisé	Cible atteinte	Commentaires
SOUTIEN À DOMICILE ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES AGÉES				3 474 874 $	3 474 874 $		
Nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA) recevant des services à domicile	41 246	42 846	42 826			O	
Nombre total d'interventions à domicile par personne par annee en CLSC (PAPA)			1 100 270				
Nombre moyen d'interventions à domicile par personne par annee en CLSC (PAPA)	25	25	26			O	
Nombre de personnes (autres que PAPA) desservies recevant des services à domicile	24 107	24 283	45 220			O	
Nombre total d'intervention à domicile par personne par annee en CLSC (autres que PAPA)			795 595				
Nombre moyen d'intervention à domicile par personne par année en CLSC (autres que PAPA)	13,31	13,31	17,6			O	
Nombre total de jours-presences			5 135 538				
Nombre total d'heures travaillées en soins infirmiers et d'assistance			11 921 866				
Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hebergee, en soins infirmiers et d'assistance	2,67	2,67	2,9			O	
Nombre total d'heures travaillées en services professionnels			1 051 283				
Nombre moyen d'heures travaillées par jour, par personne hebergee, en services professionnels	0,2	0,2	0,2			O	

Le symbole ↘ à la suite de l'indicateur, signifie que l'on s'attend à une diminution de la valeur de l'indicateur entre le point de départ et le point d'arrivée. Autrement, on s'attend à une augmentation.

Montant reçu correspond au montant accordé dans les lettres du ministre de juin et juillet 2003.

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec
Montréal